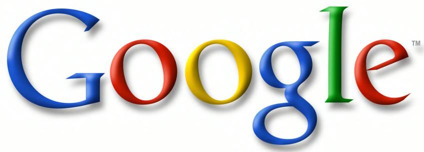
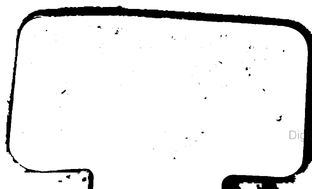
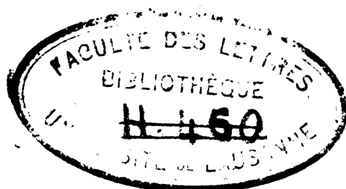





FACULTÉ DES LETTRES
BIBLIOTHÈQUE
H 160

HISTOIRE

DE LA DÉCADENCE

ET

DE LA CHUTE

DE

L'EMPIRE ROMAIN.

TOME PREMIER.

HISTOIRE
DE LA DÉCADENCE
ET
DE LA CHUTE
DE
L'EMPIRE ROMAIN;

Traduite de l'Anglois de M. GIBBON;

Par M. LECLERC DE SEPTCHÊNES,
Secretaire du Cabinet du Roi.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { Les Freres DEBURE, Libraires;
MOUTARD, Libraire de la Reine,
Quai des Augustins. }

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



AVERTISSEMENT
DU TRADUCTEUR.

L'HISTOIRE de l'Europe moderne se trouve étroitement liée à celle de l'ancienne Rome. Pour connoître l'origine de nos monarchies, & pour se faire un tableau du monde, il est nécessaire d'étudier les usages, les mœurs & le caractere d'un peuple, qui a donné pendant si long-temps des loix à l'univers.

De tous les Ecrivains qui ont parlé de cette nation célebre, il n'en est point qui ait mieux expliqué les ressorts de sa politique

& de son gouvernement que l'illustre Auteur de l'*Esprit des Loix*. Ses considérations, remplies de vues profondes & fortement exprimées, portent l'empreinte de son génie. Mais les causes de la décadence des Romains ne sont qu'indiquées dans l'esquisse tracée par ce grand peintre; il falloit encore les développer avec toute l'étendue dont ce sujet est susceptible; il falloit appuyer les réflexions par des faits capables d'instruire le Lecteur: & c'est ce que M. Gibbon a entrepris. La destruction du plus vaste Empire qui ait jamais existé; les révolutions étonnantes qui en ont préparé la chûte, & la formation des différents Etats

qui se sont élevés sur ses débris: tels sont les objets importants que présente l'Auteur Anglois.

Personne n'eût été plus capable de traduire cet Ouvrage que M. Gibbon lui-même. Il a déja donné en François un *Essai sur l'étude de la Littérature.* On est étonné de voir un étranger parler notre langue avec tant de pureté & en posséder toute la délicatesse. Son *Histoire de la Décadence & de la Chûte de l'Empire Romain*, le met au rang des premiers Ecrivains de la Grande-Bretagne.

La noblesse des pensées, l'élégance du style, & les recherches immenses dont cet Ouvrage est rempli, en rendent la lecture très-

intéressante ; la philosophie y paroît ornée de toutes lés graces de l'imagination. Je ne puis me flatter d'avoir fait passer dans ma traduction toutes les beautés de l'original ; mais j'ose du moins avancer qu'elle est fidelle. Lorsque j'en publiai la premiere Partie, je n'avois eu d'autre intention que d'enrichir notre littérature d'un morceau si digne d'être connu. Ne m'étant jamais exercé dans l'art d'écrire, j'avois raison de craindre que l'exécution ne répondît pas à la grandeur de l'entreprise. Si je parois aujourd'hui avec un peu plus de confiance, c'est que M. Gibbon a bien voulú m'encourager & revoir mon travail. Il a corrigé les

fautes considérables qui se trouvoient dans le premier volume ; il a examiné avec soin le reste de ma traduction, & il m'a éclairé sur plusieurs passages dont je n'avois pas saisi le sens.

Je ne ferai qu'une seule observation sur la maniere dont j'ai rendu mon Auteur. M. Gibbon, né Protestant, semble perdre quelquefois de vue les véritables principes. La fidélité que je lui dois, ne m'a pas permis d'altérer le texte : d'ailleurs, ses idées sont tellement liées entr'elles, que l'on ne sauroit en changer la disposition, sans détruire le systême dont elles font partie. Ces raisons m'ont déterminé à laisser subsister, & même à tra-

duire littéralement les passages où l'on pourroit reprocher à l'Auteur de s'être exprimé avec trop de liberté. Il est facile de repousser les traits qui lui échappent ; & l'on applaudira certainement à la sagesse & à la modération qui regnent en général dans tout le cours de cet Ouvrage.



PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

*MON intention n'est pas de m'étendre sur la variété & sur l'importance du sujet que j'ai entrepris de traiter; le mérite du choix ne serviroit qu'à mettre dans un plus grand jour, & à rendre moins pardonnable la foiblesse de l'exécution. Mais en donnant au Public cette premiere partie de l'*Histoire de la Décadence & de la Chûte de l'Empire Romain, *je crois devoir expliquer en peu de mots la nature de cet Ouvrage, & marquer les limites du plan que j'ai embrassé.*

On peut diviser en trois périodes les révolutions mémorables, qui, dans le cours d'environ treize siecles, ont sappé l'édifice de la grandeur Romaine, & l'ont enfin renversé.

I. Ce fut dans le siecle de Trajan & des Antonins que la monarchie Romaine, dans toute sa force, & parvenue au faîte de la grandeur, commença de pencher vers sa ruine. Ainsi la premiere période s'étend depuis le regne de ces Princes jusqu'à la destruction de l'Empire d'Occident, par les armes des Germains & des Scythes, Barbares féroces, dont les descendants forment aujourd'hui les nations les plus polies de l'Europe. Cette révolution extraordinaire, qui mit Rome au pouvoir

des Goths, se termina dans les premieres années du sixieme siecle.

II. La seconde période commence avec le regne de Justinien, qui, par ses loix & par ses victoires, rendit à l'Empire d'Orient son ancien lustre. Elle renferme l'invasion des Lombards en Italie; la conquête de l'Asie & de l'Afrique par les Arabes, qui avoient embrassé la religion de Mahomet; la révolte du peuple Romain contre les foibles Souverains de Constantinople; & l'élévation de Charlemagne, qui, en 800, fonda un nouvel Empire.

III. La derniere & la plus longue de ces périodes, contient environ six siecles & demi, depuis le renouvellement de l'Empire en Occident jus-

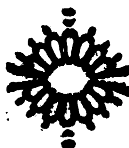
qu'à la prise de Constantinople par les Turcs, & l'extinction de la race de ces Princes dégénérés, qui se paroient des vains titres de César & d'Auguste, tandis que leurs domaines étoient circonscrits dans les murailles d'une seule ville, où l'on ne conservoit même aucun vestige de la langue & des mœurs des anciens Romains. Les croisades font partie des événements de cette période, puisqu'elles ont contribué à la ruine de l'Empire Grec. Il seroit bien difficile, en parlant de ces guerres sacrées, de ne pas faire des recherches sur l'état où se trouvoit la ville de Rome au milieu des ténebres & de la confusion du moyen âge.

Le desir de me rendre utile m'a

peut-être fait donner avec trop de précipitation un Ouvrage, qui doit paroître, à tous égards, imparfait. Je suis encore bien éloigné d'y avoir mis la derniere main. Je compte au moins terminer la premiere période, & présenter au Public une Histoire complete de la Décadence & de la Chûte des Romains *depuis le siecle des Antonins jusqu'à la destruction de l'Empire en Occident. Quelles que puissent être mes espérances, je n'ose prendre des engagements aussi formels au sujet des périodes suivantes. L'exécution du plan immense que j'ai tracé, rempliroit le long intervalle qui sépare l'Histoire ancienne de la moderne, mais il exigeroit plusieurs années de*

santé, de loisir & de persévérance.

Jam provideo animo, velut qui, proximis littori vadis inducti, mare pedibus ingrediuntur, quicquid progredior, in vastiorem me altitudinem, ac velut profundum invehi; & crescere pene opus, quod prima quæque perficiendo minui videbatur. *Tite-Live*, *l.* XXXI, *c.* I.



AVERTISSEMENT.

LA fidélité & l'exactitude sont le seul mérite dont un Historien puisse se glorifier, si toutefois il y a un mérite réel à remplir un devoir indispensable. Je ne craindrai donc pas d'avancer que j'ai soigneusement examiné tous les originaux qui pouvoient éclaircir mon sujet. Si je parviens un jour à exécuter dans toute son étendue le plan dont j'ai tracé l'esquisse dans ma Préface, je terminerai peut-être mon Ouvrage par des recherches critiques sur tous les Auteurs que je suis obligé de consulter; & dût-on m'accuser de vanité, je suis persuadé qu'un pareil travail peut devenir à la fois utile & agréable.

Je ne me permettrai maintenant qu'une seule observation. Les Biographes, qui, sous les regnes de Dioclétien & de Constantin, ont composé, ou plutôt compilé les vies des Empereurs depuis Adrien

jusqu'au fils de Carus, sont ordinairement connus sous les noms d'Ælius Spartien, de Jules Capitolin, d'Ælius Lampride, de Vulcatius Gallicanus, de Trebellius Pollion, & de Flavius Vopiscus: mais il se trouve tant de confusion dans les titres des manuscrits, & il s'est élevé parmi les critiques tant de disputes concernant leurs noms, leur nombre & leurs ouvrages respectifs, (Voy. *Fab. Bib. lat. L. III, c.* 6.) que je les ai cités, pour la plupart, sans distinction, sous le titre général & si connu de l'*Histoire Auguste*.



TABLE

Des Chapitres contenus dans ce premier Volume.

CHAPITRE V.

Fin de la Table.



HISTOIRE



HISTOIRE
DE LA DÉCADENCE
ET
DE LA CHUTE
DE
L'EMPIRE ROMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

Étendue & force militaire de l'Empire dans le siecle des Antonins.

DANS le second siecle de l'ere chrétienne, Rome avoit soumis à son empire les plus belles contrées de la terre, & comptoit parmi ses sujets les peuples les plus civilisés. Le cou- Introduction.

tage, la discipline, une réputation acquise par une longue suite de victoires, assuroient les frontieres de cette immense Monarchie. L'influence douce, mais puissante, des loix & des mœurs, avoit insensiblement cimenté l'union de toutes les Provinces : leurs habitants jouissoient & abusoient, au sein de la paix, des avantages du luxe & des richesses. On conservoit cependant, avec un respect religieux, l'image d'une constitution libre. Le Sénat Romain possédoit en apparence l'autorité souveraine, & les Empereurs étoient revêtus de la
98. --- 180. puissance exécutrice. Pendant plus de quatre-vingts ans, l'administration publique fut dirigée par les talents & la vertu de Trajan, d'Adrien & des deux Antonins. Nous décrirons d'abord l'état florissant de l'Empire dans cette heureuse période; nous rapporterons ensuite les circonstances les plus intéressantes qui en ont accompagné la chûte depuis la mort de Marc-Aurele : révolution à jamais mémorable, & qui influe encore maintenant sur toutes les nations du globe.

Modération d'Auguste. Les principales conquêtes des Ro-

mains furent achevées dans le temps de la république. Les Empereurs se contenterent, pour la plupart, de conserver ces domaines, dont l'acquisition étoit le fruit de la profonde sagesse du Sénat, de l'émulation active des Consuls, & de l'enthousiasme militaire du peuple. Les sept premiers siecles n'avoient présenté qu'une succession rapide de triomphes : mais il étoit réservé à l'Empereur Auguste d'abandonner le projet ambitieux de subjuguer l'univers. Ce fut lui qui introduisit l'esprit de modération dans les conseils publics. Porté à la paix, autant par sa situation que par son caractere, il s'apperçut aisément que Rome, parvenue au faîte de la grandeur, avoit plus à craindre qu'à espérer, en ambitionnant de nouvelles conquêtes. En effet, dans la poursuite de ces guerres lointaines, l'entreprise devenoit tous les jours plus difficile, le succès plus douteux, & la possession moins avantageuse. L'expérience d'Auguste vint à l'appui de ces réflexions salutaires. Au-lieu de s'exposer aux fleches des Parthes, il crut faire assez pour sa gloire d'obtenir la

restitution des drapeaux & des prisonniers qui avoient été enlevés à l'infortuné Crassus (1).

Ses Généraux, dans les premieres années de son regne, voulurent subjuguer l'Ethiopie & l'Arabie heureuse : ils marcherent l'espace de trois cents lieües environ vers le midi du Tropique ; mais la chaleur du climat arrêta bientôt les conquérants, & protégea les foibles habitants de ces régions éloignées (2). Le nord de l'Europe sembloit être à l'abri d'une invasion ; des neiges & des frimats ne pouvoient dédommager les vainqueurs de leurs dépenses & de leurs fatigues. Couverte de bois & de marais, la Germanie nourrissoit dans son sein des barbares courageux, qui méprisoient la vie lorsqu'elle étoit séparée de la liberté. Ils parurent à la vérité se soumettre d'abord à la puissance formidable de Rome ; mais ils se rétablirent bientôt dans leur indépendance. Le désespoir leur donna des forces, & ils imprimerent dans l'esprit d'Auguste une idée terrible des vicissitudes de la fortune (3). A la mort de ce Prince, son testament fut

lu publiquement dans le Sénat : Auguste laissoit à ses successeurs, comme la portion la plus utile de son héritage, l'avis important de resserrer l'Empire dans les bornes que la nature sembloit avoir elle-même tracées : à l'Occident, l'Océan Atlantique ; le Rhin & le Danube au Nord ; l'Euphrate à l'Orient, & vers le Midi, les sables brûlants de l'Arabie & de l'Afrique (4).

Imitée par ses successeurs.

Le genre humain étoit redevable de son bonheur à la sagesse d'Auguste : les vices & la lâcheté de ses successeurs assurerent encore la tranquillité de l'Empire. Les premiers Césars, plongés dans la mollesse ou engagés dans l'exercice de la tyrannie, se montroient rarement aux Provinces & à la tête des armées. Jaloux de la valeur & des succès de leurs Lieutenants, ils ne purent consentir à les voir jouir des honneurs du triomphe, dont leur indolence les rendoit indignes. La réputation militaire d'un sujet devint un attentat à la dignité impériale. Les Généraux se contentoient de garder les frontieres qui leur avoient été confiées : leur devoir &

leur intérêt leur défendoient également d'aspirer à des conquêtes qui ne leur auroient pas été moins fatales qu'aux nations vaincues (5).

Premiere exception. Conquête de la Bretagne.

La Bretagne fut la seule Province que les Romains ajouterent à leurs domaines dans le premier siecle de notre ere. Les Empereurs crurent alors devoir plutôt marcher sur les traces de César que suivre les maximes d'Auguste. La situation d'une isle voisine de la Gaule leur inspira le dessein de s'en rendre maîtres : leur avidité étoit encore irritée par l'espoir agréable, quoiqu'incertain, d'y trouver des perles (6). La Bretagne sembloit être un monde séparé ; ainsi cette conquête formoit à peine une exception au plan généralement adopté pour le continent. Après une guerre d'environ quarante ans (7), entreprise, soutenue & terminée par les plus stupides, les plus dissolus & les plus lâches de tous les Princes, une grande partie de l'isle subit le joug des Romains (8). Les différentes tribus qui composoient la nation Britannique, avoient un courage aveugle : passionnées pour la liberté, elles ignoroient les avantages

d'une union qui pouvoit seule les rendre invincibles : ces peuples inconstants prenoient les armes avec fierté ; tout-à-coup ils les déposoient, ou n'en faisoient usage que pour s'entre-détruire. Au-lieu de se liguer contre l'ennemi commun, ils combattirent séparément, & ils furent subjugués : ni la bravoure de Caractacus, ni le désespoir de Boadicea, ni le fanatisme des Druïdes, ne purent soustraire leur patrie à l'esclavage. Les Bretons furent incapables de résister aux progrès constants des Généraux de l'Empire qui soutenoient la gloire nationale, tandis que la majesté du trône étoit avilie par le crime & par la bassesse. Dans le temps que le farouche Domitien, renfermé dans son palais, ressentoit lui-même la terreur qu'il inspiroit, ses légions, sous le commandement du vertueux Agricola, dissipoient aux-pieds des monts de Grampie les forces réunies des Calédoniens ; & ses flottes, malgré les dangers d'une navigation inconnue, déployoient autour de l'isle les étendards de Rome. Déja la Bretagne pouvoit être regardée comme soumise :

Agricola se proposoit d'en achever la conquête, & d'assurer ses succès par la réduction de l'Irlande. Une seule légion & quelques troupes auxiliaires lui paroissoient suffisantes pour l'exécution de son dessein (9). La possession de cette isle occidentale auroit pu devenir très-avantageuse, & les Bretons auroient porté leurs chaînes avec moins de répugnance, si la vue & l'exemple de la liberté eussent été entiérement éloignés de leurs regards.

Mais le mérite supérieur d'Agricola le fit bientôt rappeller de son Gouvernement de Bretagne : alors le plan de conquête, qu'il avoit formé avec tant de prudence, fut pour jamais détruit. Avant son départ, Agricola pourvut à la sûreté du pays qu'il étoit forcé d'abandonner : il avoit observé que l'isle est presque divisée en deux parties inégales par deux golfes opposés : il construisit des redoutes le long de la petite langue de terre qui les sépare ; cette fortification prit une forme plus réguliere sous le regne d'Antonin le Pieux, qui y fit élever un rempart de gazon, dont les fondations étoient en

pierres (10). Cette muraille, bâtie un peu au-delà d'Edimbourg & de Glasgow, servit de limite à l'Empire. Les Calédoniens conserverent leur indépendance dans la partie septentrionale de l'isle : leur pauvreté, autant que leur valeur, leur procura ce précieux avantage. Ils faisoient souvent des incursions, mais ils étoient aussitôt repoussés & punis. Cependant leur pays ne fut jamais subjugué (11) : les Souverains des climats les plus riants & les plus fertiles du globe ne regardoient qu'avec mépris des montagnes exposées aux fureurs des tempêtes, des lacs couverts de brouillards épais, & des vallées incultes où l'on voyoit le cerf timide fuir à l'approche d'une troupe de barbares nuds & hideux (12).

Seconde exception. Conquête de la Dacie.

Les successeurs d'Auguste étoient restés constamment attachés à ses maximes politiques : tel étoit depuis sa mort l'état des frontieres de l'Empire, lorsque Trajan monta sur le trône. Ce Prince vertueux & rempli d'activité, avoit reçu l'éducation d'un soldat & possédoit les talents d'un Général (13). Le systême paisible de

ses prédécesseurs fut tout-à-coup interrompu par des guerres & par des conquêtes. Après un long intervalle, les légions virent enfin paroître à leur tête un Empereur capable de les commander. Trajan se signala d'abord contre les Daces, nation belliqueuse qui demeuroit au-delà du Danube, & qui, sous le regne de Domitien, avoit insulté avec impunité la majesté de Rome (14). A la force & à l'intrépidité des Barbares, les Daces ajoutoient un mépris pour la vie, que leur inspiroit une persuasion intime de la transmigration & de l'immortalité de l'ame (15). Décébale, leur Roi, n'étoit pas un rival indigne de Trajan : il ne désespéra de sa fortune & de celle de sa nation, qu'après avoir, de l'aveu même de ses ennemis, épuisé toutes les ressources de la valeur & de la politique (16). Cette guerre mémorable dura cinq années sans presque aucune interruption; Trajan, qui pouvoit disposer à son gré de toutes les forces de l'Empire, demeura vainqueur, & soumit entiérement les Barbares (17). La Dacie, qui faisoit une autre exception aux préceptes d'Au-

guste, avoit environ quatre cents lieues de circonférence : les limites naturelles de cette province étoient le Niester, le Teiss ou Tibisque, le Danube & le Pont-Euxin. On voit encore aujourd'hui les vestiges d'un chemin militaire depuis le Danube jusqu'auprès de Bender, place fameuse dans l'Histoire moderne, & qui sert maintenant de frontiere à l'Empire Ottoman & à la Russie (18).

Conquêtes de Trajan en Asie.

Trajan brûloit du desir de se faire un nom. Tant que le genre humain continuera de mettre ses destructeurs au premier rang, & d'accorder à ses bienfaiteurs un moindre tribut d'éloges, la soif de la gloire militaire sera toujours le défaut des caracteres les plus élevés. Les louanges d'Alexandre, chantées par les Poëtes & les Historiens les plus célebres, avoient allumé dans l'ame de Trajan une émulation dangereuse. L'Empereur Romain entreprit, à l'exemple du Roi de Macédoine, d'enchaîner les nations de l'Orient ; mais il soupiroit en faisant réflexion que son âge avancé ne lui laissoit pas l'espoir d'égaler la réputation du fils de Philippes (19).

Cepandant les exploits de Trajan, quoique de peu de durée, furent brillants & rapides : il mit en déroute les Parthes, dégénérés & affoiblis par des guerres intestines. Il parcourut en triomphe les bords du Tigre, depuis les montagnes d'Arménie jusqu'au golfe Persique. Ce Prince navigua le premier sur cette mer éloignée ; & de tous les Généraux Romains, il est le seul qui ait jamais joui de cet honneur : ses flottes ravagerent les côtes de l'Arabie. Enfin, Trajan se flatta qu'il touchoit déja aux rivages de l'Inde (20). Chaque jour le Sénat étonné entendoit parler de noms obscurs & de nouveaux peuples qui reconnoissoient la puissance de Rome : il ne pût apprendre sans la plus grande surprise que les Rois du Bosphore, de Colchos, d'Ibérie, d'Albanie, d'Oshroene, que le Souverain des Parthes lui-même, tenoient leurs diadêmes des mains de l'Empereur ; que les Medes & les habitants des montagnes de Carduchie avoient imploré sa protection, & que les riches contrées de l'Arménie, de la Mésopotamie & de l'Assyrie, étoient ré-

duites en Provinces (21). Ces images magnifiques disparurent à la mort de Trajan, & l'on eut tout lieu de craindre que des nations si éloignées ne secouassent le joug, puisqu'elles n'avoient plus à redouter la main puissante qui le leur avoit imposé.

On rapportoit que lorsque le Capitole avoit été fondé par un des anciens Rois de Rome, le Dieu Terme seul parmi les divinités inférieures, avoit refusé de céder sa place à Jupiter même. Ce Dieu présidoit aux limites, &, selon l'usage de ces temps grossiers, il étoit représenté sous la forme d'une pierre. Les augures avoient interprété cette obstination du Dieu Terme de la maniere la plus favorable : c'étoit, selon eux, un présage certain que les bornes de la puissance Romaine ne reculeroient jamais (22). Cette tradition étoit toujours conservée; &, comme il arrive d'ordinaire, la prédiction pendant un grand nombre de siecles en assura l'accomplissement. Mais quoique le Dieu Terme eût résisté à la majesté de Jupiter, il fut obligé de se soumettre à l'autorité d'Adrien (23) : cet Em-

Rendues par Adrien son successeur.

pereur commença son regne par renoncer aux nouvelles conquêtes de Trajan en Orient. Les Parthes recouvrerent le droit d'élire leur Souverain, & les troupes Romaines abandonnerent les places où elles étoient en garnison, en Arménie, en Assyrie & dans la Mésopotamie. Adrien reprit le systême d'Auguste, & le cours de l'Euphrate servit encore de frontiere à l'Empire (24). L'envie, qui ne manque pas de censurer les actions publiques & les vues particulieres des Princes, s'est efforcée d'attribuer à des motifs de jalousie une conduite qui peut être dictée par la prudence & par la modération. Ce soupçon paroît être fondé sur le caractere singulier d'Adrien, capable tour-à-tour des sentiments les plus bas & les plus élevés : cependant il ne pouvoit faire briller avec plus d'éclat la supériorité de son prédécesseur, qu'en s'avouant lui-même trop foible pour conserver les conquêtes de Trajan.

Contraste d'Adrien & d'Antonin le Pieux.

Le génie martial & ambitieux de l'un formoit, avec la modération de l'autre, un contraste qui paroîtra encore plus frappant, si l'on compare

la tranquillité douce d'Antonin le Pieux, avec l'activité infatigable de son prédécesseur. La vie d'Adrien ne fut presque qu'un voyage perpétuel : ce Prince aimoit la guerre, cultivoit les lettres, & possédoit les talents d'un homme d'état ; il satisfit tous ses goûts, en se livrant aux soins de son Empire. Insensible à la différence des saisons & des climats, il marchoit à pied & tête nue dans les neiges de la Calédonie & dans les plaines embrasées de la haute Egypte. Enfin, lorsqu'il fut sur le trône, il n'y eut pas une Province qui ne fût honorée de la présence du Souverain (25), au-lieu qu'Antonin passa des jours paisibles dans le sein de l'Italie. Pendant les vingt-trois années que ce Prince aimable tint les rênes du gouvernement, ses plus longs voyages furent de Rome à Lanuvie, où il se retiroit pour goûter les douceurs de la campagne (26).

Malgré cette différence dans leur conduite personnelle, Adrien & les deux Antonins ne s'écarterent pas du systême général embrassé par Auguste. Ils persisterent dans le projet

Systême pacifique d'Adrien & des deux Antonins.

de maintenir la dignité de l'Empire, sans entreprendre d'en reculer les bornes : on vit même ces Princes employer toutes sortes de moyens honorables pour gagner l'amitié des Barbares. Leur but étoit de convaincre le genre humain que Rome, renonçant à toute idée de conquête, n'étoit plus animée que par l'amour de l'ordre & de la justice : le succès couronna pendant quarante-trois ans cette politique respectable ; & si nous en exceptons un petit nombre d'hostilités, qui ne servoient qu'à exercer les légions répandues sur la frontiere, l'univers fut en paix sous les regnes fortunés d'Adrien & d'Antonin le Pieux (27). Le nom Romain étoit respecté parmi les nations de la terre les plus éloignées ; souvent les Barbares les plus fiers soumettoient leurs différends à la décision de l'Empereur ; &, selon le témoignage d'un Historien contemporain, des Ambassadeurs qui étoient venus solliciter à Rome l'honneur d'être admis au rang de citoyens, s'en retournerent sans avoir pu obtenir cette distinction (28).

La terreur des armes Romaines ajoutoit de la dignité à la modération des Souverains, & la rendoit plus respectable. Ils conservoient la paix, en se tenant perpétuellement préparés à la guerre ; & tant que l'équité dirigea leur conduite, les nations voisines s'apperçurent bien qu'ils étoient aussi peu disposés à les attaquer qu'à faire de nouvelles conquêtes. Marc-Aurele employa contre les Germains & les Parthes ces forces redoutables qu'Adrien & son successeur s'étoient contentés de déployer autour de leurs frontieres. Les attaques des Barbares émurent le ressentiment de ce Prince philosophe : forcé de prendre les armes pour se défendre, Marc-Aurele remporta, avec ses Généraux, plusieurs victoires signalées sur l'Euphrate & sur le Danube (29). Examinons maintenant les établissements militaires de l'Empire Romain. Il est important d'observer comment ils en ont assuré pendant si long-temps la tranquillité & les succès.

Guerres défensives de Marc-Aurele.

Dans les beaux âges de la République, l'usage des armes étoit ré-

Etablissement militaire des Empereurs Romains.

ſervé à cette claſſe de citoyens qui aimoient leur patrie, qui avoient un patrimoine à défendre, & qui participant à l'établiſſement des loix, étoient intéreſſés à les faire reſpecter. Mais à meſure que l'étendue des conquêtes affoiblit la liberté publique, ceux qui ſe deſtinoient à la profeſſion des armes, inſenſiblement l'étudierent comme une ſcience, & l'exercerent comme un métier (30). On ſuppoſoit toujours que les légions, quoique ſouvent levées dans les Provinces les plus éloignées, n'étoient formées cependant que de citoyens Romains. Suivant la rigueur des loix, on y admettoit ſeulement ceux qui jouiſſoient déja du droit de bourgeoiſie; & ſi quelquefois on enrôloit des étrangers, ce privilege leur étoit accordé comme la diſtinction de leur état, ou comme la récompenſe de leurs ſervices; mais par la ſuite on s'attacha plus particuliérement au mérite eſſentiel de l'âge, de la force & de la taille militaire (31). Dans toutes les levées de troupes, on accordoit avec raiſon la préférence aux climats du Nord ſur ceux

du Midi : on cherchoit dans les campagnes plutôt que dans les villes, des hommes nés pour les armes : il étoit à présumer que les travaux pénibles des charpentiers, des forgerons & des chasseurs, donneroient plus de force & de vigueur que les occupations sédentaires qui contribuent au luxe (32). Lorsque le droit de propriété ne fut plus un titre pour être employé dans les armées, les troupes des Empereurs Romains furent commandées par des Officiers de naissance élevés à la Cour; mais les soldats, semblables aux troupes mercenaires de l'Europe moderne, étoient tirés de la classe la plus vile & souvent la plus corrompue.

L'ancienne vertu de patriotisme prend sa source dans la ferme conviction, que notre intérêt est intimement lié à la conservation & à la prospérité de l'Etat dont nous sommes membres. Une telle persuasion avoit rendu les légions de la République Romaine presqu'invincibles; mais elle ne pouvoit faire qu'une bien foible impression sur les esclaves mercenaires d'un Prince despo- Discipline.

tique. Ce principe une fois détruit, on y suppléa par d'autres motifs d'une nature bien différente, mais dont la force étoit prodigieuse : la religion & l'honneur. Le paysan ou l'artiste s'imaginoit qu'en prenant les armes il exerçoit une profession noble, dans laquelle son avancement & sa réputation dépendoient de son courage ; & quoique les exploits d'un simple soldat échappent souvent à la renommée, il n'ignoroit pas qu'il étoit en son pouvoir de couvrir de gloire ou de honte la compagnie, la légion, l'armée même dont il partageoit les triomphes. A peine étoit-il entré au service, qu'on exigeoit de lui, avec la plus grande pompe, un serment solemnel. Il juroit de ne jamais quitter son étendard, de soumettre sa propre volonté aux ordres de ses Commandants, & de sacrifier sa vie pour la sûreté de l'Empereur & de l'Empire (33). L'attachement des troupes Romaines à leurs drapeaux leur étoit inspiré par l'influence réunie de la religion & de l'honneur. L'aigle dorée, qui brilloit à la tête de la légion, étoit

l'objet du culte le plus profond : c'étoit ſe couvrir d'ignominie, & ſe rendre coupable de ſacrilege, que d'abandonner au moment du danger, ce ſigne reſpectable (34). Ces motifs, qui tiroient leur force de l'imagination, étoient ſoutenus par des craintes & par des eſpérances plus réelles : une paie réguliere, des gratifications, une récompenſe aſſurée après le temps limité du ſervice, encourageoient les ſoldats à ſupporter les fatigues de la vie militaire (35). D'un autre côté, la lâcheté & la déſobéiſſance ne pouvoient échapper aux plus ſéveres châtiments. Les Centurions avoient le droit de frapper les coupables, & les Généraux de les punir de mort. Les troupes, élevées dans la diſcipline Romaine, avoient pour maxime invariable, que tout bon ſoldat devoit beaucoup plus redouter ſon Officier que l'ennemi. Des inſtitutions auſſi ſages contribuerent à fortifier les armées, & à leur inſpirer une docilité que ne purent jamais acquérir des Barbares impétueux, qui ne connoiſſoient aucune diſcipline.

Exercices. La valeur n'est qu'une vertu imparfaite sans la science & sans la pratique. Les Romains étoient si persuadés de cette vérité, que le nom d'une armée dans leur langue, venoit d'un mot qui signifioit exercice (36). En effet, les exercices militaires étoient l'objet le plus important de leur discipline : soir & matin, les jeunes soldats se tenoient constamment sous les armes ; & les vétérans, malgré leur âge, malgré une connoissance profonde de leur art, répétoient tous les jours ce qu'ils avoient appris dès leur plus tendre jeunesse. Lorsque les troupes étoient en quartier d'hyver, on élevoit de vastes galeries, afin que les exercices militaires ne fussent point interrompus par les rigueurs de la saison. Dans ces imitations de la guerre, on avoit soin de prendre des armes deux fois plus pesantes que celles dont on se servoit dans une action réelle (37). Une description exacte des exercices des Romains n'entre point dans le plan de cet ouvrage : nous remarquerons seulement qu'ils embrassoient tout ce qui peut ajouter de la force au corps,

de la souplesse aux membres, & de la grace aux mouvements. On apprenoit soigneusement aux soldats, à marcher, à courir, à sauter, à nâger, à porter de lourds fardeaux, à manier toutes sortes d'armes offensives & défensives, à former un grand nombre d'évolutions, & à exécuter au son de la flûte, la danse pyrrique ou militaire (38). Au sein de la paix, les troupes Romaines se familiarisoient avec la guerre : si l'on en croit un ancien historien, qui avoit combattu contre elles, l'effusion du sang étoit la seule différence que l'on remarquoit entre un champ de bataille & un champ d'exercice. (39). Les plus habiles Généraux, les Empereurs mêmes, encourageoient par leur présence & par leur exemple ces études militaires : souvent Trajan & Adrien daignerent instruire les soldats les moins expérimentés, récompenser les plus habiles, & quelquefois disputer avec eux le prix de la force ou de l'adresse (40). Sous le regne de ces Princes, la tactique fut cultivée avec succès; & tant que l'Empire conserva quelque vigueur,

leurs institutions militaires furent respectées comme le modele le plus parfait de la discipline Romaine.

Légions Romaines sous les Empereurs.

Neuf siecles de guerre avoient insensiblement introduit plusieurs changements dans le service, & l'avoient perfectionné. Les légions décrites par Polybe (41), & commandées par les Scipions, différoient essentiellement de celles qui contribuerent aux victoires de César, & qui firent respecter le nom d'Adrien & des Antonins. Nous rapporterons en peu de mots ce qui constituoit la légion romaine (42). L'infanterie, qui faisoit sa principale force (43), étoit divisée en dix cohortes, & en cinquante-cinq compagnies, sous le commandement d'un pareil nombre de Tribuns & de Centurions. Le poste d'honneur & la garde de l'aigle appartenoient à la premiere cohorte, composée de mille cent cinq soldats, l'élite de l'armée pour la valeur & pour la fidélité. Les neuf autres cohortes en avoient chacune cinq cents cinquante-cinq; & tout le corps de l'infanterie légionnaire montoit à six mille cent hommes. Leurs armes étoient

étoient uniformes & admirablement adaptées à la nature de leur service : ils portoient un casque ouvert, surmonté d'une aigrette fort élevée, une cuirasse ou une cotte de mailles & des bottines, & ils tenoient à leur bras gauche un large bouclier d'une forme ovale & concave, long de quatre pieds, large de deux & demi, fait d'un bois léger, couvert d'une peau de bœuf, & revêtu de fortes plaques de bronze. Outre un dard léger, le soldat légionnaire balançoit dans sa main droite, ce javelot formidable, appellé en latin *pilum*, dont la longueur étoit de six pieds, & qui se terminoit en une pointe d'acier de dix-huit pouces, taillée en triangle (44). Cette arme étoit bien inférieure à nos armes modernes, puisqu'elle ne pouvoit servir qu'une seule fois, & à la distance seulement de dix ou douze pas. Cependant, lorsqu'elle étoit lancée par une main ferme & adroite, il n'y avoit point de bouclier en état de résister à sa force ; & aucune cavalerie n'osoit se tenir à sa portée. A peine le Romain avoit-il jetté son

javelot, qu'il s'élançoit avec impétuosité sur l'ennemi, l'épée à la main. Cette épée étoit une lame d'Espagne, courte, d'une trempe excellente, à double tranchant, & également propre à frapper & à percer: mais le soldat préféroit cette derniere façon de s'en servir, persuadé qu'il étoit moins exposé, tandis qu'il faisoit à son adversaire une blessure plus dangereuse (45). La légion étoit ordinairement rangée sur huit lignes, & les files, aussi-bien que les rangs, étoient toujours à la distance de trois pieds (46). Un corps de troupes accoutumées à conserver un pareil ordre, disposées sur un large front, & prêtes à courir avec rapidité à la charge, pouvoit exécuter tout ce qu'exigeoient les événements de la guerre & l'habileté du Général. Le soldat avoit une espace libre pour ses armes & pour ses divers mouvements; & les intervalles étoient ménagés avec tant d'art, que les secours arrivoient toujours assez tôt pour soutenir les combattants épuisés (47). La tactique des Grecs & des Macédoniens avoit pour base des

principes bien différents : la force de la phalange consistoit en seize rangées de longues piques étroitement unies entr'elles (48). Mais la réflexion & l'expérience prouverent que cette masse immobile étoit incapable de résister à l'activité de la légion (49).

La cavalerie, sans laquelle la force de la légion seroit restée imparfaite, étoit divisée en dix escadrons ; le premier, comme compagnon de la premiere cohorte, consistoit ne cent trente-deux hommes, & les neuf autres chacun en soixante-six ; ce qui faisoit en tout, pour nous servir des expressions modernes, sept cents vingt-six chevaux. Quoique naturellement attaché à sa légion respective, chaque régiment de cavalerie en étoit séparé, selon les occasions, pour être rangé en ligne & faire partie des aîles de l'armée (50). Sous les Empereurs, la cavalerie étoit bien différente de ce qu'elle avoit été dans son origine. Du temps de la République, elle étoit composée des jeunes gens les plus distingués de Rome & de l'Italie, qui, en remplissant ce service militaire, se prépa- Cavalerie.

roient à acquérir les dignités de Sénateurs & de Consuls, & s'efforçoient, par leurs exploits, de gagner les suffrages de leurs concitoyens (51). Mais, après la révolution arrivée dans les mœurs & dans le gouvernement, les plus puissants de l'ordre équestre se consacrerent à l'administration de la justice & à la perception des revenus publics (52). Ceux qui embrassoient la profession des armes étoient aussi-tôt revêtus du commandement d'une cohorte ou d'un escadron (53). Trajan & Adrien tirerent leur cavalerie des mêmes Provinces, & de la même classe de leurs sujets, qui fournissoient des hommes aux légions : on faisoit venir des chevaux d'Espagne & de la Cappadoce. Au-lieu de cette armure complette, dans laquelle la cavalerie des Orientaux étoit comme emprisonnée, les Romains portoient un bouclier ovale, de petites bottes & une cotte de mailles ; une javeline & une épée étoient leurs principales armes offensives. Il paroît qu'ils avoient emprunté des Barbares l'usage des lances & des massues de fer (54).

La sûreté & l'honneur de l'Empire étoient confiés principalement aux légions : mais Rome, par politique, consentit à adopter tout ce qui pouvoit lui être utile à la guerre. On faisoit réguliérement des levées considérables dans les Provinces dont les habitants n'avoient point encore mérité la distinction honorable de citoyen. Les Princes & les Etats voisins étoient tenus au service militaire; ils ne conservoient leur liberté qu'à cette condition (55). Il arrivoit même souvent que les plus braves d'entre les Barbares, transplantés tout-à-coup, par force ou par persuasion, dans des climats éloignés, faisoient servir au bien de l'Empire, une valeur qui auroit pu lui être funeste (56). Tous ces différents corps étoient connus généralement sous le nom d'auxiliaires. Quoique leur nombre variât selon le temps & les circonstances, il étoit rarement inférieur à celui des légions (57). Les plus courageux & les plus fideles de ces auxiliaires, étoient placés sous le commandement des Préfets & des Centurions, & élevés dans la Auxiliaires.

discipline des Romains; mais ils re-tenoient, pour la plupart, les armes qu'ils avoient appris à manier dans leur patrie dès leur plus tendre jeunesse; & comme les auxiliaires étoient distribués sous chaque légion, les armées Romaines renfermoient toutes les diverses especes de troupes, & elles avoient l'avantage d'opposer à chaque nation la même discipline & les mêmes armes, qui la rendoient formidables (58). La légion n'étoit pas dépourvue de ce que l'on pourroit appeller dans nos langues modernes un train d'artillerie; elle avoit toujours à sa suite dix machines de guerre de la premiere grandeur, & cinquante-cinq plus petites, qui toutes lançoient, selon diverses directions, des pierres & des dards avec une violence irrésistible (59).

Artillerie.

Campement.

Le camp d'une légion Romaine ressembloit à une ville fortifiée (60). Aussi-tôt que l'espace étoit tracé, les pionniers avoient soin d'applanir le terrein & d'écarter tous les obstacles qui auroient pu nuire à la régularité parfaite du camp. La forme en étoit quadrangulaire. Il est aisé

d'imaginer qu'un quarré, dont chaque face étoit d'environ deux mille pieds, suffisoit pour contenir vingt mille hommes, quoique maintenant un pareil nombre de troupes présente à l'ennemi un front trois fois plus étendu. Au milieu du camp, on distinguoit, par-dessus les autres tentes, le prétoire ou le quartier du Général. La cavalerie, l'infanterie & les auxiliaires occupoient leurs postes respectifs. Les rues étoient larges & fort droites; & l'on ménageoit de tous côtés un espace libre de deux cents pieds, entre le rempart & les tentes. Le rempart étoit ordinairement de douze pieds de haut, défendu par de fortes palissades, & entouré d'un fossé dont la largeur & la profondeur étoient de douze pieds. Les légionnaires eux-mêmes étoient seuls chargés de cet ouvrage important: la bêche & la pioche ne leur étoient pas moins familieres que l'épée & le javelot. Rien ne sert peut-être mieux à prouver l'excellence de la discipline Romaine. Le courage intrépide est souvent un présent de la nature; mais une activité soute-

nue dans l'exécution des travaux, ne peut jamais être que le fruit de l'habitude & de la pratique (61).

Marches. A peine la trompette avoit-elle donné le signal du départ, que le camp étoient levé, & les troupes se plaçoient à leurs rangs, sans retard & sans confusion. Les légionnaires, outre leurs armes, dont ils sentoient à peine le poids, étoient encore chargés de leurs instruments de cuisine, des outils nécessaires pour les fortifications, & de provisions pour plusieurs jours (62). Malgré un fardeau si considérable, qui accableroit la délicatesse d'un soldat moderne, les Romains étoient accoutumés à marcher d'un pas régulier, & à faire près de sept lieues en six heures (63). A l'approche de l'ennemi, ils se débarrassoient de leur bagage, & par des évolutions aisées & rapides, l'armée qui marchoit sur une ou sur plusieurs colonnes, se formoit en ordre de bataille (64). Les frondeurs & les archers escarmouchoient à la tête; les auxiliaires formoient la premiere ligne, & ils étoient soutenus par les légions: la cavalerie couvroit les

flancs ; enfin, on plaçoit derriere le corps d'armée les machines de guerre.

Nombre & dispofition des légions.

Tels furent les moyens dont les Empereurs fe fervirent pour défendre leurs vaftes domaines, & pour conferver l'efprit militaire, dans un temps où les progrès du defpotifme avoient étouffé toute autre vertu. Si nous confidérons maintenant le nombre des troupes Romaines, nous verrons combien il eft difficile de l'apprécier avec une certaine exactitude. Il paroît cependant que la légion étoit un corps de douze mille cinq cents hommes, parmi lefquels on comptoit fix mille huit cents trente-un Romains : le refte comprenoit les auxiliaires. Adrien & fes fucceffeurs, qui n'avoient d'autre vue que de faire fleurir la paix dans leurs Etats, entretinrent trente de ces brigades redoutables. Ainfi, felon toute apparence, leurs forces fe montoient à trois cents foixante-quinze mille hommes. Loin de fe renfermer dans des villes fortifiées, qui n'étoient aux yeux des Romains que le refuge de la foibleffe & de la lâcheté, les légions reftoient toujours campées fur les bords des grands fleu-

ves ou le long des frontieres des Barbares. Comme elles changerent rarement de place, nous pouvons nous former une idée de la distribution des troupes dans tout l'Empire. Trois légions suffisoient pour la Bretagne. Les principales forces étoient employées sur le Rhin & sur le Danube, & consistoient en seize légions, distribuées de la maniere suivante; deux dans la basse Germanie & trois dans la haute, une dans la Rhétie, une dans le Norique, quatre dans la Pannonie, trois dans la Mœsie, & deux dans la Dacie. L'Euphrate avoit pour sa défense huit légions, dont six étoient placées en Syrie, & les deux autres dans la Cappadoce. Comme le siege de la guerre se trouvoit bien éloigné de l'Egypte, de l'Afrique & de l'Espagne, une seule légion maintenoit la tranquillité dans chacune de ces Provinces. L'Italie même ne manquoit pas de troupes. Environ vingt mille hommes choisis, connus sous le nom de cohortes de la ville & de gardes du palais, veilloient à la sûreté du Monarque & de la Capitale. Ces soldats prétoriens

ont joué un si grand rôle dans les révolutions de l'Empire, qu'ils sont dignes de toute notre attention : ils occuperont bientôt une place considérable dans notre Histoire. Leurs armes & leurs institutions n'avoient rien qui les distinguât des légions ; seulement il paroît que leur discipline étoit moins rigide, & leur extérieur plus pompeux (65).

Marine.

La marine des Empereurs répondoit peu à la grandeur de Rome ; mais elle suffisoit pour remplir toutes les vues du gouvernement. L'ambition des Romains ne s'étendoit point au-delà du continent : ce peuple guerrier n'étoit pas animé de cet esprit entreprenant des Tyriens, des Carthaginois & des habitants de Marseille, qui avoit porté ces hardis navigateurs à reculer les bornes du monde, & à découvrir les côtes les plus éloignées. L'Océan étoit plutôt pour les Romains un objet de terreur que de curiosité (66). Après la ruine de Carthage & la destruction des pirates, toute l'étendue de la Méditerranée se trouva renfermée dans leur empire. La politique des Empereurs

n'avoit pour but que de maintenir en paix la souveraineté de cette mer, & de protéger le commerce de leurs sujets. Guidé par ces principes de modération, Auguste ordonna que l'on tiendroit toujours deux flottes équipées dans les ports les plus convenables de l'Italie, l'une à Ravenne sur la mer Adriatique, l'autre à Misene dans la baye de Naples. L'expérience sembloit enfin avoir convaincu les anciens que leurs galeres étoient plus propres à une vaine pompe qu'à un service réel, lorsqu'elles avoient plus de deux ou trois rangs de rames: Auguste lui-même, dans la bataille d'Actium, s'étoit apperçu de la supériorité de ses frégates légeres, appellées liburnienes, sur les citadelles élevées & massives de son rival (67). Ces liburnienes lui servirent à former les deux flottes de Ravenne & de Misene, destinées à commander, l'une dans la partie orientale, l'autre dans l'occident de la Méditerranée; & il les fit monter par un corps de plusieurs milliers d'hommes. Outre ces deux ports, où les Romains avoient établi leur principale marine, ils entrete-

noient encore un grand nombre de vaiſſeaux, à Fréjus ſur les côtes de Provence. Le Pont-Euxin étoit gardé par quarante voiles & par trois mille ſoldats. A toutes ces forces il faut ajouter la flotte qui aſſuroit la communication entre la Gaule & la Bretagne, & une infinité de bâtiments qui couvroient le Rhin & le Danube, pour harraſſer les pays ennemis & intercepter le paſſage des Barbares (68). Cette deſcription peut nous donner une idée générale des forces de l'Empire, ſur mer & ſur terre : cependant, ſi nous voulons faire l'énumération de toutes les troupes employées dans les légions, les auxiliaires, les gardes du palais & la marine, nous verrons que leur nombre n'excédera pas quatre cents cinquante mille hommes. Quelque formidable que paroiſſe cette puiſſance, le dernier ſiecle a vu avec étonnement des forces ſemblables, entretenues par un Monarque dont les Etats étoient renfermés dans une ſeule province de l'Empire Romain (69).

Enumération de toutes les forces de l'Empire.

Nous avons eſſayé de développer les reſſorts du gouvernement ſous

Vue des Provinces de l'Empire.

les regnes d'Adrien & des Antonins ; tâchons maintenant de décrire, avec clarté & précision, ces mêmes Provinces réunies autrefois sous un seul chef, & maintenant divisées en un si grand nombre d'Etats indépendants & ennemis les uns des autres.

Espagne. Située à l'extrêmité de l'Empire, de l'Europe & de l'ancien monde, l'Espagne a conservé d'âge en âge ses limites naturelles ; les monts Pyrénées, la Méditerranée & l'Océan Atlantique. Cette grande péninsule, aujourd'hui partagée si inégalement entre deux Souverains, avoit été divisée par Auguste en trois Provinces ; la Lusitanie, la Bétique & la Tartagonoise. Les Portugais habitent les mêmes contrées où les braves Lusitaniens se sont autrefois distingués par leurs exploits : leur Royaume a gagné vers le nord, le terrein qui lui avoit été enlevé du côté de l'Orient. La Grenade & l'Andalousie ont à-peu-près les mêmes confins que l'ancienne Bétique ; le reste de l'Espagne, la Galice, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, le Royaume de Léon, les deux Castilles, la Murcie, le Royau-

me de Valence, la Catalogne & l'Arragon, formoient la troisieme Province Romaine : c'étoit en même-temps la plus considérable, & on l'appelloit Tarragonoise, du nom de sa Capitale (70). Parmi les naturels du pays, les Celtibériens étoient les plus puissants : une opiniâtreté invincible distinguoit sur-tout les Cantabres & les Asturiens. Sûrs de trouver un asyle dans leurs montagnes, ces peuples furent les derniers qui se soumirent aux armes de Rome ; & quelques siecles après ils secouerent les premiers le joug des Arabes.

L'ancienne Gaule, qui comprenoit tout le pays situé entre les Pyrénées, les Alpes, le Rhin & l'Océan, étoit beaucoup plus étendue que la France moderne. Aux domaines de cette puissante monarchie, & à l'acquisition récente qu'elle a faite de la Lorraine & de l'Alsace, il faut encore ajouter le Duché de Savoie, les cantons de la Suisse, les quatre Electorats du Rhin, le Pays de Liege, le Luxembourg, le Hainault, la Flandre & le Brabant. Après la mort de César, Auguste eut égard, dans la division Gaule.

de la Gaule, à l'établissement des légions, aux cours des rivieres & aux distinctions déja connues dans ce pays, qui renfermoit plus de cent Etats indépendants avant que les Romains s'en fussent rendus maîtres (71). La colonie de Narbonne donna son nom au Languedoc, à la Provence & au Dauphiné. Le Gouvernement d'Aquitaine s'étendoit depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire. Entre ce fleuve & la Seine, étoit située la Gaule Celtique, qui reçut bientôt une nouvelle dénomination de la fameuse colonie de Lyon. Au-delà de la Seine étoit la Belgique, bornée d'abord seulement par le Rhin; mais quelque temps après le siecle de César, les Germains, profitant de la supériorité que donne la bravoure, s'emparerent d'une partie considérable de la Belgique. Les Empereurs Romains virent avec joie un événement qui flattoit leur vanité; & la frontiere du Rhin, qui s'étendoit depuis Leyden jusqu'à Bâle, fut décorée du nom pompeux de haute & basse Germanie (72). Telles étoient, sous les Antonins, les six Provinces de la Gaule; la

Narbonnoise, l'Aquitaine, la Celtique ou Lyonnoise, la Belgique & les deux Germanies.

Bretagne.

Nous avons déja parlé de l'étendue & des bornes de la Province Romaine en Bretagne : elle renfermoit toute l'Angleterre, le Pays de Galles & la partie d'Ecosse qui s'étend jusqu'à Dunbarton & Edimbourg. Avant que la Bretagne eût perdu sa liberté, elle étoit divisée en trente tribus de Barbares, dont les plus considérables étoient les Belges à l'Occident, les Brigantes au Nord, les Silures au midi du Pays de Galles, & les Icéniens dans les Comtés de Norfolk & de Suffolk (73). Autant qu'il est possible de s'en rapporter à la ressemblance des mœurs & des langues, il est probable que l'Espagne, la Gaule & la Bretagne avoient été peuplées par la même race de Sauvages, hardis & entreprenants. Ils disputerent souvent le champ de bataille aux Romains, & ils ne furent subjugués qu'après avoir livré une infinité de combats. Enfin, lorsque ces Provinces eurent été soumises, elles formerent la division occidentale de l'Empire.

en Europe, qui s'étendoit depuis le mur d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Hercule, & depuis l'embouchure du Tage jusqu'aux sources du Rhin & du Danube.

Italie. Avant les conquêtes des Romains, la Lombardie ne faisoit point partie de l'Italie. Des Gaulois avoient fondé une colonie puissante le long des rives du Pô, depuis le Piémont jusques dans la Romagne : ils avoient porté leurs armes & leurs noms dans les plaines bornées par les Alpes & les Apennins. Les Liguriens habitoient les rochers où s'est élevée la République de Gênes. Venise n'existoit point encore ; mais la partie de cet Etat située à l'Orient de l'Adige, étoit occupée par les Venetes (74). Le milieu de l'Italie, qui compose maintenant le Duché de Toscane & l'Etat Ecclésiastique, étoit l'ancienne patrie des Etrusques & des Ombriens. Les Etrusques, célebres dans l'histoire des arts, furent les premiers qui adoucirent les mœurs grossieres des nations voisines, & qui contribuerent à les civiliser (75). Le Tibre rouloit ses ondes aux pieds des super-

bes collines de Rome; & depuis cette riviere jusqu'aux frontieres de Naples, le Pays des Sabins, des Latins & des Volsques, servit, pendant plusieurs siecles, de théâtre aux victoires de la République. Ce fut dans cette contrée si renommée, que les premiers Consuls mériterent des triomphes; leurs successeurs l'embellirent par la magnificence de leurs palais : maintenant on n'y apperçoit que des couvents élevés par les descendants de ces anciens héros (76). Capoue & la Campanie possédoient le territoire immédiat de Naples. Le reste de ce Royaume étoit habité par plusieurs nations belliqueuses; les Marses, les Samnites, les Apuliens & les Lucaniens. Enfin, les côtes de la mer étoient couvertes des colonies florissantes des Grecs. L'Istrie étoit au nombre des onze régions qui partageoient l'Italie du temps d'Auguste; & cette petite Province se trouvoit jointe au siege de la souveraineté Romaine (77).

Le Danube & la frontiere d'Illyrie.

Les Provinces de l'Empire en Europe étoient défendues par le Rhin & le Danube. Ces deux beaux fleu-

ves prennent leur source à une très-petite distance l'un de l'autre. Le Danube, dans un cours de plus de trois cents lieues de long, reçoit le tribut de soixante rivieres navigables, & va se perdre ensuite par six embouchures dans la mer Noire; qui, malgré une pareille augmentation, porte une si petite quantité d'eau à la Méditerranée (78). Les Provinces qu'arrose le Danube étoient généralement connues sous le nom d'Illyrie ou de frontiere Illyrienne (79) : c'étoit une pépiniere de guerriers. Mais elles méritent bien que nous les considérions dans leurs principales divisions; la Rhétie, le Norique, la Pannonie, la Dalmatie, la Mœsie, la Thrace, la Macédoine & la Grece.

Rhétie. La Province de Rhétie, habitée autrefois par les Vindéliciens, s'étendoit depuis les Alpes jusqu'aux rives du Danube, & depuis la source de ce fleuve jusqu'à son confluent avec l'Inn. La plus grande partie de cette contrée obéit à l'Electeur de Baviere; la ville d'Augsbourg est sous la protection de l'Empire d'Al-

lemagne; les Grifons vivent en fûreté dans leurs montagnes, & le Tirol eft au rang des nombreux Etats qui appartiennent à la Maifon d'Autriche.

Norique & Pannonie.

Toute l'étendue de pays comprife entre le Danube, l'Inn & la Save, l'Auftrie, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, la baffe Hongrie & l'Efclavonie, étoient connues par les anciens fous les noms de Norique & de Pannonie. Dans leur premier état d'indépendance, les fiers habitants de ces Provinces étoient étroitement liés entre eux; ils refterent fréquemment unis fous le gouvernement des Romains; & de nos jours ils font devenus le patrimoine d'une feule famille. Leur Souverain eft un Prince d'Allemagne, qui prend le titre d'Empereur des Romains, & dont les Etats forment le centre & la force de la puiffance Autrichienne. Si nous en exceptons la Bohême, la Moravie, l'extrêmité feptentrionale de l'Autriche, & cette partie de la Hongrie qui eft fituée entre le Teiff & le Danube, les autres domaines de cette puiffante Maifon étoient

renfermés dans les limites de l'Empire Romain.

Dalmatie.

La Dalmatie, ou Illyrie proprement dite, étoit ce pays long, mais étroit, qui se trouve entre la Save & la mer Adriatique. La partie maritime a conservé le même nom : c'est une Province de la dépendance de Venise. On y voit aussi une foible image de la liberté, que la petite République de Raguse a conservée au milieu des Barbares qui l'entourent. Dans l'intérieure, la Croatie est soumise à un Gouverneur Autrichien, & la Bosnie obéit à un Pacha Turc. Mais toutes ces régions sont sans cesse ravagées par des nations féroces, qui exercent leur brigandage au milieu des limites incertaines des puissances Chrétiennes & Mahométanes (80).

Mœsie & Dacie.

Le Danube prenoit le nom d'Ister, après avoir reçu les eaux du Teiss & de la Save (81). Il séparoit autrefois la Mœsie de la Dacie, Province conquise par Trajan, & la seule qui fût située au-delà de ce fleuve. Si nous voulons jetter les yeux sur l'état présent de ces con-

trées, nous trouverons, ſur la rive gauche du Danube, Temeſwar & la Tranſilvanie, annexés à la couronne de Hongrie après un grand nombre de révolutions, tandis que les Principautés de Moldavie & de Valachie reconnoiſſent la ſouveraineté de la Porte Ottomane. Sur la rive droite, la Mœſie gémit ſous le deſpotiſme des Turcs, qui ſe ſont rendus maîtres des Royaumes barbares de *Servie* & de Bulgarie.

Thrace, Macédoine & Grece.

Les Turcs, en donnant le nom de Romélie à la Macédoine, à la Thrace & à la Grece, ſemblent reconnoître que ces contrées faiſoient partie de l'Empire Romain. La Thrace, habitée par des nations belliqueuſes, avoit pris, ſous les Antonins, la forme d'une Province qui s'étendoit depuis le mont Hæmus & le Rhodope juſqu'au Boſphore & à l'Helleſpont. Malgré de nouveaux Souverains & une religion nouvelle, la ville bâtie par Conſtantin eſt toujours la capitale d'une grande Monarchie. La macédoine avoit retiré moins d'avantage des brillantes conquêtes d'Alexandre, que de la politique des

deux Philippe. L'Epire & la Thessalie étoient sous sa dépendance. Ainsi ce Royaume comprenoit tout le pays situé entre la mer Egée & celle d'Ionie. Lorsque nous pensons à la réputation immortelle de Thebes, d'Argos, de Sparte & d'Athenes, nous avons peine à nous persuader que tant de Républiques si célebres ayent été confondues dans une seule Province de l'Empire Romain. L'influence supérieure de la ligue Achéenne, dans le temps où la Grece luttoit contre la puissance de Rome, fit donner à cette Province le nom d'Achaïe.

Asie mineure. Tel étoit l'état de l'Europe sous les Empereurs. Les Provinces d'Asie, sans en excepter les conquêtes passageres de Trajan, se trouvoient toutes renfermées dans les limites de la puissance des Turcs. Mais au-lieu de suivre les divisions arbitraires, imaginées par l'ignorance & par le despotisme, prenons une route plus sûre, & en même-temps plus agréable pour nous : observons les caracteres ineffaçables de la nature. On appelle Asie mineure cette péninsule qui, bornée par

par l'Euphrate du côté de l'Orient, s'avance vers l'Europe entre le Pont-Euxin & la Méditerranée. Les Romains avoient donné le titre exclusif d'Asie au pays situé à l'Occident du mont Taurus & du fleuve Halis. Cette Province renfermoit les anciennes Monarchies de Troye, de Lydie & de Phrygie, les contrées maritimes des Lyciens, des Pamphiliens & des Cariens, & les colonies Grecques fondées en Ionie & non moins célebres dans l'histoire des arts, quoiqu'elles eussent dégénéré de la gloire militaire de leurs ancêtres. Les Royaumes de Pont & de Bithynie occupoient tout le Nord de la péninsule, depuis Constantinople jusqu'à Trébisonde. A l'extrêmité opposée, la Cilicie étoit bornée par les montagnes de Syrie. Les Provinces intérieures, séparées de l'Asie Romaine par le fleuve Halis, & de l'Arménie par l'Euphrate, avoient autrefois formé le Royaume indépendant de Cappadoce. La souveraineté des Empereurs s'étendoit jusqu'au Nord du Pont-Euxin; ces Princes eurent toujours soin d'y envoyer des garnisons, &

ils exigeoient des tributs des habitants de ces contrées sauvages, connues maintenant sous les noms de Budziack, de Tartarie-Crimée, de Circassie & de Mingrélie (82).

Syrie, Phénicie & Palestine.

Sous les successeurs d'Alexandre, la Syrie devint le siege de l'Empire des Seleucides qui régnerent sur toute la haute Asie, jusqu'à ce que la révolte heureuse des Parthes eût resserré les domaines de ces Monarques entre l'Euphrate & la Méditerranée. Lorsque cette Province fut soumise par les Romains, elle servit de frontiere à leur Empire du côté de l'Orient; ses limites étoient au Nord la Cappadoce, & vers le Midi l'Egypte & la mer Rouge. La Phénicie & la Palestine se trouverent quelquefois annexées au Gouvernement de la Syrie; dans d'autres temps elles en furent séparées. La premiere de ces deux Provinces est une suite de rochers, une lisiere étroite entre la mer & les montagnes; l'autre pourroit être comparée au Pays de Galles pour son étendue & pour sa fertilité. Cependant leur nom passera d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée,

puisque l'Europe & le nouveau monde doivent à la Palestine leur religion, & à la Phénicie la connoissance des lettres (83). Depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Rouge, la Syrie n'est bornée que par des sables & des déserts. La vie errante des Arabes étoit inséparablement liée à leur indépendance : toutes les fois qu'ils voulurent former des établissements sur un terrein moins stérile que le reste de leurs habitations, ils devinrent aussitôt esclaves des Romains (84).

Egypte.

Les Géographes de l'antiquité semblent avoir été incertains de la partie du globe à laquelle appartenoit l'Egypte (85). Située dans la péninsule immense de l'Afrique, elle n'est accessible que du côté de l'Asie, dont elle a reçu la loi dans presque toutes les révolutions. Un Préfet Romain occupoit le trône pompeux des Ptolémées; maintenant le sceptre de fer des Mamelucs est entre les mains d'un Pacha Turc. Le Nil arrose cette contrée dans un espace de deux cents lieues, depuis le tropique du cancer jusqu'à la Méditerranée; les inondations périodiques de ce fleuve font

toute la richesse du pays, sur lequel il répand la vie & la fécondité. Cyrêne, située vers l'Occident, avoit été d'abord une colonie Grecque; elle devint ensuite une Province d'Egypte : elle est aujourd'hui ensevelie dans les déserts de Barca.

Afrique. De Cyrêne jusqu'à l'Océan, la côte d'Afrique a plus de cinq cents lieues de long : elle est cependant si resserrée entre la Méditerranée & les déserts de Sahara, que sa largeur excede rarement trente lieues. C'étoit à la partie orientale que les Romains avoient principalement donné le nom de Province d'Afrique. Avant l'arrivée des colonies Phéniciennes, cette fertile contrée étoit habitée par les Libiens, les plus sauvages de tous les peuples de la terre : elle devint le centre d'un commerce & d'un Empire très-étendus, lorsqu'elle fut gouvernée par les Carthaginois. Les foibles Etats de Tunis & de Tripoli se sont élevés sur les ruines de cette République fameuse. Le Royaume de Massinissa & de Jugurtha est soumis à la puissance militaire des Algériens. Du temps d'Auguste, les limites de la

Numidie avoient été fort resserrées, & les deux tiers au moins de cette contrée avoient pris le nom de Mauritanie-Césarienne. La véritable Mauritanie, ou la patrie des Maures, s'appelloit Tingitane, de l'ancienne ville de Tingi ou Tangier : elle forme aujourd'hui le Royaume de Fez. Salé sur l'Océan, cette retraite de pirates, étoit la derniere ville de l'Empire Romain. Les connoissances géographiques des anciens s'étendoient à peine au-delà. On apperçoit encore des vestiges d'une cité Romaine près de Méquinez, résidence d'un Barbare que nous voulons bien appeller l'Empereur de Maroc : mais il ne paroît pas que les Etats méridionaux de ce Monarque, ni même Maroc, ayent jamais été compris dans la Province Romaine. L'Occident de l'Afrique est coupé par différentes chaînes du mont Atlas, nom devenu célebre par les fictions des Poëtes (86), mais que l'on donne maintenant à l'immense Océan qui roule ses eaux entre le nouveau monde & l'ancien continent (87).

Mer Méditerranée.

Après avoir parcouru toutes les

avec les Isles qu'elle renferme.

Provinces de l'Empire Romain, nous pouvons observer que l'Afrique est séparée de l'Espagne par un détroit, de quatre lieues environ, qui sert de communication à la Méditerranée avec la mer Atlantique. Les colonnes d'Hercule, si fameuses parmi les anciens, étoient deux montagnes qui paroissent avoir été séparées avec violence dans quelque convulsion de la nature. La forteresse de Gibraltar est bâtie au pied de celle qui est située en Europe. Toute la Méditerranée, ses côtes & ses isles étoient renfermées dans les vastes domaines de l'Empire. Les Baléares, aujourd'hui Majorque & Minorque, ainsi nommées à cause de leur grandeur respective, appartiennent, l'une aux Espagnols, & l'autre à la Grande-Bretagne. Il seroit difficile de décrire la condition actuelle des Corses. La Sardaigne & la Sicile ont été érigées en Royaumes en faveur de deux Princes d'Italie. Crête ou Candie, Chypre, & la plupart des isles de la Grece & de l'Asie, obéissent aux Turcs, tandis que le petit rocher de Malte brave toute la puissance Otto-

mane, & eſt devenu à jamais célebre ſous le gouvernement d'un Ordre religieux & militaire.

Idée générale de l'Empire Romain.

Cette longue énumération des Provinces d'un Empire dont les débris ont formé tant de Royaumes ſi puiſſants, ne doit pas nous faire oublier l'ignorance ou la vanité des anciens. Eblouis par l'autorité immenſe, par la force irréſiſtible, par la modération réelle ou affectée des Empereurs, ils ſe croyoient permis de mépriſer ces contrées éloignées, où les Barbares jouiſſoient d'une heureuſe indépendance : ſouvent même ils affectoient d'en méconnoître le nom. Inſenſiblement ils s'accoutumerent à confondre la Monarchie Romaine avec le globe de la terre (88). Mais ces idées vagues & peu exactes ne conviennent pas à un Hiſtorien moderne : guidé par des connoiſſances plus ſûres, il eſt en état de préſenter à ſes lecteurs un tableau mieux proportionné, en leur faiſant obſerver que l'Empire avoit plus de ſix cents lieues de large depuis le mur d'Antonin & les limites ſeptentrionales de la Dacie juſqu'au mont Atlas &

jusqu'au tropique du Cancer ; & qu'il s'étendoit en longueur dans un espace de plus de mille lieues depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan occidental. Il étoit situé dans le plus bel endroit de la Zone tempérée, entre le 24ᵉ. & le 56ᵉ. degré de latitude nord. Enfin, il renfermoit environ cent quatre-vingts mille lieues quarrées, dont la plus grande partie consistoit en terres fertiles & très-bien cultivées (89).



Notes du premier Chapitre.

(1) Dion Cassius (*l.* liv, *p.* 736), avec les notes de Reymar, qui a rassemblé tout ce que la vanité Romaine nous a laissé à cette occasion. Le marbre d'Ancyre, sur lequel Auguste avoit fait graver ses exploits, nous apprend que cet Empereur força les Parthes à restituer les drapeaux de Crassus.

(2) Strabon (*l.* xvi, *p.* 780); Pline (*Hist. nat. l.* vi, *c.* 32, 35), & Dion Cassius (*l.* liii, *p.* 723, & *l.* liv, *p.* 734), nous ont laissé des détails très-curieux de ces guerres. Les Romains se rendirent maîtres de Mariaba ou Merab, ville de l'Arabie heureuse, bien connue des Orientaux, (v. Abulfeda, & la *Géographie nubienne*, *p.* 52). Ils pénétrerent, après une marche de trois jours, jusqu'au pays qui produit les épices, principal objet de leur invasion.

(3) Par le massacre de Varus & de ses trois légions, (v. le premier livre des *Annales de Tacite*; Suétone, *Vie d'Auguste*, *c.* 23, & Velleius Paterculus, *l.* ii, *c.* 117, &c.) Auguste ne reçut pas la nouvelle de cette défaite avec toute la modération ni toute la fermeté que l'on devoit naturellement attendre de son caractere.

(4) Tacite, *Annal. l.* ii; Dion Cassius, *l.* lvi, *p.* 833, & le *Discours d'Auguste lui-même*, dans la *Satyre des Césars*. Ce dernier ouvrage est fort éclairci par les savantes

notes de son traducteur François, M. Spanheim.

(5) Germanicus, Suetonius Paulinus & Agricola furent traversés & rappellés dans le cours de leurs victoires. Corbulon fut mis à mort. Le mérite militaire, comme Tacite l'exprime admirablement, étoit réellement *imperatoria virtus*.

(6) César n'allegue point un pareil motif, mais Suétone en fait mention, *c.* 47. Au reste, les perles de la Bretagne eurent peu de valeur à raison de leur couleur obscure & livide. Tacite observe que c'étoit un défaut inhérent, (*Vie d'Agricola*, *c.* 12.) » *Ego facilius crediderim naturam margaritis* » *deesse quam nobis avaritiam* «.

(7) Sous les regnes de Claude, de Néron & de Domitien. Pomponius Mela, qui écrivoit sous le premier de ces Princes, espere (*l.* III, *c.* 6), qu'à la faveur du succès des armes Romaines, l'isle & ses sauvages habitants seront bientôt mieux connus. Il est assez amusant de lire de pareils passages au milieu de Londres.

(8) Voyez l'admirable abrégé que Tacite nous a donné dans la *Vie d'Agricola*. Ce sujet, malgré les recherches de nos savants Antiquaires, Camden & Horsley, est bien loin d'être épuisé.

(9) Les Ecrivains Irlandois, jaloux de la gloire de leur patrie, sont extrêmement irrités à cette occasion contre Tacite & contre Agricola.

(10) Voyez *Britannia Romana*, par Horsley, *l.* I, *c.* 10.

(11) Le Poëte Buchanan célebre avec beaucoup d'esprit & d'élégance (v. Ses *Sylvæ V.*) la liberté dont les anciens Ecossois ont toujours joui. Mais si le seul témoignage de Richard de Cirecenster suffit pour créer une Province Romaine au Nord de la muraille, cette indépendance se trouve renfermée dans des limites très-étroites.

(12) Voyez Appien (*in Proæm.*) & les descriptions uniformes des poésies erses qui, dans toutes les hypotheses, ont été composées par un Calédonien.

(13) Voyez le *Panégyrique de Pline*, qui paroît être appuyée sur des faits.

(14) Dion Cassius, *l.* LXVII.

(15) Hérodote, *l.* IV, *c.* 94; Julien, dans *les Césars*, avec les *Observations de Spanheim.*

(16) Pline, *Epit.* VIII, 9.

(17) Dion Cassius, *l.* LXVIII, *p.* 1123, 1131; Julien, *in Cæsaribus;* Eutrope, VIII, 2, 6; Aurelius Victor, & Victor, *in Epitom.*

(18) Voyez un *Mémoire de M. d'Anville, sur la Province de Dacie*, dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, *tom.* XXVIII, *p.* 444-468.

(19) Les sentiments de Trajan sont représentés au naturel, & d'une maniere fort agréable dans les *Césars* de l'Empereur Julien.

(20) Eutrope & Sextus Rufus ont voulu perpétuer cette illusion. Voyez une *Dissertation* très-ingénieuse de M. Freret dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, *tom.* XXI, *p.* 55.

(21) Dion Cassius, *l.* LXVIII, & les *Abréviateurs.*

(22) Ovid. *Fast: l.* II, *vers.* 667. Voyez Tite-Live, & Denis d'Halicarnasse, au regne de Tarquin.

(23) Saint Augustin prend beaucoup de plaisir à rapporter cette preuve de la foiblesse du dieu Terme & de la vanité des augures. Voyez *de Civitate Dei*, IV, 29.

(24) Voyez l'*Histoire Auguste*, *p.* 5, la *Chronique de St. Jérôme*, & tous les *Epitomes*. Il est assez singulier que cet événement mémorable ait été omis par Dion, ou plutôt par Xiphilin.

(25) Dion, *l.* LXIX, *p.* 1158; *Hist. Aug. p.* 5, 8. Si tous les ouvrages des Historiens étoient perdus, les médailles, les inscriptions & les autres monuments de ce siecle suffiroient pour nous faire connoître les voyages d'Adrien.

(26) Voyez l'*Histoire Auguste* & les *Epitomes*.

(27) Il ne faut cependant pas oublier que sous le regne d'Adrien, le fanatisme arma les Juifs, & excita une rébellion violente dans une Province de l'Empire. Pausanias, (*l.* VIII, *c.* 43) parle de deux guerres nécessaires, terminées heureusement par les Généraux d'Antonin le Pieux; l'une contre les Maures vagabonds, qui furent chassés dans les déserts du Mont Atlas; l'autre contre les Brigantes de Bretagne, qui avoient envahi la Province Romaine. L'*Histoire Auguste* fait mention, *p.* 19, de ces deux guerres & de plusieurs autres hostilités.

(28) Appien d'Alexandrie, dans la Préface de son *Histoire des Guerres Romaines*.

(29) Dion, *l.* LXXI, *Histoire Auguste in Marco*. Les victoires remportées sur les Parthes ont fait naître une foule de relations dont les Auteurs méprisables ont été sauvés de l'oubli, & tournés en ridicule dans une satyre très-ingénieuse de Lucien.

(30) Le plus pauvre soldat possédoit plus de neuf cents livres, (Denis d'Halicarnasse, IV, 17) somme considérable dans un temps où l'espece étoit si rare, qu'une once d'argent valoit soixante-dix livres pesant d'airain. La populace, qui avoit été exclue du service militaire par l'ancienne constitution, fut indifféremment admise par Marius. Voyez Salluste, *Guerre de Jugurtha*, *c.* 91.

(31) César composa une de ses légions (nommée *Alauda*, en François l'*Alouette*) de Gaulois & d'étrangers, mais ce fut pendant la licence des guerres civiles, & après ses victoires, il leur donna pour récompense le droit de citoyen Romain.

(32) Voyez Vegece, *de re Militari*, *l.* I, *c.* 2-7.

(33) Le serment de fidélité que l'Empereur exigeoit des troupes, étoit renouvellé tous les ans le premier de Janvier.

(34) Tacite appelle les aigles Romaines *Bellorum deos*. Placées dans une chapelle au milieu du camp, elles étoient adorées par les soldats comme les autres divinités.

(35) Voyez Gronovius, *de Pecunia vetere*, *l.* III, *p.* 120, &c. L'Empereur Domitien porta la paie annuelle des légion-

naires à douze pieces d'or, environ deux cents quarante livres. Cette paie s'augmenta insensiblement par la suite, selon le progrès du gouvernement militaire & de la richesse de l'Etat. Après vingt ans de service, le vétéran recevoit trois mille deniers, environ deux mille trois cents livres, ou une portion de terre de la valeur de cette somme. La paie des gardes étoit double de celle des légionnaires, & en général, les gardes jouissoient de privileges bien plus considérables.

(36) *Exercitus ab exercitando*, Varron, *de Lingua Latina*, *l.* IV; Ciceron, *Tuscul.* *l.* II, 37. On pourroit donner un ouvrage bien intéressant en examinant le rapport qui existe entre la langue & les mœurs d'une nation.

(37) Vegece, *l.* II, & le reste de son premier livre.

(38) M. le Beau a donné des éclaircissements sur la danse pyrrique dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, *t.* XXXV, *p.* 262, &c. Ce savant Académicien a rassemblé, dans une suite d'excellents Mémoires, tous les passages des anciens qui concernent la légion Romaine.

(39) Josephe, *de bello Judaïco*, *l.* III, *c.* 5. Nous sommes redevables à cet Ecrivain Juif de quelques détails très-curieux sur la discipline Romaine.

(40) *Panégyrique de Pline*, *c.* 13; *vie d'Adrien dans l'Histoire Auguste.*

(41) Voyez dans le VIe. livre de son histoire, une digression admirable sur la discipline des Romains.

(42) Vegece, *de re militari*, *l.* II, *c.* 4, &c. Une partie considérable de son Abrégé est prise des réglements de Trajan & d'Adrien. La légion, telle qu'il la décrit, ne peut convenir à aucun autre siecle de l'Empire Romain.

(43) Vegece, *de re Militari*, *l.* II, *c.* I. Du temps de Ciceron & de César, le mot *Miles* se bornoit presque à l'infanterie. Sous les Empereurs & dans les siecles de chevalerie, il désigna particuliérement les gens d'armes qui combattoient à cheval.

(44) Du temps de Polybe & de Denis d'Halicarnasse (*l.* V, *c.* 45), la pointe d'acier du *pilum* semble avoir été beaucoup plus longue. Dans le siecle où Vegece écrivoit, elle fut réduite à un pied, ou même à neuf pouces. J'ai pris un milieu.

(45) Pour les armes des Légionnaires, voyez Juste Lipse, *de militiâ Romanâ*, *l.* III, *c.* 2-7.

(46) Voyez la belle comparaison de Virgile, *Georg.* II, v. 279.

(47) M. Guichard, *Mémoires militaires*, *t.* I, *c.* 4, & nouveaux *Mémoires*, *t.* I, *p.* 293-311, a traité ce sujet en homme instruit & en Officier.

(48) Voyez *la Tactique d'Arrien*. Cet Auteur Grec, passionné pour les institutions de sa patrie, a mieux aimé décrire la Phalange, qu'il connoissoit seulement par les écrits des Anciens, que les légions qu'il avoit commandées.

(49) *Polyb.* *l.* XVII.

(50) Vegece, *de re Militari*, *l.* II, *c.* 6. Son témoignage positif, qui pourroit être encore appuyé par des circonstances évidentes, devroit bien imposer silence à ces critiques qui refusent à la légion Impériale son corps de cavalerie.

(51) Voyez *Tite-Live* presque par-tout, & spécialement XLII, 61.

(52) Pline, *Hist. Nat.* XXXIII, 2. Le véritable sens de ce passage très-curieux a été découvert & éclairci par M. de Beaufort, *Rép. Romaine*, *l.* II, *c.* 2.

(53) Horace & Agricola nous en donnent un exemple. Il paroît que cette coutume étoit un vice dans la discipline Romaine. Adrien essaya d'y remédier en fixant l'âge qu'il falloit avoir pour être Tribun.

(54) Voyez *la Tactique d'Arrien*.

(55) Tel étoit en particulier l'état des Bataves. Tacite, *Mœurs des Germains*, *c.* 29.

(56) Marc-Aurele, après avoir vaincu les Quades & les Marcomans, les obligea de lui fournir un corps de troupes considérable, qu'il envoya aussi-tôt en Bretagne. Dion, *l.* LXXI.

(57) Tacite, *Annal.* IV, 5. Ceux qui parlent d'un certain nombre de fantassins, & de deux fois autant de chevaux, confondent les auxiliaires des Empereurs avec les Italiens alliés de la République.

(58) Vegece, II, 2; Arrien, dans sa *Description de la Marche & de la Bataille contre les Alains*.

(59) Le Chevalier Folard (dans son *Commentaire sur Polybe*, *tom.* II, *p.* 233-290) a traité des anciennes machines avec beaucoup d'érudition & de sagacité ; il les préfere même, à beaucoup d'égards, aux canons & aux mortiers que nous employons. Il faut observer que chez les Romains, l'usage des machines devint plus commun à mesure que la valeur personnelle & les talents militaires disparurent dans l'Empire. Lorsqu'il ne fut pas possible de trouver des hommes, il fallut bien y suppléer par des instruments de différente espece. V. Vegece, II, 25 & Arrien.

(60) » *Universa quæ in quoque belli ge-* » *nere necessaria esse creduntur, secum legio* » *debet ubique portare, ut in quovis loco* » *fixerit castra, armatam faciat civitatem* ". C'est par ces mots emphatiques que Vegece termine son second Livre, & la description de la légion.

(61) Pour la castramétation des Romains, voyez Polybe, *l.* VI, avec Juste Lipse, *de militiâ Romanâ ;* Josephe, *de bel. Judaic. l.* III, *c.* 5 ; Vegece, I, 21-25, III, 9, & *Mémoires de Guichard*, *tom.* I, *c.* I.

(62) Ciceron, *Tuscul.* II, 37 ; Josephe ; *de bel. Judaic. l.* III, 5 ; Frontin, IV, I.

(63) Vegece, I, 9. Voyez *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, *tom.* XXV, *p.* 187.

(64) Ces évolutions sont admirablement expliquées par M. Guichard, nouveaux *Mémoires*, *tom.* I, *p.* 141-234.

(65) Tacite (*Annal.* IV, 5), nous a donné un état des légions ſous Tibere & Dion, (*l.* LV, *p.* 794) ſous Alexandre Severe. J'ai tâché de prendre un milieu juſte entre ces deux périodes. Voyez auſſi Juſte Lipſe, *de magnitudine Romanâ*, *l.* 1, *c.* 4, 5.

(66) Les Romains eſſayerent de cacher leur ignorance & leur terreur ſous le voile d'un reſpect religieux. Voyez Tacite, *mœurs des Germains*, *c.* 34.

(67) Plutarque, *Vie de M. Antoine*; & cependant, ſi nous en croyons Oroſe, ces énormes citadelles ne s'élevoient pas de plus de dix pieds au-deſſus de l'eau, VI, 19.

(68) Voyez Juſte Lipſe, *de mag. Rom.* *l.* 1, *c.* 5. Les ſeize derniers Chapitres de Vegece ont rapport à la marine.

(69) Voltaire, *Siecle de Louis XIV*, *c.* 19. Il ne faut cependant pas oublier que la France ſe reſſent encore de cet effort extraordinaire.

(70) Voyez Strabon, *l.* II. Il eſt aſſez naturel de ſuppoſer qu'*Arragon* vient de *Taraconenſis*, pluſieurs Auteurs modernes, qui ont écrit en Latin, ſe ſervent de ces deux mots comme ſynonymes. Il eſt cependant certain que l'Arragon, petite riviere qui tombe des Pyrénées dans l'Ebre, donna d'abord ſon nom à une Province, & enſuite à un Royaume. V. d'Anville, *Géographie du moyen âge*, *p.* 181.

(71) Cent quinze *Cités* paroiſſent dans la notice de la Gaule : on ſait que ce nom étoit donné non-ſeulement à la ville

capitale, mais encore au territoire entier de chaque Etat. Plutarque & Appien font monter le nombre des Tribus à trois ou quatre cents.

(72) D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule.*

(73) *Histoire de Manchester*, par Whitaker, *vol.* 1, *c.* 3.

(74) Les Venetes d'Italie, quoique souvent confondus avec les Gaulois, étoient probablement Illyriens d'origine. Voyez M. Freret, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, *t.* XVIII.

(75) Voyez Maffei, *Verona illustrata*, *l.* I.

(76) Le premier contraste fut observé par les Anciens (voyez Florus, I, II). Le second doit frapper tout voyageur moderne.

(77) Pline (*Hist. Nat. l.* III) suit la division d'Italie par l'Empereur Auguste.

(78) Tournefort, *Voyage en Grece & en Asie mineure*, *lettre* XVIII. V. M. de Buffon, *Hist. Nat. tom.* I, *p.* 411.

(79) Le nom d'Illyrie appartenoit originairement aux côtes de la mer Adriatique. Les Romains l'étendirent par degrés depuis les Alpes jusqu'au Pont-Euxin. Voyez *Severini Pannonia*, *l.* I, *c.* 3.

(80) Un voyageur Vénitien, l'Abbé Fortis, nous a donné récemment une description de ces contrées obscures. Mais nous ne pouvons attendre la géographie & les antiquités de l'Illyrie occidentale que de la munificence de l'Empereur, Souverain de cette contrée.

(81) La Save prend ſa ſource près des confins de l'Iſtrie. Les Grecs des premiers âges regardoient ce fleuve comme la principale branche du Danube.

(82) Voyez le périple d'Arrien. Cet Auteur avoit examiné les côtes du Pont-Euxin lorſqu'il étoit Gouverneur de la Cappadoce.

(83) Le progrès de la Religion eſt bien connu. L'uſage des lettres s'introduiſit parmi les Sauvages de l'Europe environ quinze cents ans avant Jeſus-Chriſt, & les Européens les porterent en Amérique environ quinze ſiecles après la naiſſance du Sauveur.

L'alphabeth Phénicien fut conſidérablement altéré dans une période de trois mille ans, en paſſant par les mains des Grecs & des Romains.

(84) Dion, LXVIII, *p.* 1131.

(85) Selon Ptolémée, Strabon & les Géographes modernes, l'iſthme de Suez eſt la borne de l'Aſie & de l'Afrique. Denis, Mela, Pline, Salluſte, Hirtius & Solin, en étendant les limites de l'Aſie juſqu'à la branche occidentale du Nil, ou même juſqu'au grand Catabathmus, renferment dans cette partie du monde, non-ſeulement l'Egypte, mais encore preſque toute la Libye.

(86) La longue étendue, la hauteur modérée, & la pente douce du mont Atlas (voyez *les Voyages de Shaw, p.* 5) ne s'accordent pas avec l'idée d'une montagne iſolée, qui cache ſa tête dans les nues,

& qui paroît supporter le ciel. Le Pic de Ténérife, au contraire, s'éleve à plus de deux mille deux cents toises au-dessus du niveau de la mer; & comme il étoit fort connu des Phéniciens, peut-être a-t-il donné lieu aux fictions des Poëtes Grecs. Voyez Buffon, *Hist. nat. tom.* I, *p.* 312; *Hist. des Voyages*, *tom.* II.

(87) M. de Voltaire, *tom.* XIV, *p.* 297, donne trop généreusement aux Romains les isles Canaries. Il ne paroît pas qu'elles leur ayent jamais appartenu.

(88) Bergier, *Hist. des grands Chemins*, *l.* III, *c.* 1, 2, 3, 4, ouvrage rempli de recherches très-utiles.

(89) Voyez la *Description du Globe*, par Templeman. Mais je ne me fie ni à l'érudition ni aux cartes de cet Ecrivain.



CHAPITRE II.

De l'union & de la prospérité intérieure de l'Empire Romain dans le siecle des Antonins.

Principes du Gouvernement.

Ce n'est pas seulement par l'étendue & par la rapidité des conquêtes que nous devons juger de la grandeur de Rome. Le Souverain des déserts de la Russie donne des loix à une partie du globe bien plus considérable. Sept ans après son départ de Macédoine, Alexandre avoit érigé des trophées sur les rives de l'Hyphases (1). En moins d'un siecle, l'invincible Zingris & les Princes Mogols ses successeurs, répandirent la désolation depuis la mer de la Chine jusqu'aux confins de l'Egypte & de l'Allemagne (2). Mais la puissance de Rome portoit sur une base bien plus solide. Ce superbe édifice étoit l'ouvrage de plusieurs siecles. Les contrées soumises à Trajan & aux Antonins étoient étroitement unies en-

tre elles par les Loix, & embellies par les Arts. Il pouvoit arriver qu'elles souffrissent de quelqu'abus d'autorité; mais en général le principe du Gouvernement étoit sage, simple, & établi pour le bonheur des peuples. Les habitants des Provinces exerçoient paisiblement le culte de leurs ancêtres; & confondus avec les conquérants, ils jouissoient des mêmes avantages, & parcouroient d'un pas égal la carriere des honneurs.

Tolérance universelle.

I. La politique du Sénat & des Souverains de Rome fut heureusement secondée dans tout ce qui concernoit la Religion, par les lumieres de quelques-uns de leurs sujets, & par la superstition aveugle des autres. Les différents cultes admis dans l'Empire étoient tous considérés par le peuple comme également vrais, par le philosophe comme également faux, & par le magistrat comme également utiles. Ainsi la tolérance entretenoit la concorde, & inspiroit une indulgence réciproque.

Du peuple.

La superstition du peuple n'étoit point irritée par l'aigreur théologique, ni renfermée dans les chaînes

d'un syſtême ſpéculatif (*). Fidèlement attaché aux cérémonies de ſon pays, le Polithéiſte recevoit avec une foi implicite les différentes Religions de la terre (3). La crainte, la reconnoiſſance, la curioſité enflammoient ſon imagination; un ſonge, un préſage, un accident extraordinaire, un voyage entrepris dans des régions éloignées, étoient autant de cauſes qui l'engageoient perpétuellement à multiplier les articles de ſa foi & à augmenter le nombre de ſes dieux tutélaires. Le frêle tiſſu de la mythologie Payenne, étoit compoſé d'une foule de matériaux différents à la vérité, mais non mal aſſortis. Auſſi-tôt que l'on avoit décerné les honneurs de l'apothéoſe aux héros & aux ſages, dont la vie ou la mort avoit été utile à leur patrie, il étoit univerſellement reconnu que, s'ils n'étoient pas dignes d'êtres adorés, ils méritoient au moins la vénération du

(*) Je traduis ici littéralement mon Auteur : on en verra la raiſon dans mon Avertiſſement.

du genre humain. Par-tout les bois & les fleuves étoient peuplés de divinités, dont l'influence étoit propre à chaque canton particulier; & lorsque le Romain conjuroit la colere du Tibre, il ne pouvoit mépriser l'habitant de l'Egypte, qui, prosterné aux pieds du Nil, remercioit ce fleuve de ses bienfaits. Les puissances visibles de la nature, les planetes & les éléments étoient les mêmes dans tout l'univers : les gouverneurs invisibles du monde moral, ne pouvoient être représentés que par des fictions & des allégories entiérement semblables. Toutes les vertus devinrent autant de divinités; le vice même eut ses autels. Chaque art, chaque profession reconnut parmi les habitants du ciel, un protecteur, dont les attributs, dans les siecles & les contrées les plus éloignés, tenoient au caractere particulier de ses adorateurs. Des intérêts & des dispositions si contraires sembloient exiger une main habile qui gouvernât dans chaque systême la république des Dieux. On s'apperçut combien l'existence d'un premier être étoit nécessaire; & ce

chef unique dut à cette conviction & à la flatterie (*) les perfections les plus sublimes : insensiblement il fut appellé le Monarque tout puissant & le souverain Créateur (4). La différence des Religions ne troubloit point la paix de l'univers. Les nations n'étoient attentives qu'aux rapports qui se trouvoient entre leur cultes. Souvent le Grec, le Romain, le Barbare venoient offrir leur encens dans les mêmes temples : malgré la diversité de leurs cérémonies, ils se persuadoient aisément que, sous des noms différents, ils invoquoient la même divinité. Les chants d'Homere embellirent la mythologie : & ce Poëte donna le premier une forme presque réguliere au polythéisme de l'ancien monde (5).

Des Philosophes.

Les Philosophes de la Grece avoient puisé leur morale dans la nature de l'homme, plutôt que dans celle de l'Etre suprême. La Divinité étoit cependant à leurs yeux l'objet d'une mé-

(1) Voyez aussi sur cet endroit mon Avertissement.

ditation profonde & très-importante: ils développerent dans leurs ſublimes recherches la force & la foibleſſe de l'eſprit humain (6). On diſtinguoit parmi eux quatre ſectes principales. Les Stoïciens & les Platoniciens s'efforcerent de concilier les intérêts oppoſés de la raiſon & de la piété. Ils nous ont laiſſé les preuves les plus ſublimes de l'exiſtence & des perfections d'une cauſe premiere ; mais, comme il leur étoit impoſſible de concevoir la création de la matiere, l'ouvrier, dans la philoſophie de Zénon, n'eſt pas aſſez diſtingué de l'ouvrage. D'un autre côté, le dieu intellectuel de Platon & de ſes diſciples eſt trop idéal, & ne peut être ſaiſi par les ſens. Les opinions des Epicuriens & des Académiciens tenoient moins à la Religion : la ſcience modeſte des uns ne leur permettoit pas de prononcer ; ils doutoient d'une providence que l'ignorance poſitive des autres leur faiſoient entiérement rejetter. Quoique diviſés entre eux, les Sages de la Grece s'accordoient tous à n'ajouter aucune foi aux ſuperſtitions du peuple. Ce grand principe leur ſervoit de

base commune, & ils s'empressoient de le communiquer aux jeunes éleves, qui, remplis d'une noble émulation, accouroient en foule à Athenes & dans les autres contrées de l'Empire où l'on cultivoit les sciences. En effet, comment un Philosophe auroit-il pu reconnoître l'empreinte de la Divinité dans les contes puériles des Poëtes & dans les traditions informes de l'antiquité? Pouvoit-il adorer comme dieux, ces êtres vicieux, qui n'auroient été sur la terre que les plus vils des mortels? Cicéron se servit des armes de la raison & de l'éloquence pour combattre les systêmes absurdes du paganisme; mais la satyre de Lucien étoit bien plus faite pour les détruire: aussi ses traits eurent-ils plus de succès. Un Ecrivain répandu dans le monde ne se hasarderoit pas à jetter du ridicule sur des divinités qui ne seroient pas déja secretement un objet de mépris aux yeux de la classe la plus éclairée de la société (7).

Malgré l'esprit d'irréligion qui s'étoit introduit dans le siecle des Antonins, on respectoit encore l'intérêt

des Prêtres & la crédulité du peuple. Les Philoſophes dans leurs écrits & dans leurs diſcours, ſoutenoient la dignité de la raiſon, mais ils ſoumettoient en même-temps leurs actions à l'empire des loix & de la coutume. Remplis d'indulgence pour ces erreurs qui excitoient leur pitié, ils pratiquoient avec ſoin les cérémonies de leurs ancêtres, & on les voyoit fréquenter les temples des Dieux, quelquefois même ils ne dédaignoient pas de jouer un rôle ſur le théâtre de la ſuperſtition, & la robe d'un Pontife cachoit ſouvent un Athée.

Avec de pareilles diſpoſitions, les Sages de l'antiquité étoient bien éloignés de vouloir s'engager dans aucune diſpute ſur les dogmes & les différents cultes du vulgaire. Ils voyoient avec la plus grande indifférence les formes variées que prenoit l'erreur pour en impoſer à la multitude; & quoiqu'ils mépriſaſſent intérieurement tous les Dieux de l'univers, ils s'approchoient avec reſpect des autels de la Divinité que l'on invoquoit avec tant de pompe, ſous le nom de Jupiter, ſur le Capitole, au

milieu des sables de la Lybie, ou dans les jeux olympiques (8).

Du Magistrat.

Il est difficile d'imaginer comment l'esprit de persécution auroit pu s'introduire dans l'administration de l'Empire. Les Magistrats ne se laissoient point entraîner par les prestiges d'un zele aveugle, puisqu'ils étoient eux-mêmes philosophes, & que l'école d'Athènes avoit donné des loix au Sénat de Rome : ils ne pouvoient être guidés ni par l'ambition, ni par l'avarice, dans un état où la jurisdiction ecclésiastique étoit réunie à la puissance temporelle. Les plus illustres Sénateurs remplissoient les fonctions augustes du Sacerdoce, & les Souverains furent constamment revêtus de la dignité de grand Pontife. Cette union de la Religion avec le gouvernement civil entretenoit l'harmonie dans tous les ordres de l'Empire : les fêtes publiques avoient été instituées pour adoucir les mœurs des peuples : l'art des augures étoit un instrument utile dans les mains de la politique, si intéressée à établir la croyance d'une vie à venir. Le parjure devoit être puni tôt ou

tard par les dieux vengeurs, & il trembloit sans cesse à la vue des supplices cruels qui lui étoient réservés : cette conviction intime formoit le lien le plus ferme de la société (9). Persuadés de tous ces avantages, les Romains croyoient aussi que toutes les différentes especes de cultes ne contribuoient pas moins au bonheur de l'Empire : des institutions consacrées dans chaque pays par le temps & par l'expérience, leur paroissoient pouvoir seules convenir au climat & aux habitants. Il est vrai que les statues des dieux & les ornements des temples, devenoient souvent la proie de l'avarice & de la cupidité (10). Mais les nations vaincues éprouvoient dans l'exercice de la religion de leurs ancêtres, l'indulgence & même la protection des vainqueurs; la Gaule seule semble avoir été exceptée de cette tolérance universelle. Sous le prétexte spécieux d'abolir les sacrifices humains, Tibere & Claude détruisirent l'autorité dangereuse des Druïdes (11) : cependant ces Prêtres échapperent à la proscription; ils subsisterent en paix

Dans les Provinces.

dans l'obscurité, avec leurs dieux & leurs autels, jusqu'à la destruction du paganisme (12).

A Rome. Rome étoit sans cesse remplie d'étrangers, qui se rendoient en foule de toutes les parties du monde dans cette Capitale de l'Empire (13), & qui tous y introduisoient les superstitions de leur patrie (14). Chaque ville avoit le droit de maintenir son ancien culte dans sa pureté : le Sénat Romain usoit quelquefois de ce privilege commun, pour opposer une digue à l'inondation de tant de cérémonies ridicules. De toutes les religions, celle des Egyptiens étoit la plus vile & la plus méprisable; aussi l'exercice en fut-il souvent défendu : on démolissoit les temples d'Isis & de Sérapis, & leurs adorateurs étoient bannis de Rome & de l'Italie (15). Mais que peuvent les foibles efforts de la politique contre le zele ardent du fanatisme? Bientôt les exilés reparoissoient ; on voyoit s'augmenter en même-temps le nombre des prosélites ; les temples étoient rebâtis avec encore plus de magnificence : enfin, Isis & Séra-

pis prirent place parmi les divinités Romaines (16). Cette indulgence n'avoit rien de contraire aux anciennes maximes du gouvernement. Dans les plus beaux ſiecles de la République, Cybele & Eſculape avoient été invités, par des ambaſſades ſolemnelles (17), à venir prendre ſéance dans le Capitole ; & l'on avoit coutume de ſéduire les divinités tutélaires des villes aſſiégées, en leur promettant des honneurs plus diſtingués & un rang plus illuſtre (18). Inſenſiblement Rome devint le temple de ſes ſujets, & tous les dieux de l'univers eurent la liberté de réſider dans cette ſuperbe ville (19).

Liberté de Rome.

II. Les anciennes Républiques de la Grece crurent devoir conſerver, ſans aucun mélange, le ſang de leurs premiers citoyens. Cette fauſſe politique renverſa la fortune, & hâta la ruine d'Athenes & de Lacédémone ; mais le génie entreprenant de Rome ſacrifia l'orgueil à l'ambition. La prudence & la gloire firent diſparoître devant lui toute diſtinction d'eſclaves, d'étrangers, d'ennemis & de Barbares (20). Par-tout où il put

découvrir le mérite & la vertu, il s'empressa de les adopter. Dans l'époque la plus florissante de la République d'Athenes, trente mille (21) citoyens furent insensiblement réduits au nombre de vingt-un mille (22). Rome nous présente dans ses accroissements un tableau bien différent: le premier cens de Servius Tullius ne se montoit qu'à quatre-vingt-trois mille hommes; ce nombre s'augmenta rapidement malgré des guerres perpétuelles & les colonies que l'on envoyoit souvent au-dehors: enfin, avant la guerre sociale, on comptoit quatre cents soixante-trois mille citoyens en état de porter les armes (23). Les alliés demanderent avec hauteur à être compris dans la distribution des honneurs & des privileges; mais le Sénat aima mieux recourir aux armes que de se déshonorer par une concession forcée. Les Samnites & les Lucaniens furent punis sévérement de leur témérité. La République ouvrit son sein aux autres Etats d'Italie, à mesure qu'ils rentrerent dans leur devoir (24), & bientôt la liberté publique fut

anéantie. Dans un gouvernement démocratique, les citoyens exercent l'autorité souveraine : entre les mains d'une multitude immense, incapable de suivre la même direction, cette autorité est une source d'abus, & finit par s'évanouir. Mais lorsque les Empereurs eurent supprimé les assemblées populaires, les vainqueurs se trouverent confondus avec les autres nations : seulement ils tenoient le premier rang parmi les sujets. Leur accroissement, quoique rapide, n'étoit plus accompagné des mêmes dangers. Cependant les Princes qui adopterent les sages maximes d'Auguste, maintinrent avec le plus grand soin la dignité du nom Romain, & ils furent très-réservés à accorder le titre de citoyen (25).

Avant que les privileges des Romains se fussent étendus à tous les habitants de l'Empire, l'Italie, bien différente des autres Provinces, étoit le centre du gouvernement & la base la plus solide de la constitution; elle se vantoit d'être le berceau, ou du moins la résidence des Sénateurs & des Césars (26). Les terres des Ita- Italie.

liens étoient exemptes d'impositions, & leurs personnes de la jurisdiction arbitraire des Gouverneurs. Formées d'après le modele parfait de la Capitale, leurs villes jouissoient de la puissance exécutrice, sous l'inspection immédiate de l'autorité souveraine. Depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité de la Calabre, les naturels du pays naissoient tous citoyens de Rome. Ils avoient oublié leurs anciennes haines, & insensiblement ils étoient parvenus à former une grande nation, réunie par la langue, les mœurs & les institutions civiles, & digne de soutenir le poids d'un puissant Empire. La République se glorifioit de cette noble politique; elle en étoit souvent récompensée par le mérite & par les services des enfants qu'elle avoit adoptés. Si la distinction du nom Romain, renfermée dans les murs de la ville, n'eût été le partage que des anciennes familles, ce nom immortel auroit été privé de ses plus riches ornements. Mantoue est devenue célebre par la naissance de Virgile. Horace ne sait s'il doit être appellé Lucanien ou citoyen

d'Apulie. Ce fut à Padoue que le peuple Romain trouva un pinceau digne de faire passer à la postérité l'histoire majestueuse de ses triomphes. Les Catons étoient venus de Tusculе déployer dans la Capitale toutes les vertus du patriotisme; & la petite ville d'Arpinum eut l'honneur d'avoir produit deux illustres citoyens : Marius, qui mérita, après Romulus & Camille, le titre glorieux de fondateur de Rome, & Ciceron qui, en arrachant sa patrie aux fureurs de Catilina, la mit en état de disputer à la Grece la palme de l'éloquence (27).

Les Provinces de l'Empire, dont nous avons déja donné la description, étoient déchues de leurs forces & privées de toute liberté. Dans la Grece (28), en Etrurie & dans la Gaule (29), le premier soin du Sénat fut de détruire des associations qui pouvoient éclairer des sujets conquis. Il étoit dangereux de faire connoître à l'univers, que les Romains avoient su profiter de la division de leurs ennemis, & qu'ainsi l'union pouvoit arrêter le progrès de leurs Provinces.

armes. Souvent leur ambition prenoit le masque de la générosité ou de la reconnoissance. Des Souverains devoient pendant quelque temps leur sceptre à ces fausses vertus; mais aussi-tôt qu'ils avoient rempli la tâche qui leur avoit été imposée de façonner au joug les nations vaincues, ils étoient précipités du trône. Les Etats libres qui avoient embrassé la cause de Rome, admis d'abord au rang d'alliés, furent ensuite réduits en servitude. Des Ministres nommés par le Sénat & les Empereurs, exerçoient une autorité absolue & sans bornes. Mais les maximes salutaires du gouvernement, qui avoient assuré la paix & la soumission de l'Italie, pénétrerent dans les contrées lés plus éloignées. L'établissement des colonies & le titre de citoyen accordé aux sujets distingués par leur mérite & leur fidélité, multiplierent la nation; bientôt on vit des Romains dans tout l'Empire.

Colonies & villes municipales.

» Le Romain s'établit par-tout où » il porte les armes ". Cette observation si juste de Séneque (30), est confirmée par les faits & par l'ex-

périence. Les habitants de l'Italie, attirés par l'attrait du plaisir & de l'intérêt, se hâtoient de jouir des fruits de la victoire. Quarante ans après la réduction de l'Asie, quatre-vingts mille Romains furent massacrés en un seul jour, par les ordres du cruel Mithridate (31). Ces exilés volontaires consentoient à vivre loin de leur patrie pour se livrer au commerce, à l'agriculture & à la perception des revenus publics. Dans la suite, lorsque sous les Empereurs les légions eurent été rendues permanentes, toutes les Provinces furent remplies de soldats; les vétérans, après avoir reçu la récompense de leurs services, en argent ou en terre, avoient coutume de s'établir avec leurs familles dans le pays qui avoit été le théâtre de leurs exploits. Dans tout l'Empire, mais principalement dans la partie occidentale, on réservoit les terreins les plus fertiles & les positions les plus avantageuses pour les colonies, dont les unes étoient d'institution civile, & les autres tenoient au gouvernement militaire. Dans leurs mœurs & dans l'administration inté-

rieure, elles présentoient une image parfaite de la métropole. Elles contribuoient à faire respecter le nom Romain; les habitants du pays où elles étoient situées, unis bientôt avec elles par des alliances & par les nœuds de l'amitié, ne manquoient pas d'aspirer aux mêmes honneurs & aux mêmes avantages, & ne négligeoient rien pour les obtenir (32). Les villes municipales parvinrent insensiblement au rang & à la splendeur des colonies; sous Adrien, l'on ne savoit quelles étoient celles dont le sort devoit être préféré (33). Le droit de latium étoit d'une espece particuliere: dans les villes qui jouissoient de cette faveur, les Magistrats seulement prenoient, à l'expiration de leurs offices, la qualité de citoyen Romain; mais comme ils étoient annuels, les principales familles se trouvoient bientôt revêtues de cette dignité (34). Il suffisoit de porter les armes dans les légions (35), d'exercer quelqu'emploi civil, en un mot, de rendre service à l'Etat, ou de développer quelque talent personnel, pour recevoir un présent dont le

prix diminuoit tous les jours par la libéralité exceſſive des Empereurs. Cependant, dans le ſiecle des Antonins, ce titre étoit accompagné d'avantages réels, quoiqu'il eût été accordé à un très-grand nombre de ſujets. Il procuroit au peuple le bénéfice des loix Romaines, principalement dans les mariages, les ſucceſſions & les teſtaments, & il ouvroit une carriere brillante à ceux dont les prétentions étoient ſecondées par la faveur & par le mérite. Les petits-fils de ces Gaulois, que Jules-Céſar avoit aſſiégés dans Aleſie, commandoient des légions, gouvernoient des Provinces, & étoient admis dans le Sénat de Rome (36); leur ambition, au-lieu de troubler la tranquillité de l'Etat, ſe trouvoit étroitement liée à ſa ſûreté & à ſa grandeur.

Diviſions des Provinces Grecques & Latines.

Les Romains n'ignoroient pas l'influence du langage ſur les mœurs : auſſi s'occuperent-ils ſérieuſement des moyens d'étendre avec leurs armes l'uſage de la langue Latine (37). Il ne reſta aucune trace des différents dialectes d'Italie; l'Etruſque, le Sabin & le Venete diſparurent. Les Provin-

ces de l'Orient ne furent pas aussi dociles à la voix d'un maître victorieux. L'Empire se trouva ainsi partagé en deux parties entiérement différentes. Cette distinction se perdit dans l'éclat de la prospérité; mais elle devint plus sensible, à mesure que les ombres de l'adversité s'abaissérent sur l'univers Romain. Les contrées de l'Occident avoient été civilisées par les mêmes mains qui les avoient soumises.

A peine les Barbares furent-ils réduits à l'obéissance, que leurs esprits susceptibles de toutes les impressions, reçurent avec avidité les premieres lueurs de la politesse & des sciences. La langue de Virgile & de Ciceron fut universellement adoptée en Afrique, en Espagne, dans la Gaule, en Bretagne & dans la Pannonie (38). Il est vrai qu'elle y perdit de sa pureté. Les paysans seuls conserverent dans leurs montagnes, de foibles vestiges des idiomes Celtes & Puniques (39). L'étude & l'éducation inspirerent par degrés, des sentiments Romains, aux habitants de ces contrées, qui avoient combattu pendant

si long-temps pour leur liberté. Ainsi les Provinces Latines adopterent les loix & les coutumes de leurs vainqueurs ; elles solliciterent avec plus d'ardeur, & obtinrent avec plus de facilité le titre & les honneurs de citoyen Romain ; elles soutinrent la dignité de la République dans les armes aussi-bien que dans les lettres (40). Enfin, elles produisirent dans la personne de Trajan un Empereur que les Scipions n'auroient pas désavoué pour leur compatriote. La situation des Grecs étoit bien différente de celle des Barbares. Il s'étoit écoulé plusieurs siecles depuis que ce peuple célebre avoit été civilisé & corrompu. Il avoit trop de goût pour abandonner une langue harmonieuse, & en même-temps trop de vanité pour adopter des institutions étrangeres. Constamment attaché à ses préjugés, même après avoir perdu les vertus de ses ancêtres, il affectoit de mépriser les mœurs grossieres des Romains, dont il étoit forcé d'admirer la haute sagesse, & de respecter la puissance supérieure (41). Les mœurs & la langue des Grecs n'étoient pas renfer-

mées dans les limites étroites de cette contrée, jadis ſi fameuſe; les armes & les colonies en avoient répandu l'influence depuis la mer Adriatique juſqu'au Nil & à l'Euphrate. L'Aſie étoit remplie de villes Grecques, & les Princes de Macédoine furent long-temps paiſibles poſſeſſeurs des trônes de Syrie & d'Egypte. Ces Monarques réuniſſoient dans leur extérieur pompeux l'élégance d'Athenes & le luxe de l'Orient; & les ſujets les plus riches s'empreſſoient, ſans ſortir de leur rang, de ſuivre l'exemple de la Cour, & de déployer une grande magnificence. Telle étoit la diviſion générale de l'Empire Romain, relativement aux langues Grecque & Latine. On peut cependant renfermer dans une troiſieme claſſe, les naturels de Syrie, & ſur-tout ceux de l'Egypte. Attachés à leurs anciens dialectes, qui leur interdiſoient tout commerce avec le genre humain, ils reſterent plongés dans une ignorance profonde (42). La vie molle & efféminée des uns les expoſoit au mépris; la ſombre férocité des autres leur attira la haine des vainqueurs (43).

Ces peuples chercherent rarement à ſe rendre dignes de la qualité éminente de citoyen Romain; & l'on a remarqué qu'après la chûte des Ptolémées, il s'écoula plus de deux cents trente ans, avant qu'un Egyptien eût été admis dans le Sénat de Rome (44).

Usage général des deux langues.

Rome triomphante fut ſubjuguée par les arts de la Grece. Cette réflexion, quoique commune, n'en eſt pas moins juſte. Ces Ecrivains immortels, qui font encore les délices de l'Europe ſavante, furent bientôt connus en Italie & dans les Provinces occidentales; ils furent lus avec tranſport, & devinrent l'objet de l'admiration publique. Mais les occupations agréables des Romains n'avoient rien de commun avec les maximes profondes de leur politique. Quoique ſéduits par les chefs-d'œuvres de la Grece, ils ſurent conſerver la dignité de leur langue, qui ſeule étoit en uſage dans tout ce qui regardoit l'adminiſtration civile & le gouvernement militaire (45). Le Grec & le Latin exerçoient en même-temps dans l'Empire, une juriſdiction ſéparée, l'un comme l'idiome

naturel des sciences, l'autre comme le dialecte légal de toutes les transactions publiques. Ces deux langues étoient également connues de ceux qui, livrés aux affaires, cultivoient les Muses; & parmi les sujets de Rome, qui avoient reçu une éducation honnête, il étoit difficile d'en trouver qui ignoraſſent l'une & l'autre de ces langues universelles.

Esclaves. Tant de moyens réunis contribuerent à resserrer les liens des différents peuples de l'Empire. Ils ne formerent plus qu'un seul corps, connu sous le nom général de nation Romaine. Mais il existoit toujours au centre de toutes les Provinces, & dans le sein de chaque famille, une classe d'hommes infortunés, destinés à supporter toutes les charges de la société, sans en partager les avantages. Chez les anciens, même dans les Etats libres, les esclaves domestiques étoient exposés à toutes les rigueurs du despotisme. Les beaux âges de l'Empire Romain avoient été précédés par des siecles de barbarie & d'ignorance. Les esclaves étoient, pour la plupart, des captifs que le

Leur traitement.

ſort des armes faiſoit tomber entre les mains du vainqueur, & que l'on vendoit à vil prix (46). Impatients de briſer leurs fers, ils ne reſpiroient que la vengeance, & déploroient ſans ceſſe cette vie indépendante à laquelle ils avoient été accoutumés. Le déſeſpoir leur donna ſouvent des armes, & leur ſoulevement mit plus d'une fois la République ſur le penchant de ſa ruine (47). On établit contre ces ennemis dangereux, de ſéveres réglements (48) & des châtiments cruels, que la néceſſité ſeule pouvoit juſtifier. Mais lorſque les principales nations de l'Aſie, de l'Europe & de l'Afrique eurent été réunies ſous un ſeul gouvernement, on compta beaucoup moins d'étrangers parmi les eſclaves; & pour en entretenir toujours le même nombre, les Romains eurent recours à des moyens plus doux, mais moins prompts. Ils encouragerent les mariages dans leur nombreux domeſtique, & ſur-tout à la campagne. Les ſentiments de la nature, les liens de l'éducation, l'aſſurance de quelque propriété, contribuerent à adoucir les peines de la

servitude (49). L'existence d'un esclave devint un objet plus précieux; & quoique son bonheur tînt toujours au caractere & à la fortune de celui dont il dépendoit, la crainte n'étouffoit plus la voix de la pitié, & l'intérêt du maître lui dictoit des sentiments plus humains. La vertu ou la politique des Souverains accéléra le progrès des moeurs; & par les édits d'Adrien & des Antonins, la protection des loix s'étendit jusqu'à la classe la plus vile de la société. Après bien des siecles, le droit de vie & de mort sur les esclaves fut enlevé aux particuliers, qui en avoient si souvent abusé : il ne fut réservé qu'au Magistrat. Les prisons souterreines furent détruites; & dès qu'un esclave se plaignoit d'avoir été maltraité injustement, il obtenoit sa délivrance ou un maître moins cruel (50).

Affranchissement.

L'espérance, cette unique consolation des malheureux, n'étoit pas refusée à l'esclave Romain. S'il trouvoit quelque occasion de se rendre utile ou agréable, il devoit naturellement s'attendre qu'après un petit

nombre d'années, son zele & sa fidélité seroient récompensés par le présent inestimable de la liberté. Souvent les maîtres n'étoient portés à ces actes de générosité que par la vanité & par l'avarice; aussi les loix crurent-elles plus nécessaire de restreindre que d'encourager une libéralité prodigue & aveugle, qui auroit pu dégénérer en un abus très-dangereux (51). Selon la jurisprudence ancienne, un esclave n'avoit point de patrie; mais dès qu'il étoit libre, il étoit admis dans la société politique, dont son patron étoit membre. En vertu de cette maxime, la dignité de citoyen seroit devenue le partage d'une vile multitude. On jugea donc à propos d'établir d'utiles exceptions; & cette distinction honorable fut accordée seulement aux esclaves qui s'en étoient rendus dignes, & qui avoient été solemnellement affranchis devant le Magistrat. Encore n'obtenoient-ils que les droits privés des citoyens, & ils étoient rigoureusement exclus des emplois civils, & du service militaire. Leurs fils étoient pareillement incapables de prendre

séance dans le Sénat, quels que pussent être leur mérite & leur fortune. Les traces d'une origine servile ne s'effaçoient entiérement qu'à la troisieme ou quatrieme génération (52). C'est ainsi que, sans confondre les rangs, on faisoit entrevoir dans une perspective éloignée, un état libre & des honneurs à ceux que l'orgueil & le préjugé daignoient à peine mettre au rang de l'espece humaine.

Nombre des esclaves.

On avoit proposé de donner aux esclaves un habit particulier qui les distinguât; mais on s'apperçut combien il étoit dangereux de leur faire connoître leur propre nombre (53). Sans interpréter à la rigueur les mots de légions & de myriades (54), nous pouvons avancer que la proportion des esclaves regardés comme propriété, étoit bien plus considérable que celle des domestiques, à ne considérer que ceux dont on paie le service (55). On cultivoit l'esprit des jeunes esclaves, qui montroient de la disposition pour les sciences; leur prix étoit réglé sur leurs talents & sur leur habileté (56). Presque tous les arts libéraux (57) & méchani-

ques étoient exercés dans la maison des Sénateurs opulents. Les bras employés aux objets de luxe & de sensualité, étoient multipliés à un point qui surpasse de beaucoup les efforts de la magnificence moderne (58). Le marchand ou le fabriquant trouvoit plus d'avantage à acheter ses ouvriers, qu'à les louer. Dans les campagnes, les esclaves étoient employés comme les instruments les moins chers & les plus utiles de l'agriculture. Quelques exemples viendront à l'appui de ces observations générales, & nous donneront une idée de cette multitude de malheureux condamnés à un état si humiliant. Un triste événement fit connoître qu'un seul palais à Rome renfermoit quatre cents esclaves (59). On en comptoit un pareil nombre dans une terre en Afrique, qu'une veuve d'une condition très-peu relevée, cédoit à son fils, tandis qu'elle se réservoit des biens beaucoup plus considérables (60). Sous le regne d'Auguste, un affranchi dont la fortune avoit été fort diminuée dans les guerres civiles, laissa après sa mort trois mille

ſix cents paires de bœufs, deux cents cinquante mille têtes de menu bétail, &c, ce qui étoit preſque compté parmi les animaux, quatre mille cent ſeize eſclaves (61).

Population de l'Empire Romain.

Nous ne pouvons fixer avec ce degré d'exactitude que demanderoit l'importance du ſujet, le nombre de ceux qui reconnoiſſoient les loix de Rome, citoyens, eſclaves, ou habitants des Provinces. Le dénombrement fait par l'Empereur Claude, lorſqu'il exerça la fonction de Cenſeur, étoit de ſix millions neuf cents quarante-cinq mille citoyens Romains; ce qui pourroit ſe monter environ à vingt millions d'ames, en comprenant les femmes & les enfants. Il eſt difficile de connoître la multitude des ſujets d'un rang inférieur; mais après avoir peſé avec attention tout ce qui peut entrer dans la balance, il eſt probable que du temps de Claude, il exiſtoit à-peu-près deux fois autant de provinciaux que de citoyens de tout âge, de l'un & de l'autre ſexe. Les eſclaves étoient au moins égaux en nombre aux habitants libres de l'Empire. Le réſul-

tat de ce calcul imparfait feroit donc d'environ cent vingt millions d'ames; population qui excede peut-être celle de l'Europe moderne (62), & qui forme la fociété la plus nombreufe que l'on ait jamais vu réunie fous un feul gouvernement.

Union & obéiffance.

La tranquillité & la paix intérieures étoient les fuites naturelles de la modération des Romains & de leur politique éclairée. Si nous jettons les yeux fur les Monarchies de l'orient, nous voyons le defpotifme dans le centre, & l'anarchie aux extrémités; la perception des revenus ou l'adminiftration de la juftice, foutenue par la préfence d'une armée; des Satrapes héréditaires; des Barbares prêts à fondre fur un Etat languiffant; des Provinces portées à la rébellion, mais incapables de jouir de la liberté : tels font les objets qui frappent nos regards. L'obéiffance qui retenoit les Romains, étoit volontaire, uniforme & permanente. Les nations vaincues ne formoient plus qu'un grand peuple : elles avoient perdu l'efpoir, le defir même de recouvrer leur indépendance; & elles fé-

paroient à peine leur propre existence de celle de Rome. L'autorité des Empereurs pénétroit sans le moindre obstacle, dans toutes les parties de leurs vastes domaines; & elle étoit exercée sur les bords de la Tamise ou du Nil, avec la même facilité que sur les rives même du Tibre. Les légions menaçoient sans cesse l'ennemi de l'Etat, & le Magistrat civil avoit rarement recours à la force militaire (63). Dans ces jours fortunés, le Prince & ses sujets employoient leur loisir & leurs richesses à l'embellissement & à la grandeur de l'Empire.

Monuments Romains.

Parmi les nombreux monuments d'architecture que construisirent les Romains, combien ont échappé aux recherches de l'histoire, & qu'il en est peu qui ayent résisté aux ravages des temps & de la barbarie! Et cependant ces ruines majestueuses, éparses dans l'Italie & dans les Provinces, prouvent assez que ces contrées ont été le siege d'un illustre & puissant Empire. La grandeur & la beauté de ces superbes débris mériteroient seules toute notre attention; mais deux circonstances les rendent en-

core plus dignes d'attirer nos regards. La plupart de ces magnifiques ouvrages avoient été élevés par des particuliers, & tous étoient consacrés à l'utilité publique : considération importante qui unit l'histoire agréable des arts à l'histoire bien plus instructive, des mœurs & de l'esprit humain..

Il est naturel d'imaginer que le plus grand nombre & les plus considérables des édifices Romains ont été bâtis par les Empereurs, qui pouvoient disposer de tant de bras & de trésors si immenses. » J'ai trouvé » ma capitale en briques, s'écrioit » Auguste, & je la laisse en mar» bre à mes successeurs (64) ". L'économie de Vespasien fut la source de sa magnificence. Les ouvrages de Trajan portent l'empreinte de son génie. Les monuments publics, dont Adrien orna toutes les Provinces de l'Empire, furent exécutés, non-seulement par ses ordres, mais encore sous son inspection immédiate. Ce Prince étoit lui-même artiste, & il aimoit tout ce qui peut contribuer à la gloire d'un Monarque. Toujours

La plupart élevés par des particuliers.

occupés du bien de l'Etat, les Antonins encouragerent les arts qu'ils crurent propres à faire le bonheur de leurs sujets. Mais si les Souverains donnerent l'exemple, ils furent bientôt imités. Les principaux citoyens ne craignirent pas de montrer qu'ils avoient assez de courage pour former les plus grands desseins, & assez de richesses pour les exécuter. Rome se vantoit à peine de son colisée, que les villes de Capoue & de Vérone (65) avoient fait élever à leurs dépens des édifices, moins vastes à la vérité, mais construits sur les mêmes dessins, & avec les mêmes matériaux. L'inscription trouvée à Alcantara prouve que ce pont merveilleux avoit été jetté sur le Tage aux fraix de quelques Etats de la Lusitanie. Lorsque Pline fut nommé Gouverneur de la Bithynie & du Pont, Provinces qui n'étoient ni les plus riches, ni les plus considérables de l'Empire, les villes de son département s'efforcerent à l'envi d'élever des monuments utiles & magnifiques, qui pussent attirer la curiosité des étrangers, & mériter la

reconnoissance des citoyens. Il arrivoit souvent que les richesses des habitants ne répondoient pas au desir qu'ils avoient de s'illustrer : il étoit alors du devoir d'un Proconsul de suppléer à leurs moyens, de diriger leur goût, quelquefois même de modérer leur émulation (66). A Rome, & dans toutes les contrées de l'Empire, les Sénateurs opulents croyoient devoir contribuer à la splendeur de leur siecle & de leur patrie. Souvent l'exemple tenoit lieu de goût, & faisoit naître la générosité. Entre cette foule de particuliers qui se signalerent par des monuments publics, nous distinguerons Hérodes Atticus, citoyen d'Athenes, qui vivoit dans le siecle des Antonins. Quel que pût être le motif de sa conduite, sa magnificence étoit digne des plus grands Monarques.

Exemple d'Hérodes Atticus.

Lorsque la famille d'Hérodes se trouva dans l'opulence, elle compta parmi ses ancêtres, Cimon & Miltiades, Théfée & Cecrops, Eacus & Jupiter. Mais la postérité de tant de dieux & de héros, étoit bien déchue de son antique grandeur. L'aïeul d'Hé-

rodes avoit été livré entre les mains de la justice, & Julius Atticus, son pere, auroit fini ses jours dans la pauvreté & le mépris, s'il n'eût pas découvert un trésor immense dans une vieille maison, seul reste de son patrimoine. Selon la loi, une partie de ces richesses appartenoit à l'Empereur : Atticus prévint prudemment par un libre aveu, le zele des délateurs. Le trône étoit alors occupé par Nerva, qui ne voulut rien accepter ; sa justice ne lui permettoit pas de priver un de ses sujets du présent dont la fortune l'avoit favorisé. L'Athénien poussa plus loin la circonspection : il représenta que le trésor étoit trop considérable pour lui, & qu'il ne savoit comment en user. » Abuses-en donc, car il t'ap» partient (67) » répliqua l'Empereur, avec un mouvement d'impatience qui marquoit la bonté de son naturel. La fortune d'Atticus se trouva bientôt après fort augmentée par un mariage avantageux : il en consacra la plus grande partie à l'utilité publique. Il avoit obtenu pour son fils Hérodes, la préfecture des villes

libres de l'Asie. Le jeune Magistrat voyant que celle de Troade manquoit d'eau, reçut d'Adrien, pour la construction d'un nouvel aquéduc, trois cents myriades de dragmes, environ deux millions de livres. Mais l'exécution de l'ouvrage se monta à plus du double de l'évaluation; & les Officiers publics commençoient à murmurer, lorsque le généreux Atticus mit fin à leurs plaintes, en leur demandant la permission de prendre sur lui le surplus de la dépense (68).

Sa réputation.

Attirés par de grandes récompenses, les maîtres les plus habiles de la Grece & de l'Asie présiderent à l'éducation du jeune Hérodes. Leur éleve devint bientôt un célebre Orateur; mais ils ne connut d'autre rhétorique que celle de ce siecle, où l'éloquence, renfermée dans l'école, dédaignoit de se montrer au Sénat ou au barreau. Il exerça le Consulat dans la Capitale de l'Empire; mais il passa la plus grande partie de sa vie à Athenes, ou dans différents palais situées aux environs de cette ville; c'étoit-là qu'il se livroit à l'é-

tude de la philosophie, au milieu d'une foule de sophistes qui reconnoissoient sans peine la supériorité d'un rival riche & généreux (69). Les monuments de son goût ont disparu; quelques vestiges servent encore à faire connoître sa magnificence. Des voyageurs ont mesuré les ruines du stade qu'il avoit fait bâtir à Athenes; sa longueur étoit de six cents pieds : il étoit entiérement de marbre blanc, & il pouvoit contenir tout le peuple. Ce bel ouvrage fut achevé en quatre ans, lorsqu'Hérodes étoit président des jeux Athéniens. Il dédia, à la mémoire de sa femme Regilla, un théâtre, dont il eût été difficile de trouver un modele dans tout l'Empire : on n'avoit employé à cet édifice que du cedre, chargé des plus précieuses sculptures. L'odeum, destiné par le fameux Périclès à donner des concerts publics, & à représenter des tragédies nouvelles, étoit un trophée de la victoire remportée par les arts sur la grandeur Asiatique; les débris de la flotte des Perses en composoient presque toute la charpente.

Ce monument avoit été déja réparé par un Roi de Cappadoce; mais il étoit encore sur le point de tomber en ruine. Hérodes lui rendit sa beauté & sa magnificence. La générosité de cet illustre citoyen n'étoit pas renfermée dans les murs d'Athenes; un théâtre à Corinthe, les plus riches ornements du temple de Neptune dans l'isthme, un stade à Delphes, des bains au Thermopyles, & un aquéduc à Canarium en Italie, ne purent épuiser ses vastes trésors. L'Epire, la Thessalie, l'Eubée, la Béotie & le Péloponese partagerent ses bienfaits; & les villes de l'Asie & de la Grece, dans le transport de leur reconnoissance, éleverent plusieurs inscriptions, où Hérodes Atticus étoit appellé leur patron & leur bienfaiteur (70).

Dans les états libres d'Athenes & de Rome, la modestie & la simplicité des maisons particulieres annonçoient l'égalité des conditions, tandis que la souveraineté du peuple brilloit avec éclat dans la majesté des édifices publics (71). L'introduction des richesses & l'établissement

La plupart des monuments Romains consacrés au public; temples, théâtres, aquéducs, &c.

de la monarchie n'éteignirent pas tout-à-fait cet esprit républicain. Ce fut dans les ouvrages destinés à la gloire & à l'utilité de la nation, que les plus vertueux Empereurs déployerent leur magnificence. Le palais d'or de Néron avoit excité à juste titre l'indignation; mais cette vaste étendue de terrein envahie par un luxe effrené, servit bientôt à de plus nobles usages. On y admiroit, sous les regnes suivants, le colisée, les bains de Titus, le portique Claudien, & les temples élevés à la Déesse de la paix & au génie de Rome (72). Ces monuments étoient l'ouvrage des Romains; mais ils étoient remplis des chefs-d'œuvres de la Grece, en peinture & en sculpture. Les Savants trouvoient dans le temple de la paix une bibliotheque curieuse. A quelque distance étoit située la place de Trajan; elle étoit environnée d'un vaste portique; & au milieu s'élevoit une colonne de marbre, haute de cent dix pieds, & qui marquoit ainsi l'élévation de la montagne qu'il avoit fallu couper. Cette colonne n'a rien perdu de sa beauté; on y voit encore une

représentation exacte des exploits de son fondateur dans la Dacie. Le vétéran contemploit l'histoire de ses campagnes ; & séduit par l'illusion de la vanité nationale, le paisible citoyen partageoit les honneurs du triomphe. Les autres parties de la capitale, & toutes les Province de l'Empire, se ressentoient de la magnificence publique ; des amphithéâtres, des temples, des portiques, des arcs de triomphe, des bains & des aqueducs, contribuoient à la santé de tous les habitants, servoient à l'exercice de leur culte, & leur procuroient en même-temps une foule de plaisirs.

Arrêtons-nous sur ces vastes édifices qui renfermoient des fleuves dans leur sein ; leur utilité, la hardiesse de l'entreprise & la solidité de l'exécution les mettent au rang des plus beaux monuments du génie & de la puissance de Rome. Les aquéducs de la capitale méritent à tous égards la préférence ; mais le voyageur curieux qui examineroit ceux de Spolete, de Metz & de Ségovie, sans être éclairé par le flambeau de l'histoire, croi-

roit que ces villes ont été autrefois la résidence d'un grand Monarque. Les déserts de l'Asie & de l'Afrique étoient remplis de cités florissantes, qui ne devoient leur population, leur existence même, qu'à ces courants artificiels d'une eau salubre & toujours prête à fournir à leurs besoins (73).

Nombre & grandeur des villes de l'Empire.

Nous avons fait l'énumération des habitants de l'Empire, & nous venons de contempler le spectacle pompeux de ses ouvrages publics; nos observations paroîtront plus exactes, si nous mettons sous les yeux du lecteur le nombre & la grandeur des villes. Mais en rassemblant quelques faits, il ne faut pas oublier que la vanité des nations & la disette des langues, ont fait donner indifféremment le nom vague de ville à Rome & à Laurence.

En Italie.

I. On prétend que l'Italie renfermoit autrefois onze cents quatre-vingt-dix-sept villes: quelle qu'ait été sa population dans les temps les plus reculés (74), il n'existe aucune raison de croire que, dans le siecle des Antonins, le nombre de ses habitants

ait été moins considérable que sous le regne obscur de Romulus. Attirés par une influence supérieure, les petits Etats du Latium furent insensiblement compris dans la métropole de l'Empire. Ces mêmes contrées, qui ont langui si long-temps sous le gouvernement foible & tyrannique des Prêtres & des Vice-Rois, n'avoient rien perdu de leur force, lorsqu'elles furent soumises aux Empereurs. Elles n'avoient éprouvé alors que les malheurs plus supportables de la guerre; & dès les premiers symptômes de décadence, elles trouverent des ressources prodigieuses dans l'accroissement rapide de la Gaule Cisalpine. La splendeur de Vérone paroît encore par ses ruines, & cependant Vérone étoit moins illustre que les villes d'Aquilée, de Padoue, de Milan ou de Ravenne.

Dans la Gaule & en Espagne.

II. Au-delà des Alpes, dans les forêts même de la Bretagne, on s'occupoit des moyens de rendre l'Empire florissant. Yorck étoit le siege d'un gouvernement; déja Londres s'enrichissoit par le commerce : douze cents villes faisoient la gloire de la

Gaule (75). Dans les parties septentrionales, elles n'étoient, pour la plupart, sans en excepter Paris même, que la retraite sauvage d'un peuple à peine civilisé. Mais les Provinces du Midi imitoient l'élégance & la pompe de l'Italie (76) : Marseille, Arles, Nîmes, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Autun, Vienne, Lyon, Langres & Treves, étoient déja célebres; & leur ancienne condition pourroit être comparée à leur état présent, si même ces villes n'étoient pas alors plus florissantes. L'Espagne, si brillante dans les temps qu'elle n'étoit qu'une simple Province, est bien déchue depuis qu'elle a été érigée en monarchie. L'abus de ses forces, la superstition & la découverte de l'Amérique l'ont entiérement épuisée. Son orgueil ne seroit-il pas confondu, si nous lui demandions ce que sont devenues ces trois cents soixante villes dont Pline a parlé sous le regne de Vespasien (77)?

En Afrique.

III. Trois cents villes en Afrique avoient été soumises à Carthage (78) : il n'est pas probable que ce nombre ait diminué sous l'administration des

Empereurs. Carthage elle-même sortit de sa cendre avec un nouvel éclat; & cette ville, aussi-bien que Capoue & Corinthe, recouvrerent bientôt tous les avantages qui peuvent être sérarés d'une autorité indépendante.

IV. L'Orient présente le contraste le plus frappant entre la magnificence Romaine & la barbarie des Turcs. Des campagnes incultes offrent de tous côtés des ruines superbes, que l'ignorance regarde comme l'ouvrage d'un pouvoir surnaturel. Ces restes précieux de l'antiquité servent maintenant d'asyle au malheureux paysan & à l'Arabe vagabond. Sous les Césars, l'Asie proprement dite, contenoit seule cinq cents villes (79) riches, peuplées, comblées de tous les dons de la nature, & embellies par les arts. Onze d'entr'elles se disputerent l'honneur de dédier un temple à Tibere; & leur mérite respectif fut examiné dans le Sénat de Rome (80). Il y en eut quatre dont la proposition fut rejettée, parce qu'on ne les crut pas en état de fournir aux dépenses nécessaires pour une si grande entreprise. De ce nombre étoit Lao- En Asie.

dicée, dont la splendeur paroît encore dans ses ruines (81) : elle retiroit des revenus immenses de la vente de ses moutons, renommés pour la finesse de leur laine ; & peu de temps avant la dispute dont nous venons de parler, un citoyen généreux lui avoit laissé plus de huit millions de livres par son testament (82). Telle étoit la pauvreté de Laodicée : elle peut nous faire juger des richesses des villes qui avoient obtenu la préférence, & principalement de Pergame, de Smirne & d'Ephese, qui se disputerent long-temps le premier rang en Asie (83). Les capitales de Syrie & d'Egypte étoient d'un ordre encore supérieur dans l'Empire : Antioche & Alexandrie regardoient les autres villes avec dédain (84), & le cédoient à peine à la majesté de Rome elle-même.

Chemins de l'Empire.

Toutes ces villes étoient unies entre elles & avec la capitale de l'Empire, par des grands chemins qui partoient du milieu de la place de Rome, traversoient l'Italie, pénétroient dans les Provinces, & ne se terminoient qu'à l'extrêmité dec ette vaste

monarchie. Depuis le mur d'Antonin jusqu'à Jérusalem, la grande chaîne de communication s'étendoit du nord-est au sud-est, dans une longueur de quatre mille quatre-vingts milles Romains (85). Toutes les routes étoient exactement divisées par des bornes militaires; on les traçoit en droite ligne d'une ville à l'autre, sans avoir égard aux droits de propriété, ni aux obstacles de la nature; on perçoit les montagnes; & des arches hardies bravoient l'impétuosité des fleuves les plus rapides & les plus larges (86). Le milieu du chemin, qui s'élevoit par une pente insensible au-dessus de la campagne voisine, étoit composé de plusieurs couches de sable, de gravier & de ciment; on se servoit de larges pierres pour paver; & dans quelques endroits près de la capitale, on avoit employé le marbre (87).

Telle étoit la construction solide des grands chemins de l'Empire, qui n'ont pu être détruits après un effort de quinze siecles. Ils procuroient aux habitants des Provinces les plus éloignées, les moyens d'entretenir une

correſpondance aiſée ; mais leur premier objet avoit été de faciliter la marche des légions. Les Romains ne ſe croyoient entierement maîtres d'une contrée, que lorſqu'elle étoit devenue, dans toute ſes parties, acceſſible aux armes & à l'autorité du vainqueur.

Poſtes. Des poſtes régulieres, établies dans les Provinces, inſtruiſoient en peu de temps le Souverain de ce qui ſe paſſoit dans ſes vaſtes domaines, & portoient de tous côtés ſes ordres avec promptitude (88). L'on avoit diſtribué, à la diſtance ſeulement de deux lieues, des relais, où l'on avoit ſoin d'entretenir quarante chevaux; & l'on pouvoit faire environ trente lieues par jour ſur toutes les routes (89). Pour voyager ainſi, il falloit être autoriſé par l'Empereur; mais quoique ces poſtes n'euſſent été inſtituées que pour le ſervice public, on permettoit quelquefois aux citoyens d'en faire uſage pour leurs affaires particulieres (90).

Navigation. La communication n'étoit pas moins libre par mer; la Méditerranée ſe trouvoit renfermée dans les Provin-

ces de l'Empire ; & l'Italie s'avançoit en forme de promontoire au milieu de ce grand lac. En général, les côtes d'Italie ne présentent aux vaisseaux aucun abri assuré ; mais l'industrie humaine avoit réparé ce défaut de la nature. Le port artificiel d'Ostie, creusé par les ordres de l'Empereur Claude à l'embouchure du Tibre, étoit un des monuments les plus utiles de la grandeur Romaine (91). Il n'étoit éloigné que de cinq lieues de la capitale ; & avec un vent favorable, on pouvoit parvenir en sept jours aux colonnes d'Hercule, & aborder en neuf ou dix dans la ville d'Alexandrie en Egypte (92).

Perfection de l'agriculture dans les contrées occidentales de l'Empire.

La politique prescrit des bornes aux Empires ; elle envisage leur trop grande étendue comme une source de maux. Malgré toutes ces déclamations, l'on ne peut disconvenir que la puissance de Rome n'ait été fort utile au genre humain. La même liberté de commerce répandoit avec une égale profusion les vices & les avantages de la vie sociale. Dans l'antiquité la plus reculée, le globe présentoit sur sa surface des parties bien différen-

tes. L'Orient, depuis un temps immémorial, étoit en possession du luxe & des arts, tandis que l'Occident étoit habité par des Barbares grossiers & belliqueux, qui, ou dédaignoient l'agriculture, ou n'en avoient pas même la moindre idée. A l'abri d'un gouvernement fixe & assuré, le commerce introduisit insensiblement en Europe les productions dont la nature avoit enrichi des climats plus fortunés; elles y furent cultivées avec succès; & des peuples sauvages, instruits par l'exemple des nations civilisées, profiterent de leur industrie, & la porterent même à une plus grande perfection. Il seroit presqu'impossible de faire l'énumération de toutes les plantes & de tous les animaux qui furent transportés en Europe de l'Asie & de l'Egypte (93). Nous ne parlerons que des principaux, persuadés que ce sujet peut être utile, & qu'il n'est pas indigne de la majesté de l'histoire.

Introduction des fruits, &c.

I. Les fleurs, les herbes & les fruits, qui croissent aujourd'hui dans nos jardins, sont pour la plupart d'extraction étrangere, comme il paroît souvent

souvent par le nom qui leur a été conservé. La pomme étoit une production naturelle d'Italie; mais lorsque les Romains eurent connu le goût délicat de la pêche, de l'abricot, de la grenade, du citron & de l'orange, ils donnerent le nom de pomme à tous ces nouveaux fruits, & ne les distinguerent que par le nom du pays d'où ils avoient été transplantés.

II. Du temps d'Homere, la vigne croissoit sans culture en Sicile, & vraisemblablement dans le continent voisin. Mais l'art ne l'avoit pas perfectionnée; & les habitants de ces pays, alors barbares (94), ne savoient point en extraire une liqueur agréable. Mille ans après, l'Italie pouvoit se vanter de produire plus des deux tiers des vins les plus renommés, dont on comptoit quatre-vingts especes différentes (95). Cette denrée précieuse passa bientôt dans la Gaule Narbonnoise; mais du temps de Strabon, le froid étoit si excessif dans le nord des Cévennes, que l'on croyoit impossible d'y faire mûrir le raisin (96); cependant cet obstacle disparut; & il y a lieu de penser que la culture des

vignes en Bourgogne est aussi ancienne que le siecle des Antonins (97).

Olive. III. Dans l'Occident, l'olive étoit le symbole de la paix. Deux siecles après la fondation de Rome, l'Italie & l'Afrique ne connoissoient point cet excellent fruit. L'olivier fut bientôt naturalisé dans ces contrées, & enfin planté dans le centre de la Gaule & de l'Espagne. Les anciens s'imaginoient qu'il ne pouvoit croître qu'à un certain degré de chaleur, & seulement dans le voisinage de la mer; mais cette erreur fut insensiblement détruite par l'industrie & par l'expérience (98).

Lin. IV. La culture du lin passa de l'Egypte dans la Gaule, & fit la richesse de tout le pays, quoique cette plante pût appauvrir les terres particulieres, dans lesquelles elles étoit semée. (99).

Gazons artificiels. V. Les gazons artificiels devinrent communs dans l'Italie & dans les Provinces, particuliérement la luserne, qui tiroit son nom & son origine de la Médie (100). Des provisions assurées d'une nourriture saine & abondante pour le bétail pendant l'hyver,

multiplierent le nombre des troupeaux, qui, de leur côté contribuerent à la fertilité du sol. A tous ces avantages l'on peut ajouter une attention particuliere pour la pêche & pour l'exploitation des mines. Ces travaux employoient une multitude de sujets, & servoient également aux plaisirs du riche & à la subsistance du pauvre.

Columelle nous a donné, dans son excellent ouvrage, la description de l'état florissant de l'agriculture en Espagne sous le regne de Tibere; & l'on peut observer que ces famines, qui désoloient si souvent la république dans son enfance, se firent à peine sentir lorsque Rome donna des loix à un Empire immense. S'il arrivoit qu'une Province éprouvât quelque disette, elle trouvoit aussi-tôt des secours prompts dans l'abondance d'un voisin plus fortuné.

Abondance générale.

L'agriculture est la base des manufactures; puisque l'art ne peut mettre en œuvre que les productions naturelles. Chez les Romains, un peuple entier d'ouvriers industrieux étoit sans cesse employé à servir, de mille fa-

Arts de luxe.

çons différentes, les gens riches, dans leurs habits, leurs tables, leurs maisons & leurs meubles. Les favoris de la fortune réunissoient toutes les richesses de l'élégance, de l'utilité & de la magnificence ; on voyoit briller autour d'eux tout ce qui pouvoit flatter leur vanité & satisfaire à leur sensualité. Ce sont ces raffinements si connus sous le nom odieux de luxe, qui ont excité dans tous les siecles l'indignation des moralistes. Peut-être la société seroit-elle plus parfaite & plus heureuse, si tous les hommes possédoient le nécessaire, & que personne ne jouît du superflu. Mais dans l'état actuel, le luxe, quoique né du vice ou de la folie, paroît seul pouvoir corriger la distribution inégale des biens. L'ouvrier laborieux, l'artiste adroit ne possedent aucune terre ; mais ceux qui les ont en partage consentent à leur payer une taxe. C'est ainsi que les métiers & les arts contribuent à la perfection de l'agriculture ; les propriétaires sont portés, par leur intérêt, à cultiver avec plus de soin des productions, qu'ils échangent pour d'autres plaisirs. Cette

réaction, dont toute société éprouve des effets particuliers, se fit sentir avec une énergie bien plus puissante dans l'univers Romain. Les Provinces auroient été bientôt épuisées, si les manufactures & le commerce de luxe n'eussent rendu à des sujets industrieux les richesses que leur avoient enlevées les armes & la puissance de Rome. Tant que la circulation ne s'étendit pas au-delà des limites de l'Empire, elle imprima un nouveau degré d'activité à la machine politique; & ses effets, souvent utiles, ne furent jamais dangereux.

Commerce étranger.

Mais rien n'est peut-être plus difficile que de renfermer le luxe dans les bornes d'un état. Les contrées les plus éloignées de l'Empire furent épuisées, pour fournir de nouveaux aliments au faste & à la pompe de la Capitale. Les forêts de la Scythie donnoient des fourrures précieuses; on transportoit l'ambre par terre, depuis les rives de la Baltique jusqu'au Danube; & les Barbares étoient étonnés du prix qu'ils recevoient, en échange pour une production de si peu d'utilité (101). Les tapis de Babylone

& les autres ouvrages de l'Orient étoient fort recherchés; mais c'étoit avec l'Arabie & avec l'Inde, que se faisoit le commerce le plus considérable & le plus riche. Tous les ans, vers le solstice d'été, une flotte de cent vingt vaisseaux partoit de Myos-Hormos, port d'Egypte situé sur la mer Rouge. A l'aide des moussons elle traversoit l'Océan en quarante jours. La côte de Malabar & l'Isle de Ceylan (102) étoient le terme ordinaire de cette navigation; & les marchands des régions les plus éloignées de l'Asie s'y rendoient pour y attendre l'arrivée des sujets de Rome. Le retour de la flotte d'Egypte étoit fixé aux mois de Décembre ou de Janvier. Aussi-tôt ses riches cargaisons, transportées sur des chameaux depuis la mer Rouge jusqu'au Nil, descendoient ce fleuve & abordoient au port d'Alexandrie; de-là elles affluoient dans la Capitale de l'Empire (103).

Les objets du commerce de l'Orient étoient brillants, mais au fond de peu d'utilité. Ils consistoient en soies qui se vendoient au poids de l'or (104), en pierres précieuses,

parmi lesquelles la perle tenoit le premier rang après le diamant (105), & en différentes especes d'aromates que l'on brûloit dans les temples & dans les pompes funebres. Un profit presqu'incroyable dédommageoit des peines & des fatigues du voyage. Mais ce commerce ne contribuoit point à la prospérité de l'Etat; & un très-petit nombre de particuliers s'enrichissoit aux dépens de leurs concitoyens.

Comme les Arabes & les Indiens se contentoient des manufactures & des productions de leur pays, les Romains étoient obligés de donner leur argent en échange. Le Sénat se plaignoit que les richesses de l'Etat, employées à la parure des femmes, passoient sans retour entre les mains des nations étrangeres & ennemies (106). Un Ecrivain, connu par son exactitude, fait monter la perte à plus de seize millions de livres (107); mais c'étoit le cri d'un esprit inquiet, qui, livré à la mélancolie, croyoit sans cesse voir approcher la pauvreté; & si nous comparons la proportion qui existoit entre l'or & l'argent du temps Or & argent.

de Pline, & sous le regne de Constantin, nous trouverons à cette derniere époque le numéraire considérablement augmenté (108). Rien ne nous porte à croire que l'or fût devenu plus rare ; il est donc évident que l'argent étoit plus commun. Ainsi, quelles qu'ayent été les sommes exportées dans l'Arabie & dans l'Inde, elles furent bien loin d'épuiser les richesses de l'Empire ; & les mines fournirent toujours au commerce des ressources immenses.

Félicité générale.

Malgré le penchant qu'ont tous les hommes à vanter le passé & à se plaindre du présent, les Romains & les habitants des Provinces sentoient vivement & reconnoissoient de bonne foi l'état heureux & tranquille dont ils jouissoient. » Ils conviennent tous, » que les vrais principes de la vie » sociale, les loix, l'agriculture, les » sciences, enseignés d'abord dans » la Grece par les sages Athéniens, » ont pénétré dans toute la terre avec » la puissance de Rome, dont l'heu- » reuse influence fait enchaîner, par » les liens d'une langue commune & » d'un gouvernement égal, les Bar-

» bares les plus féroces. Ils protestent
» que le genre humain, éclairé par
» les arts, leur est redevable de son
» bonheur & d'un accroissement vi-
» sible : ils célebrent la beauté ma-
» jestueuse des villes & l'aspect riant
» de la campagne, ornée & cultivée
» comme un jardin immense : ils chan-
» tent ces jours de fêtes, où tant de
» nations oublient leurs anciennes
» animosités au milieu des douceurs
» de la paix, & ne sont plus expo-
» sées à aucun danger (109)". Quel-
que doute que puissent faire naître
le ton de rhéteur & l'air de décla-
mation que l'on apperçoit dans ces
passages, ces descriptions sont entié-
rement conformes à la vérité histo-
rique.

Décadence du courage.

Il étoit presque impossible que l'oeil des contemporains découvrît, dans la félicité publique, des semences cachées de décadence & de destruction. Une longue paix, un gouvernement uniforme, introduisit un poison lent & secret dans toutes les parties de l'Empire : les ames perdirent cette force, cette énergie, si capable de produire de grandes choses ;

le feu du génie disparut; l'on vit même s'évanouir l'esprit militaire. Les Européens étoient braves & robustes. Les Provinces de la Gaule, d'Espagne, de la Bretagne, donnoient aux légions d'excellents soldats, & constituoient la force réelle de la Monarchie. Les habitants de ces Provinces conserverent toujours leur valeur personnelle; mais bientôt ils ne furent plus animés de ces nobles sentiments qu'inspirent l'honneur national, l'amour de la liberté, la vue des dangers, & l'habitude du commandement. Leurs loix & leurs Gouverneurs dépendoient de la volonté du Souverain : & leur défense étoit confiée à une troupe de mercenaires. Les descendants de ces chefs invincibles, qui avoient combattu pour leur patrie, se contentoient du rang de citoyens & de sujets; les plus ambitieux se rendoient à la Cour des Empereurs; & les Provinces abandonnées, sans force & sans union, éprouverent enfin les suites funestes de la langueur & de l'engourdissement.

Du génie. L'amour des lettres est presque inséparable de la paix & de l'opulence:

elles furent cultivées sous le regne d'Adrien & des deux Antonins, Princes curieux, & eux-mêmes fort instruits. Ce goût pour les sciences se répandit dans toute l'étendue de l'Empire : la rhétorique étoit connue dans le nord de la Bretagne : les rives du Rhin & du Danube retentissoient des chants d'Homere, de Virgile ; & les plus foibles lueurs du mérite littéraire étoient magnifiquement récompensées (110) : la médecine & l'astronomie ne furent pas négligées. Mais, si nous en exceptons l'inimitable Lucien, ce siecle ne produisit aucun Ecrivain de génie, digne d'attirer les regards de la postérité. L'autorité de Platon & d'Aristote, de Zénon & d'Epicure étoit constamment suivie dans les écoles : leurs systêmes, transmis d'âge en âge par leurs disciples avec une déférence aveugle, etouffoient les efforts du génie, qui auroient pu corriger les erreurs, ou reculer les bornes de l'esprit humain ; les beautés des poëtes & des orateurs n'inspirerent que des imitations froides & serviles, au-lieu d'allumer dans l'ame du lecteur ce feu sacré,

dont ces hommes divins étoient embrasés ; & ceux qui osoient s'écarter de ces excellents modeles, perdoient bientôt de vue la route de la raison & du bon sens.

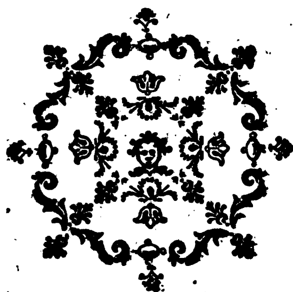
A la renaissance des lettres, le génie de l'Europe parut tout-à-coup : une imagination active & pleine de force, l'émulation nationale, une religion nouvelle, de nouvelles langues, un nouvel univers, tout l'invitoit à sortir de l'engourdissement où il étoit enseveli : mais dans l'Empire de Rome, les habitants des Provinces subordonnés au systême uniforme d'une éducation étrangere, ne pouvoient entrer en lice avec ces anciens, qui, jouissant de l'avantage d'exprimer, dans leur langue naturelle, la hardiesse de leurs pensées, s'étoient emparés des premiers rangs. Le nom de poëte étoit presque oublié : les sophistes défiguroient l'éloquence : une nuée de critiques, de compilateurs & de commentateurs obscurcissoit le champ des sciences ; & la corruption du goût suivit de près la décadence du génie.

Dépravation. Dans une période moins reculée,

on vit paroître à la Cour d'une Reine de Syrie un homme qui, élevé en quelque ſorte au-deſſus de ſon ſiecle, fit revivre l'eſprit de l'ancienne Athenes. Le ſublime Longin obſerve & déplore cette dépravation, qui aviliſſoit ſes contemporains, énervoit leur courage & étouffoit les talents. » Comme on voit, dit-il, les en» fants dont les membres ont été trop » comprimés, reſter toujours dans » le même état de foibleſſe; ainſi, » lorſque nos ames ont été enchaî» nées par le préjugé & par la ſer» vitude, elles ſont incapables de » s'élever. Jamais elles ne connoîtront » cette véritable grandeur, ſi admi» rée dans les anciens, qui, vivant » ſous un gouvernement républicain, » écrivoient avec la même liberté » qui dirigeoit leurs actions (111) ".

Pour ſuivre cette métaphore, le genre humain éprouva de jour en jour une dégradation ſenſible; & réellement l'Empire Romain n'étoit peuplé que de pygmées lorſque les fiers géants du nord accoururent ſur la ſcene, & firent diſparoître cette race abatardie. Ils déployerent une nobleſſe

de sentiments & des vertus, dont la trace étoit entiérement effacée; & après une révolution de dix siecles, la liberté enfanta le goût & la science.



NOTES du second Chapitre.

(1) ILS furent érigés entre Lahor & Deli, environ à égale distance de ces deux villes. Les conquêtes d'Alexandre dans l'Indostan se bornerent au Punjab, contrée arrosée par les cinq grandes branches de l'Indus.

(2) Voyez M. de Guignes, *Hist. des Huns*, *l.* XV, XVI & XVII.

(3) Hérodote est celui de tous les anciens qui ait le mieux décrit le véritable génie du polythéisme. Le plus excellent *Commentaire* de ce qu'il nous a laissé sur ce sujet, se trouve dans *l'Histoire naturelle de la Religion* de M. Hume; & M. Bossuet, dans son *Histoire universelle*, nous présente le contraste le plus frappant. On apperçoit dans la conduite des Egyptiens quelques foibles traces d'intolérance (voyez Juvenal, *Sat.* XV). Les Juifs & les Chrétiens qui vécurent sous les Empereurs, forment une distinction bien importante, & si importante même, que nous nous proposons d'en examiner les causes dans un Chapitre particulier de cet Ouvrage.

(4) Les droits, la puissance & les prétentions du Souverain de l'Olympe sont très-bien décrits dans le XVe. Livre de l'*Iliade*. M. Pope, sans s'en appercevoir, a perfectionné la *Théologie* d'Homere.

(5) Voyez pour exemple César, *de Bello Gallico*, VI, 17. Dans le cours d'un ou

de deux siecles, les Gaulois eux-mêmes donnerent à leurs Divinités les noms de Mercure, Mars, Apollon, &c.

(6) L'admirable ouvrage de Ciceron sur la *Nature des Dieux*, est le meilleur guide que nous puissions suivre au milieu de ces ténebres, & dans un abyme si profond. Cet Ecrivain représente sans déguisement, & réfute avec habileté les opinions des Philosophes.

(7) Je ne prétends pas assurer que dans ce siecle irréligieux, la superstition eût perdu son empire, & que les songes, les présages, les apparitions, &c. n'inspirassent plus de terreur.

(8) Socrate, Epicure, Ciceron & Plutarque ont toujours montré le plus grand respect pour la religion de leur pays. Epicure donna lui-même l'exemple, & sa dévotion fut constante. Diog. Laerce, x, 10.

(9) Polybe, *l.* VI, *c.* 53, 54. Juvenal se plaint (*Sat.* XIII) que de son temps cette appréhension étoit devenue presque sans effet.

(10) Voyez le sort de Syracuse, de Tarente, d'Ambracie, de Corinthe, &c. la conduite de Verrès, dans Ciceron (*act.* II, *or.* 4), & la pratique ordinaire des Gouverneurs, dans la VIIIe. *Satyre* de Juvenal.

(11) Suétone, *Vie de Claude*; Pline, *Hist. nat.* XXX, 1.

(12) Pelloutier, *Hist. des Celtes*, *t.* VI, *p.* 230-252.

(13) Séneque, *Consolat. ad Helviam*, *p.* 74, édit. de Juste Lipse.

(14) Denis d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, *l.* II.

(15) Dans l'année de Rome 701, le temple d'Isis & de Sérapis fut démoli en vertu d'un ordre du Sénat (Dion, *l.* XL, *p.* 252), & même par les mains du Consul (Valere-Maxime, I, 3). Après la mort de César, il fut rebâti aux dépens du public (Dion, *l.* XLVII, *p.* 501). Auguste, dans son séjour en Egypte, respecta la majesté de Sérapis (Dion, *l.* LI, *p.* 647), mais il défendit le culte des Dieux Egyptiens dans le *Pomœrium* de Rome, & à un mille aux environs, (Dion, *l.* LIII, *p.* 679; *l.* LIV, *p.* 735). Ces Divinités furent cependant adorées sous son regne (Ovid. *de art. am. l.* I), & sous celui de son successeur, jusqu'à ce que la justice de Tibere eût porté ce Prince à quelques actes de sévérité. (Voyez Tacite, *Annal.* II, 85; Josephe, *Antiquit. l.* XVIII, *c.* 3).

(16) Tertullien, *Apolog. c.* 6, *p.* 74; édit. Haverc. Il me semble que l'on peut attribuer cet établissement à la piété de la famille Flavienne.

(17) Voyez Tite-Live, *l.* XI & XXIX.

(18) Macrobe, *Saturnales*, *l.* III, *c.* 9. Cet Auteur nous donne une formule d'évocation.

(19) Minutius Felix, *in Octavio*, *p.* 54; Arnobe, *l.* VI, *p.* 115.

(20) Tacite, *Annal.* XI, 24. *Le Monde Romain* du savant Spanheim est une Histoire complete de l'admission progressive du Latium, de l'Italie & des Provinces à la liberté de Rome.

(21) Hérodote, *v.* 97. Ce nombre paroît considérable; on feroit tenté de croire que l'Auteur s'en est rapporté à des bruits populaires.

(22) Athénée, *Deipnosophist. l.* VI, *p.* 272, édit. de Casaubon; Meursius, *de Fortuna attica*, *c.* 4.

(23) Voyez dans M. de Beaufort (*Rép. Rom. l.* IV, *c.* 4), le nombre exact des citoyens que renfermoit chaque cens.

(24) Appien, *de Bell. civil. l.* I; Velleius Paterculus, *l.* II, *c.* 15, 16, 17.

(25) Mecene lui conseilla de donner par un édit à tous ses sujets le titre de citoyens; mais nous soupçonnons à juste titre Dion Cassius d'être l'auteur d'un conseil si bien adapté à l'esprit de son siecle, & si peu à la politique d'Auguste.

(26) Les Sénateurs étoient obligés d'avoir le tiers de leurs biens en Italie (voyez Pline, *l.* VI, *ép.* 19); Marc-Aurele leur permit de n'y en avoir que le quart. Depuis le regne de Trajan, l'Italie commença à n'être plus distinguée des autres Provinces.

(27) La premiere partie de la *Verona illustrata* du Marquis de Maffei, donne la description la plus claire & la plus étendue de l'état de l'Italie sous les Césars.

(28) Voyez Pausanias, *l.* VII. Lorsque ces assemblées ne furent plus dangereuses, les Romains consentirent à en rétablir les noms.

(29) César en fait souvent mention. L'Abbé Dubos n'a pu réussir à prouver

que les Gaulois ayent continué ſous les Empereurs à tenir des aſſemblées. *Hiſt. de l'Etab. de la Mon. Franç. l.* 1, *c.* 4.

(30) Séneque, *in Conſol. ad Helviam*, *c.* 6.

(31) Memnon, *apud Photium*, *c.* 33. Valere-Maxime, IX, 2. Plutarque & Dion Caſſius font monter le maſſacre à cent cinquante mille citoyens; mais je penſe qu'un moindre nombre eſt plus que ſuffiſant.

(32) Vingt-cinq colonies furent établies en Eſpagne (voyez Pline, *Hiſt. nat.* III, 3, 4; IV, 35), & neuf en Bretagne, parmi leſquelles Londres, Colcheſter, Lincoln, Cheſter, Glouceſter & Bath ſont encore des villes conſidérables. Voyez Richard de Cirecenſter, *p.* 36; & l'*Hiſtoire de Mancheſter* par Whitaker, *l.* 1, *c.* 3.

(33) Aulugelle, *Noctes atticæ*, XVI, 13. L'Empereur Adrien étoit étonné que les villes d'Utique, de Cadix & d'Italica qui jouiſſoient déja des privileges attachés aux villes *municipales*, ſollicitaſſent le titre de *colonies* : leur exemple fut cependant bientôt ſuivi; & l'Empire ſe trouva rempli de colonies honoraires. Voyez Spanheim, *de uſu numiſmat. Diſſert.* XIII.

(34) Spanheim, *Orb. Rom. c.* 8, *p.* 62.

(35) Ariſtide, *in Romæ Encomio*, *tom.* 1, *p.* 218, édit. Jebb.

(36) Tacite, *Annal.* XI, 23, 24. *Hiſt.* IV, 74.

(37) Pline, *Hiſt. nat.* III, 5; St. Auguſtin, *de civitate Dei*, XIX, 7. Juſte Lipſe, *de pronunciatione linguæ Latinæ*, *c.* 3.

(38) Apulée & St. Augustin répondront pour l'Afrique; Strabon pour l'Espagne & la Gaule; Tacite, dans la *Vie d'Agricola*, pour la Bretagne, & Velleius Paterculus, pour la Pannonie. A tous ces témoignages nous pouvons ajouter les *Inscriptions* écrites en Latin.

(39) Le celtique fut conservé dans les montagnes du Pays de Galles, de Cornouailles & de l'Armorique. Apulée reproche l'usage de la langue Punique à un jeune Africain qui vivoit parmi les derniers de la populace, tandis qu'il avoit presqu'oublié le Grec, & qu'il ne pouvoit ou ne vouloit pas parler Latin (*Apolog. p.* 596). St. Augustin ne s'exprima que très-rarement en Punique dans ses congrégations.

(40) L'Espagne seule produisit Columelle, les deux Séneque, Lucain, Martial & Quintilien.

(41) Depuis Denys jusqu'à Libanius, aucun Critique Grec, je crois, ne fait mention de Virgile ni d'Horace. Ils paroissoient tous ignorer que les Romains eussent de bons Écrivains.

(42) Le Lecteur curieux peut voir dans la *Bibliotheque ecclésiastique* de Dupin (*t.* XIX, *p.* I, *c.* 8), combien on étoit attentif à conserver l'usage des langues Syriaque & Egyptienne.

(43) Voyez Juvenal, *Sat.* III & XV; Ammien-Marcellin, XXII, 16.

(44) Dion Cassius, *l.* LXXVII, *p.* 1275. Ce fut sous le regne de Septime Sévere

qu'un Egyptien fut admis pour la première fois dans le Sénat.

(45) Valere-Maxime, *l.* II, *c.* 2, *n.* 2. L'Empereur Claude dégrada un habile Grec, parce qu'il n'entendoit pas le Latin : il étoit probablement revêtu de quelque charge publique. Suetone, *Vie de Claude*, *c.* 16.

(46) Dans le camp de Lucullus, on vendit un bœuf une drachme, & un esclave quatre drachmes, environ trois livres dix sols. Plutarque, *Vie de Lucullus*, *p.* 580.

(47) Diodore de Sicile, *in Eclog. Hist.* *l.* XXXIV & XXXVI ; Florus, III, 19, 20.

(48) Voyez un exemple remarquable de sévérité dans Ciceron, *in Verrem.* *v.* 3.

(49) Gruter & les autres compilateurs rapportent un grand nombre d'Inscriptions adressées par les esclaves à leurs femmes, leurs enfants, leurs compagnons, leurs maîtres, &c., & qui, selon toute apparence, sont du siecle des Empereurs.

(50) Voyez l'*Histoire Auguste*, & une *Dissertation* de M. de Burigny, sur les esclaves Romains, dans le XXXVe. volume de l'*Académie des Belles-Lettres.*

(51) Voyez une autre *Dissertation* de M. de Burigny sur les affranchis Romains, dans le XXXVIIe. volume de la même *Académie.*

(52) Spanheim, *Orbis Rom.* *l.* I, *c.* 16, *p.* 124, &c.

(53) Seneque, *de la Clémence*, *l.* I, *c.* 24. L'original est beaucoup plus fort : » *Quantum periculum immineret, si servi* » *nostri numerare nos cœpissent.* "

(54) Voyez Pline (*Hist. nat. l.* XXXIII); & Athenée (*Deipnos*, *l.* VI, *p.* 272); celui-ci avance hardiment qu'il a connu plusieurs (Παμπόλλοι) Romains, qui possédoient, non pour l'usage, mais pour l'ostentation, dix & même vingt mille esclaves.

(55) Dans Paris on ne compte pas plus de quarante-trois mille sept cents domestiques de toute espece; ce qui ne fait pas un douzieme des habitants de cette ville. Messange, *Recherches sur la Population*, *p.* 186.

(56) Un esclave instruit se vendoit plusieurs centaines de louis. Atticus en avoit toujours qu'il élevoit, & auxquels il donnoit lui-même des leçons. Cornel. Nepos, *Vies des grands Hommes*, *c.* 13.

(57) La plupart des Médecins Romains étoient esclaves. Voyez la *Dissertation & la défense* du Docteur Middleton.

(58) Pignorius, *de Servis*, fait une énumération très-longue de leurs rangs & de leurs emplois.

(59) Tacite, *Annal.* XIV, 43. Ils furent exécutés pour n'avoir pas prévenu le meurtre de leur maître.

(60) Apulée, *in Apolog. p.* 548, édit. Delp.

(61) Pline, *Hist. nat. l.* XXXIII, 47.

(62) Si l'on compte vingt millions d'ames en France, vingt-deux en Allemagne, quatre en Hongrie, dix en Italie & dans les isles voisines, huit dans la Grande-Bretagne & en Irlande, huit en Espagne

& en Portugal, dix ou douze dans la Ruffie Européenne, fix en Pologne, fix en Grece & en Turquie, quatre en Suede, trois en Danemarck & en Norwege, & quatre dans les Pays-Bas, le total fe montera à cent cinq ou cent fept millions. Voyez l'*Hiftoire générale* de M. de Voltaire.

(63) Jofephe, *de bello Judaico*, *l.* II, *c.* 16. Le *Difcours* d'Agrippa, ou plutôt celui de l'Hiftorien, eft une belle defcription de l'Empire de Rome.

(64) Suetone, *Vie d'Augufte*, *c.* 28. Augufte bâtit à Rome le temple & la place de Mars le Vengeur; le temple de Jupiter tonnant dans le Capitole; celui d'Apollon Palatin, avec des bibliotheques publiques; le portique & la bafilique de Caius & Lucius; les portiques de Livie & d'Octavie, & le théâtre de Marcellus. L'exemple du Souverain fut imité par fes Miniftres & par fes Généraux; & fon ami Agrippa a fait élever le Panthéon, un des plus beaux monuments qui nous foient reftés de l'antiquité.

(65) Voyez Maffei, *Verona illuftrata*, *l.* IV, *p.* 68.

(66) Voyez le dixieme Livre des *Lettres* de Pline. Parmi les Ouvrages entrepris aux fraix des citoyens, cet Auteur parle de ceux qui fuivent : à Nicomédie, une nouvelle place, un aquéduc & un canal, qu'un des anciens Rois avoit laiffé imparfait; à Nice, un gymnafe & un théâtre qui avoit déja coûté près de deux millions; des bains à Prufe & à Claudiopolis, &

un aqueduc de cinq lieues de long à l'usage de Sinope.

(67) Adrien fit ensuite un réglement très-équitable, qui partageoit tout trésor trouvé, entre le droit de la propriété & celui de la découverte. *Hist. Aug. p.* 9.

(68) Philostrate, *in Vitâ Sophist. l.* II, *p.* 548.

(69) Aulugelle, *Nuits Attiques*, I, 2; IX, 2. XVIII, 10. XIX, 12. *Philost. p.* 564.

(70) Voyez Philost. *l.* II, *p.* 548, 566. Pausanias, *l.* I & VII, 10. La *Vie d'Hérode* dans le XXXe. vol. des *Mémoires de l'Académie*.

(71) Cette remarque est principalement appliquée à la République d'Athenes par Dicæarchus, *de Statu Græciæ*, *p.* 8. *Inter geographes minores*, édit. Hudson.

(72) Donatus, *de Roma vetere*, *l.* III, *c.* 4, 5, 6. Nardini, *Roma antica*, *l.* III, 11, 12, 13, & un manuscrit qui contient une Description de l'ancienne Rome par Bernard Oricellarius ou Rucellai, dont j'ai obtenu une copie de la bibliotheque du Chanoine Ricardi à Florence. Pline parle de deux célebres tableaux de Timanthes & de Protogenes, placés, à ce qu'il paroît, dans le temple de la Paix. Le Laocoon fut trouvé dans les bains de Titus.

(73) Montfaucon, *Antiq. expliquée*, *t.* IV, *p.* 2, *l.* 1, *c.* 9. Fabretti a composé un Traité fort savant sur les aqueducs de Rome.

(74) Ælien, *Hist. var. l.* IX, *c.* 16. Cet Auteur vivoit sous Alexandre Sévere. Voyez Fabricius, *Bibliot. Græca*, *l.* IV, *c.* 21.

(75)

(75) Josephe, *de Bello Judaico*, II, 16: ce nombre s'y trouve rapporté; peut-être ne doit-il pas être pris à la rigueur.

(76) Pline, *Hist. nat.* III, 5.

(77) Pline, *Hist. nat.* III, 3, 4, IV, 35. La liste paroît authentique & exacte. La division des Provinces, & la condition différente des villes sont marquées avec les plus grands détails.

(78) Strabon, *Géog. l.* XVII, *p.* 1189.

(79) Josephe, *de Bello Judaico*, II, 16; Philostrate, *Vie des Sophist. l.* II, *p.* 548, édit. Olear.

(80) Tacite, *Annal.* IV, 55. J'ai pris quelque peine à consulter & à comparer les voyageurs modernes pour connoître le sort de ces onze villes Asiatiques. Sept ou huit sont entiérement détruites. Hypæpe, Tralles, Laodicée, Illion, Halicarnasse, Milet, Ephèse, & nous pouvons ajouter Sardes. Des trois qui subsistent encore, Pergame est un bourg de deux ou trois mille habitants. Magnésie, sous le nom de Guzelhissar, est assez considérable, & Smyrne est une grande ville peuplée de cent mille ames. Mais à Smyrne, tandis que les Francs soutenoient le commerce, les Turcs ont ruiné les arts.

(81) Le *Voyage de Chandler*, dans l'Asie mineure, *p.* 225, &c. contient une description agréable & fort exacte des ruines de Laodicée.

(82) Strabon, *l.* XII, *p* 866; il avoit étudié à Tralles.

(83) Voyez une *Dissertation de M. de*

Boze, *Mémoire de l'Académie*, *tom.* XVIII. Il existe encore un Discours d'Aristides, qu'il prononça pour recommander la concorde aux villes rivales.

(84) Le nombre des Egyptiens, sans compter les habitants d'Alexandrie, se montoit à sept millions & demi (Josephe, *de Bel. Judaic.* II, 16). Sous le gouvernement militaire des Mamelus, la Syrie étoit censée renfermer soixante mille villages (*Hist. de Timurbec*, *l.* V, *c.* 20.

(85) L'itinéraire suivant peut nous donner une idée de la direction de la route & de la distance entre les principales villes: Ire. depuis le mur d'Antonin jusqu'à Yorck, deux cents vingt-deux milles Romains; IIe. Londres, deux cents vingt-sept; IIIe. Rhutupiæ ou Sandwich, soixante-sept; IVe. trajet jusqu'à Boulogne, quarante-cinq; Ve. Rheims, cent soixante-quatorze; VIe. Lyon, trois cents trente; VIIe. Milan, trois cents vingt-quatre; VIIIe. Rome, quatre cents vingt-six; IXe. Brindes, trois cents soixante; Xe. trajet jusqu'à Dirrachium, quarante; XIe. Bizance, sept cents onze; XIIe. Ancyre, deux cents quatre-vingt-trois; XIIIe. Tarse, trois cents un; XIVe. Antioche, cent quarante-un; XVe. Tyr, deux cents cinquante-deux; XVIe. Jérusalem, cent soixante-huit; en tout quatre mille quatre-vingts milles Romains, qui font un peu plus de douze cents lieues. Voyez les *Itinéraires* publiés par Wesseling, avec ses *Notes*. Voyez aussi Gale & Stukeley, pour la Bretagne; & M. d'Anville pour la Gaule & l'Italie.

(86) Montfaucon (*Antiquité expliquée, tom.* IV, *part.* 2, *l.* 1, *c.* 5) a décrit les ponts de Narni, d'Alcantara, de Nîmes, &c.

(87) Bergier, *Histoire des grands Chemins de l'Empire*, *l.* II, *c.* 1-28.

(88) Procope, *in Hist. Arcanâ*, *c.* 30. Bergier, *Hist. des grands Chemins*, *l.* IV. *Code Théodosien*, *l.* VIII, *tit.* V, *vol.* II, *p.* 506-563, avec le savant Commentaire de Godefroi.

(89) Du temps de Théodose, Cesarius, magistrat d'un rang élevé, se rendit en poste d'Antioche à Constantinople; il se mit en route pendant la nuit, passa le lendemain au soir en Cappadoce, à cinquante-cinq lieues d'Antioche, & arriva le sixieme jour à Constantinople, vers le milieu de la journée. Le chemin étoit de 725 milles Romains, environ deux cents vingt lieues. Voyez Libanius, *Orat.* XXI; & les *Itinéraires*, *p.* 572-581.

(90) Pline, quoique Ministre & Favori de l'Empereur, fut obligé de se justifier de ce qu'il avoit fait donner des chevaux de poste à sa femme pour une affaire très-pressée, *l.* X, *let.* 121, 122.

(91) Bergier, *Hist. des grands Chemins*, *l.* IV, *c.* 49.

(92) Pline, *Hist. nat.* XIX, 1.

(93) Selon toutes les apparences, les Grecs & les Phéniciens porterent de nouveaux arts & des productions nouvelles dans le voisinage de Cadix & de Marseille.

(94) Voyez Homere, *Odyſ. l.* IX, v. 358.

(95) Pline, *Hiſt. nat. l.* XIV.

(96) Strabon, *Géog. l.* IV, *p.* 223. Le froid exceſſif d'un hyver gaulois étoit preſque proverbial parmi les anciens.

(97) Dans le commencement du quatrieme ſiecle, l'Orateur Eumene (*Panégyr. veter.* VIII, 6, édit. Delph.), parle des vins d'Autun, qui avoient perdu de leur qualité par la vétuſté; & l'on ignoroit alors entiérement le temps où les vignes avoient été plantées pour la premiere fois dans le territoire de cette ville. M. d'Anville place le *Pagus Arebrignus* dans le diſtrict de Beaune, célebre même à préſent pour la bonté de ſes vins.

(98) Pline, *Hiſt. nat. l.* XV.

(99) Pline, *Hiſt. nat. l.* XIX.

(100) Voyez l'agréable *Eſſai ſur l'Agriculture* de M. Harte, qui a raſſemblé dans cet ouvrage tout ce que les anciens & les modernes ont dit de la luſerne.

(101) Tacite, *Germania*, *c.* 45. Pline, *Hiſt. nat.* XXXVIII, 11. Celui-ci obſerve aſſez plaiſamment que la mode n'avoit point encore pu apprendre l'utilité de l'ambre. Néron envoya un Chevalier Romain ſur les côtes de la mer Baltique, pour acheter une grande quantité de cette denrée précieuſe.

(102) Appellée Taprobane par les Romains, & Serandib par les Arabes. Cette iſle fut découverte ſous le regne de Claude, & devint inſenſiblement le principal lieu de commerce de l'Orient.

(103) Pline, *Hist. nat. l.* VI. Strabon, *l.* XVII.

(104) *Histoire Aug. p.* 224. Une robe de soie étoit regardée comme un ornement pour une femme, & comme indigne d'un homme.

(105) Les deux grandes pêches de perles étoient les mêmes qu'à présent; Ormuz & le cap Comorin. Autant que nous pouvons comparer la géographie ancienne avec la moderne, Rome tiroit ses diamants de la Jumelpur, dans le Bengale, dont on trouve une description au tom. II des *Voyages de Tavernier*, *p.* 281.

(106) Tacite, *Ann.* III, 52, dans un Discours de Tibere.

(107) Pline, *Hist. nat.* XII, 18. Dans un autre endroit, il calcule la moitié de cette somme, *quingenties H. S.* pour l'Inde, sans comprendre l'Arabie.

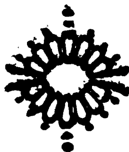
(108) La proportion qui étoit de un à dix, devint de douze & demi à quatorze deux cinquiemes par une loi de Constantin. Voyez les *Tables d'Arbuthnot*, *sur les anciennes monnoies*, *c.* V.

(109) Parmi plusieurs autres passages, voyez Pline (*Hist. nat.* III, 5); Aristide (*de Urbe Roma*), & Tertullien (*de Anima*, *c.* 30).

(110) Hérodes Atticus donna au sophiste Polémon cent quatre-vingts mille livres pour trois déclamations. Voyez Philostrate, *l.* I, *p.* 558. Les Antonins fonderent à Athenes une école, dans laquelle on entretenoit des Professeurs pour apprendre aux

jeunes gens la grammaire, la réthorique, la politique & les principes des quatre grandes ſectes de philoſophie. Les appointements que l'on donnoit à un Philoſophe étoient de dix mille drachmes, entre huit & neuf mille livres par an. On forma de ſemblables établiſſements dans les autres grandes villes de l'Empire. Voyez Lucien, dans l'*Eunuque*, *tom.* II, *p.* 353, édit. Reitz. Philoſt. *l.* II, *p.* 566. *Hiſt. Aug. p.* 21. Dion Caſſius, *l.* LXXI, *p.* 1195.

(111) Longin, *Traité du Sublime*, *c.* 43, *p.* 229, édit. Toll. Nous pouvons dire de ce grand Ecrivain qu'il joint l'exemple au précepte. Au-lieu de propoſer ſes ſentiments avec hardieſſe, il les inſinue avec la plus grande réſerve, il les met dans la bouche d'un ami; & autant que nous en pouvons juger, d'après un texte corrompu, il paroît vouloir lui-même les réfuter.



CHAPITRE III.

De la constitution de l'Empire Romain dans le siecle des Antonins.

UNE monarchie, selon la définition la plus générale, est un état dans lequel une seule personne, quelque nom qu'on lui donne, est chargée de l'exécution des loix, de la direction des revenus & du commandement des armées. Mais à moins que des protecteurs vigilants & intrépides ne veillent à la liberté publique, l'autorité d'un Magistrat aussi formidable dégénere bientôt en despotisme. Dans le siecle de la superstition, le genre humain, pour assurer ses droits, auroit pu tirer parti de l'influence du clergé; mais il existe une union si intime entre le trône & l'autel, que l'on a vu bien rarement la banniere de l'Eglise flotter du côté du peuple: une noblesse belliqueuse & des communes inflexibles, attachées à leur propriété, prêtes à la défendre les

Idée d'une monarchie.

armes à la main, & réunies dans des assemblées régulieres, sont la seule digue qui puisse résister aux attaques continuelles d'un Prince entreprenant.

Situation d'Auguste.

La constitution de la république Romaine n'existoit plus; la vaste ambition du Dictateur l'avoit renversée; la main cruelle du Triumvir lui porta les derniers coups. Après la victoire d'Actium, le destin de l'univers dépendoit de cet Octave, surnommé César, en vertu de l'adoption de son oncle, & décoré ensuite du titre d'Auguste par la flatterie du Sénat. Le vainqueur étoit à la tête de quarante-quatre légions (1) toutes composées de vétérans, fieres de leurs propres forces, méprisant la foiblesse de la constitution, accoutumées, pendant vingt ans de guerre, à répandre des flots de sang & à commettre toutes sortes de violences; enfin, passionnément dévouées à la maison de César, dont elles avoient déja reçu, & dont elles attendoient encore des récompenses excessives. Les Provinces, long-temps opprimées par les Ministres d'une république orageuse, soupiroient après le gouvernement d'un

ſeul homme, qui fût le maître & non le complice de cette foule de petits tyrans. Le peuple de Rome, triomphant en ſecret de la chûte de l'ariſtocratie, ne demandoit que du pain & des ſpectacles; & il étoit ſéduit par la libéralité d'Auguſte, qui s'empreſſoit de ſatisfaire à ſes deſirs. Les plus riches habitants de l'Italie avoient preſque tous embraſſé la philoſophie d'Epicure; ils jouiſſoient des douceurs de la paix & d'une heureuſe tranquillité, ſans ſe livrer aux idées de cette ancienne liberté ſi tumultueuſe, dont le ſouvenir auroit pu troubler le ſonge agréable d'une vie entiérement conſacrée au plaiſir. Le Sénat perdit ſa puiſſance avec ſa dignité. La plupart des familles nobles étoient éteintes; les républicains, dont le zele & les talents auroient pu ſauver l'Etat, avoient péri dans les proſcriptions ou les armes à la main. Ce Sénat, ſi longtemps renommé pour ſa ſageſſe, étoit composé de plus de mille perſonnes, multitude raſſemblée ſans choix, & qui, loin de retirer quelque luſtre de leur rang, dégradoient, par leur

conduite, la dignité dont elles se trouvoient revêtues (2).

Il réforme le Sénat.

Lorsqu'Auguste n'eut plus d'ennemis, il montra, par le soin qu'il prit de réformer le Sénat, qu'il ne vouloit plus être le tyran de sa patrie, mais qu'il aspiroit à en être le pere. Élu Censeur avec son fidele Agrippa, il examina la liste des Sénateurs; il en chassa un petit nombre dont les vices ou l'opiniâtreté exigoient un exemple public. Près de deux cents, à sa persuasion, prévinrent, par une retraite volontaire, la honte d'une expulsion. Il fut ordonné que l'on ne pourroit entrer dans le Sénat sans posséder environ deux cents mille livres. De nouvelles familles patriciennes remplirent le vuide qu'avoient occasionné les fureurs des guerres civiles. Enfin, Auguste se fit nommer Prince du Sénat, titre honorable, que les Censeurs n'avoient jamais donné qu'au citoyen le plus distingué par son crédit & par ses services (3). Mais tandis qu'il rétablissoit la dignité de ce corps respectable, il en détruisoit l'indépendance. Les principes d'une constitution libre sont perdus

à jamais, lorſque l'autorité légiſlative eſt créée par la puiſſance exécutrice.

Auguſte crut devoir paroître déférer aux avis d'une aſſemblée qu'il avoit lui-même formée. Il prononça devant elle un diſcours étudié, où l'ambition étoit cachée ſous le voile du patriotiſme. » Il déploroit, il juſ- *Il réſigne ſon pouvoir.*
» tifioit même ſa conduite paſſée;
» la piété filiale avoit exigé qu'il ven-
» geât le meurtre de ſon pere; ſon
» humanité s'étoit trouvée quelque-
» fois obligée de céder aux loix cruel-
» les de la néceſſité; il s'étoit vu
» forcé de s'unir à d'indignes colle-
» gues. La république, menacée par
» Antoine, lui avoit défendu de la
» livrer entre les mains d'un citoyen
» deshonoré & d'une Reine barbare.
» Libre maintenant de ſatisfaire à
» la fois ſon devoir & ſon inclina-
» tion, il rendoit ſolemnellement au
» Sénat & au peuple leurs anciens
» droits. Son ſeul deſir étoit de ſe
» mêler dans la foule de ſes conci-
» toyens, & de partager avec eux
» le bonheur dont jouiſſoit la pa-
» trie (4) ".

On l'engage à le reprendre sous le titre d'Empereur & de Général.

Si Tacite avoit été présent à cette séance, il n'eut appartenu qu'à ce grand Ecrivain d'exprimer l'agitation du Sénat. Sa plume seule auroit pu décrire les sentiments cachés des uns & le zele affecté des autres. Il étoit dangereux d'ajouter foi aux paroles d'Auguste; paroître douter de sa sincérité auroit pu devenir encore plus funeste. Les avantages respectifs de la monarchie & du gouvernement républicain avoient souvent été balancés. La grandeur de Rome, la corruption des mœurs, la licence des soldats faisoient pencher beaucoup de spéculatifs du côté de la monarchie; ces principes généraux d'administration se trouvoient mêlés avec les espérances & avec les craintes de chaque particulier. Au milieu de cette incertitude, la réponse des Sénateurs fut unanime & décisive; ils refuserent d'accepter la résignation d'Auguste; ils le conjurerent de ne pas abandonner la république qu'il avoit sauvée. Après une feinte résistance, l'habile tyran se soumit aux ordres du Sénat. Il consentit à recevoir le gouvernement des Provinces & le

commandement général des armées Romaines, sous les titres si connus de Proconsul & d'Empereur (5); mais il déclara qu'il n'acceptoit ce pouvoir que pour dix ans. Il se flattoit, disoit-il, qu'avant l'expiration de ce terme, les blessures faites à l'Etat par les discordes civiles seroient entiérement fermées, & que la république, rendue à son ancienne splendeur, n'auroit plus besoin de la présence dangereuse d'un Magistrat si extraordinaire. Cette comédie fut jouée plusieurs fois pendant la vie d'Auguste, & l'on en conserva la mémoire jusqu'aux derniers âges de l'Empire; les Monarques perpétuels de Rome célébrerent toujours, avec une pompe solemnelle, la dixieme année de leur regne (6).

Pouvoir des Généraux Romains.

Le Général des armées Romaines pouvoit, sans enfreindre en aucune maniere les principes de la constitution, recevoir & exercer une autorité presque despotique sur les soldats, sur les ennemis & sur les sujets de la République. Rome, si jalouse de sa liberté dans les premiers siecles, la sacrifioit à l'espoir des conquêtes,

& à une connoissance profonde de la discipline militaire. Le Dictateur ou le Consul pouvoit exiger de tout jeune Romain, qu'il portât les armes. Ceux qui, par lâcheté ou par opiniâtreté, refusoient d'obéir, s'exposoient aux châtiments les plus séveres & les plus ignominieux. Le coupable étoit retranché de la liste des citoyens, ses biens confisqués, sa personne vendue pour l'esclavage (7). Plus fort que les loix, l'engagement militaire suspendoit les institutions les plus sacrées. Le Général avoit droit de vie & de mort dans son camp. Son autorité n'étoit soumise à aucune forme légale; il jugeoit en dernier ressort; & l'exécution suivoit de près la sentence (8). L'autorité législative désignoit l'ennemi que la république avoit à combattre. Dans les occasions les plus importantes, le Sénat décidoit de la guerre & de la paix; & ses résolutions devoient être ratifiées solemnellement par le peuple; mais dans les régions situées à une grande distance de l'Italie, les Généraux n'attendoient pas d'ordre supérieur pour déclarer la guerre à une nation; ils agissoient de

la maniere qui leur paroissoit la plus avantageuse au bien public.

Ce n'étoit point sur la justice de leurs entreprises, qu'ils s'appuyoient pour demander l'honneur du triomphe; le succès étoit leur seul titre. Ils usoient de la victoire en despotes, & ils exerçoient une autorité sans bornes, principalement, lorsqu'ils n'étoient plus retenus par la présence des Commissaires du Sénat. Pompée, dans son gouvernement de l'Asie, récompensa les légions & les alliés de l'Etat, détrôna des Princes, démembra des Royaumes, fonda des colonies, & distribua les trésors de Mithridate. A son retour à Rome, il obtint par un seul acte du Sénat & du peuple, la ratification générale de tout ce qu'il avoit fait (9).

Tel étoit le pouvoir dont jouissoient légalement, ou par usurpation, les Commandants des armées Romaines sur les soldats & sur les ennemis de la république. Ces Généraux étoient en même-temps Gouverneurs des Provinces conquises; ils réunissoient l'autorité civile & militaire, administroient la justice,

étoient chargés de la direction des finances, & exerçoient la puissance exécutrice & législative de l'Etat.

Lieutenants de l'Empereur.

D'après ce que nous avons déja rapporté dans le premier chapitre de cet ouvrage, on peut se former une idée des armées & des Provinces de l'Empire, lorsqu'Auguste prit en main les rênes du gouvernement. Comme il eût été impossible à ce Prince de commander en personne les légions répandues sur des frontieres éloignées, il obtint, comme Pompée, la permission de confier son autorité à des Lieutenants. Ces Officiers paroissent avoir eu le même rang & le même pouvoir que les anciens Proconsuls; mais leur commandement étoit subordonné & précaire; ils tenoient leur commission des mains d'un chef suprême, qui s'attribuoit la gloire de leurs exploits; ils n'agissoient que sous ses auspices (10); en un mot, ils étoient les représentants de l'Empereur, seul Général de la république, & dont l'autorité civile & militaire s'étendoit sur tous les domaines de Rome. Le Sénat avoit la satisfaction de voir que les mem-

bres de leur corps jouiſſoient ſeuls de ces dignités importantes. Les Lieutenants de l'Empire étoient choiſis parmi les anciens Conſulaires ou les anciens Préteurs; les légions avoient à leur tête des Sénateurs; & de tous les Gouvernements de Provinces, il n'y eut que la préfecture d'Egypte, qui fut confiée à un Chevalier Romain.

Diviſions des Provinces entre l'Empereur & le Sénat.

Auguſte venoit d'être élevé au premier rang; ſix jours après il réſolut de ſatisfaire, par un ſacrifice aiſé, la vanité des Sénateurs. Il leur repréſenta que ſon pouvoir s'étendoit même au-delà des bornes qu'il avoit été néceſſaire de tracer pour remédier aux maux de l'Etat. » On ne lui » avoit pas permis de refuſer le com- » mandement pénible des armées & » des frontieres; mais il demandoit » en grace, la liberté de faire paſ- » ſer les Provinces plus tranquilles » ſous la douce adminiſtration du » Magiſtrat civil ". Dans la diviſion des Provinces, Auguſte conſulta également ſon intérêt perſonnel, & la dignité de la république. Les Proconſuls nommés par le Sénat, & prin-

cipalement ceux de l'Asie, de la Grece & de l'Afrique, jouissoient d'une distinction plus honorable que les Lieutenants de l'Empereur qui commandoient dans la Gaule ou en Syrie. Les premiers étoient accompagnés de licteurs; ceux-ci avoient à leur suite des soldats; cependant le Souverain ne perdoit rien de ses droits réels; en effet, il fut ordonné par une loi, que la présence de l'Empereur suspendroit, dans chaque département, l'autorité ordinaire du Gouverneur. Les nouvelles conquêtes devinrent une portion du domaine impérial; & l'on s'apperçut bientôt que la puissance du Prince, dénomination favorite d'Auguste, étoit la même dans toutes les parties de l'Empire.

L'Empereur conserve le commandement militaire, & se fait accompagner de gardes au milieu même de Rome.

Auguste exigea, pour cette concession imaginaire, un privilege important, qui lui livroit Rome & l'Italie. Il fut autorisé à retenir le commandement militaire, & à conserver auprès de sa personne une garde nombreuse, même en temps de paix & dans le centre de la capitale; prérogative dangereuse qui renversoit les anciennes maximes. Il n'avoit réel-

lement d'autorité que sur les citoyens engagés dans le service; mais les Romains étoient si portés à l'esclavage, que les Magistrats, les Sénateurs & l'ordre équestre s'empresserent de prêter serment. Enfin, l'hommage de la flatterie fut converti insensiblement en une protestation de fidélité, qui se renouvelloit tous les ans avec une pompe solemnelle.

Puissances consulaire & tribunitienne.

Auguste regardoit la force militaire comme la *base* la plus solide du gouvernement; mais il ne pouvoit se dissimuler combien un pareil instrument devoit paroître odieux. Son caractere & sa politique lui firent adopter des mesures plus sages; il aima mieux régner sous les titres respectables de l'ancienne magistrature, & rassembler sur sa tête tous les rayons épars de l'autorité civile. Dans cette vue, il permit au Sénat de lui donner pour sa vie le consulat (11) & la puissance tribunitienne (12).

Tous les Empereurs imiterent son exemple; les Consuls avoient succédé aux premiers Rois de Rome; ils représentoient la nation, avoient l'ins-

pection ſur les cérémonies de la religion, levoient & commandoient les armées, donnoient audience aux Ambaſſadeurs étrangers, & préſidoient aux assemblées du Sénat & du peuple. L'adminiſtration des finances leur étoit confiée; & quoiqu'il leur fût rarement poſſible de rendre la juſtice en perſonne, la nation voyoit en eux les défenſeurs ſuprêmes des loix, de la paix & de l'équité. Telles étoient leurs fonctions ordinaires; mais ce premier magiſtrat ſe trouvoit au-deſſus de toute juriſdiction, dès que le Sénat lui enjoignoit de veiller à la ſûreté de la république. Alors pour conſerver la liberté, il exerçoit un deſpotiſme momentané (13).

Bien différents des Conſuls, les Tribuns n'en impoſoient point par une pompe extérieure : ils paroiſſoient humbles & modeſtes ; mais leur perſonne étoit ſacrée; ils avoient moins de force pour agir que pour repouſſer. Chargés par leur inſtitution de défendre les opprimés, de pardonner les offenſes, & d'accuſer les ennemis du peuple, ils pouvoient,

lorſqu'ils le jugeoient à propos, arrêter d'un ſeul mot toute la machine du gouvernement.

Tant que la république ſubſiſta, l'on n'eut rien à redouter du crédit, que des citoyens auroient pu retirer de ces places importantes. Elles étoient entourées de pluſieurs barrieres : l'autorité qu'elles donnoient expiroit au bout d'un an; l'on éliſoit deux Conſuls; & les Tribuns étoient au nombre de dix. De plus, comme les vues publiques & particulieres de ces différents magiſtrats ſe trouvoient diamétralement oppoſées, cette diverſité d'intérêts, loin de détruire la conſtitution, contribuoit à en maintenir la balance toujours égale; mais lorſque les puiſſances conſulaire & tribunitienne furent réunies, lorſqu'une ſeule perſonne s'en trouva revêtue pour toute ſa vie, lorſque le Général de l'armée devint en même-temps le Miniſtre du Sénat & le repréſentant du peuple, il fut impoſſible de réſiſter à l'autorité impériale; l'on eut même entrepris difficilement d'en tracer les limites.

Tant d'honneurs accumulés ſur la

Prérogatives impériales.

tête d'Auguste ne contentoient point encore sa politique. Ce Prince y ajouta les dignités splendides & importantes de grand Pontife & de Censeur. L'une lui donnoit le droit de veiller à la religion; l'autre une inspection légale sur les mœurs & sur les fortunes du peuple Romain. Quel assemblage monstrueux ne devoit pas former la réunion de tant de pouvoirs distincts, & jusqu'alors séparés l'un de l'autre? Mais la complaisance du Sénat faisoit disparoître ces imperfections; elle remplissoit tous les intervalles par les concessions les plus étendues. Les Empereurs étoient les premiers Ministres de la République: comme tels ils furent dispensés de l'obligation & de la peine de plusieurs loix incommodes. Ils pouvoient convoquer le Sénat, proposer dans le même jour plusieurs questions, présenter les candidats destinés aux grandes charges, étendre les limites de la ville, disposer à leur gré des revenus de l'Etat, faire la paix & la guerre, ratifier les traités; enfin, en vertu de la clause la plus étendue, il leur étoit

permis d'exécuter ce qui leur paroiſſoit être le plus avantageux à l'Empire, & convenir le mieux à la majeſté des loix, du gouvernement & de la religion (14).

Magiſtrats.

Lorſque toutes les différentes branches de la puiſſance exécutrice eurent été remiſes à un ſeul chef, les autres magiſtrats languirent dans l'obſcurité. Dépouillés de leur autorité, à peine même leur laiſſoit-on la connoiſſance de quelques affaires. Auguſte conſerva, avec le plus grand ſoin, le nom & les formes de l'ancienne adminiſtration. On éliſoit tous les ans avec les cérémonies ordinaires le même nombre de Conſuls, de Prêteurs & de Tribuns (15), qui tous continuoient à exercer quelques-unes des fonctions les moins importantes de leur charge. Ces honneurs flattoient la vanité des Romains. Les Empereurs même, quoique revêtus pour toute leur vie du conſulat, ſe mettoient ſouvent ſur les rangs pour obtenir ce titre, & ils ne dédaignoient pas de le partager avec les plus illuſtres d'entre leurs concitoyens (16). Sous le regne d'Auguſte, l'é-

lection des magistrats fut souvent accompagnée des mêmes troubles, auxquels elle avoit été exposée dans les derniers temps de la république. Loin de laisser appercevoir le moindre signe d'impatience, ce Prince dissimulé sollicitoit humblement pour lui, ou pour ses amis, les suffrages du peuple ; & il remplissoit avec la derniere exactitude tous les devoirs d'un candidat ordinaire (17). Mais, selon toutes les apparences, son successeur n'agit que par ses conseils, lorsqu'ils transféra le droit d'élection au Sénat de Rome (18). Les assemblées du peuple furent abolies pour jamais ; & les Souverains n'eurent plus à redouter les caprices d'une multitude dangereuse, qui, sans rétablir la liberté, auroit pu troubler la nouvelle administration, & peut-être y porter des atteintes mortelles.

Le Sénat. Marius & César, en se déclarant les protecteurs du peuple, avoient renversé la constitution de leur patrie ; mais dès que le Sénat eût été humilié, & qu'il eût perdu toute sa force, cette assemblée, composée de cinq ou six cents personnes, devint

entre

entre les mains du despotisme un instrument utile & flexible. Ce fut principalement sur la dignité du Sénat, qu'Auguste & ses successeurs fonderent leur nouvel Empire : ils affecterent, en toute occasion, d'adopter le langage & les principes des patriciens. Dans l'exercice de leur puissance, ils consultoient le souverain conseil de la nation, & ils paroissoient se conformer à ses décisions pour les grands intérêts de la paix & de la guerre. Rome, l'Italie & les Provinces intérieures, étoient sous le gouvernement direct du Sénat. Ce tribunal décidoit en dernier ressort de toutes les affaires civiles : il connoissoit des prévarications commises par des hommes en place, & des délits qui concernoient la paix ou la majesté du peuple Romain. Ses occupations ordinaires consistoient à rendre la justice. Les causes importantes ouvroient une carrière brillante aux grands orateurs : c'étoit le dernier asyle où venoit se réfugier l'ancien génie de l'éloquence. Comme conseil de la nation & comme cour de justice, le Sénat jouissoit de préro-

gatives très-considérables ; tandis qu'en sa qualité de corps législatif, il étoit supposé représenter le peuple, & paroissoit avoir conservé les droits de la souveraineté ; les loix recevoient leur sanction de ses décrets ; toute puissance étoit dérivée de son autorité. Ce corps respectable s'assembloit réguliérement trois fois par mois, aux calendes, aux nones & aux ides. On discutoit les affaires avec une honnête liberté ; & les Empereurs, qui se glorifioient du titre de Sénateur, prenoient séance, donnoient leur voix, & se confondoient avec leurs égaux.

Idée générale du systême impérial.

Résumons en peu de mots le systême du gouvernement impérial institué par Auguste, & maintenu par les Princes, qui connurent leurs véritables intérêts & ceux du peuple. C'étoit une monarchie absolue, revêtue de toute la forme d'une république. Les Souverains de ce vaste Etat plaçoient leur trône au milieu des nuages. Soigneux de dérober aux yeux de leurs sujets leur force irrésistible, ils faisoient profession d'être les Ministres du Sénat, & obéissoient aux

décrets ſuprêmes, qu'ils avoient eux-mêmes dictés (19).

La Cour étoit formée ſur le modele de l'adminiſtration publique. Si nous en exceptons ces tyrans, qui, emportés par leurs folles paſſions, fouloient aux pieds toutes les loix de la nature & de l'honneur, les Empereurs dédaignerent une pompe, dont l'éclat auroit pu offenſer leurs concitoyens, ſans rien ajouter à leur puiſſance réelle. Dans tous les devoirs de la ſociété, ils ſembloient oublier la ſupériorité de leur rang, ſouvent ils viſitoient leurs ſujets, & les invitoient à venir partager leurs plaiſirs : leurs habits, leurs tables, leur palais, n'avoient rien qui les diſtinguât d'un Sénateur opulent : leur maiſon, quoique nombreuſe & brillante, n'étoit compoſée que d'eſclaves & d'affranchis (20). Auguſte ou Trajan auroit rougi d'employer aux ſervices domeſtiques le dernier des citoyens. Que devons-nous penſer, en voyant les Seigneurs les plus fiers de l'Europe, rechercher avec tant d'empreſſement, l'honneur d'être admis dans l'appartement d'un Monarque, Cour des Empereurs.

dont la puissance est si différente de celle des anciens Souverains de Rome ?

Déification. Si les Empereurs peuvent être accusés d'avoir passé les bornes de la prudence & de la modestie qu'ils avoient eux-mêmes tracées, c'est lorsqu'ils ont voulu être mis au rang des dieux (21). Ce culte impie, & dicté par une basse adulation, fut institué dans l'Asie en l'honneur des successeurs d'Alexandre. Des Monarques il fut aisément transféré aux Gouverneurs de cette contrée ; bientôt les Magistrats Romains, adorés comme des divinités de la Province, eurent des temples où brilloit la pompe des fêtes & des sacrifices (22). Il étoit bien naturel que les Empereurs acceptassent ce que de simples Proconsuls n'avoient pas refusé. Ces honneurs divins, rendus dans les Provinces, attestoient plutôt le despotisme que la servitude de Rome : mais les nations vaincues enseignerent à leurs maîtres l'art de la flatterie.

Le génie impérieux du premier des Césars l'engagea trop facilement à recevoir pendant sa vie une place parmi les divinités tutélaires de la Ré-

publique. Une démarche si dangereuse étoit bien éloignée du caractere modéré de son successeur ; & même par la suite, tous les Princes, excepté Caligula & Domitien, renoncerent à cette folle ambition. Auguste, il est vrai, permit à quelques villes de lui élever des temples, mais il exigea que l'on célébreroit le culte de Rome avec celui du Souverain. Il toléroit une superstition particuliere, dont il étoit l'objet (23); tandis que, satisfait des hommages du Sénat & du peuple, il laissoit sagement à son successeur le soin de sa déification. De-là s'introduisit, à la mort des Empereurs, la coutume constante de les placer au nombre des dieux. Le Sénat accordoit, par un décret solemnel, cet honneur aux Princes dont la conduite n'avoit point été celle d'un tyran ; & les cérémonies de l'apothéose accompagnoient la pompe des funérailles. Cette profanation légale, mais si contraire à la nature, si opposée à nos principes, n'excitoit aucun murmure (24) dans un siecle où le polythéisme avoit tant multiplié les objets sacrés.

Au reste, cette institution avoit été dictée moins par la religion que par la politique. Ce seroit dégrader les Antonins, que de mettre leurs vertus en parallele avec les vices de Jupiter ou d'Hercule : le caractere même de César ou d'Auguste étoit bien supérieur à celui des divinités populaires. Ces Princes d'ailleurs vivoient dans un siecle trop éclairé, & leurs actions avoient trop d'éclat, pour que l'histoire de leur vie fût mêlée de ces fables & de ces mysteres qu'exige la dévotion du peuple : à peine leur divinité eut-elle été établie par les loix, qu'elle tomba dans l'oubli, sans contribuer à leur réputation ou à la dignité de leurs successeurs.

Titre d'Auguste & de César.

Lorsque nous avons examiné toutes les parties qui composoient l'édifice de la puissance impériale, nous avons souvent donné le titre d'Auguste à celui qui en avoit jetté les fondements avec tant d'art : cependant il ne fut connu sous ce nom, qu'après avoir mis la derniere main à son ouvrage. Né d'une famille obscure, dans la petite ville d'Aricie, il s'appelloit Octave, nom souillé par tout le sang

versé dans les proscriptions. Lorsqu'il eut asservi la République, il desira pouvoir effacer le souvenir de ses premieres actions. Comme fils adoptif du Dictateur, il avoit pris le surnom glorieux de César; mais il avoit trop de jugement, pour imaginer qu'il seroit jamais confondu avec ce grand homme, pour aspirer même à lui être comparé. L'on proposa dans le Sénat de donner un nouveau titre au chef de l'Etat. Après une discussion sérieuse, celui d'Auguste fut choisi parmi plusieurs autres, & parut rendre d'une maniere propre le caractere de paix & de modération que le tyran affectoit (25).

Ainsi le nom d'Auguste étoit une distinction personnelle; celui de César indiquoit la famille illustre qui s'étoit frayé un chemin au trône. Il sembloit que le premier dût expirer avec le Prince qui l'avoit reçu; l'autre pouvoit se transmettre par adoption, & passer avec les femmes dans une nouvelle branche. Néron auroit donc été le dernier Prince qui eût eu le droit de réclamer une si noble extraction: cependant à sa mort, ces

titres se trouvoient déja liés, par une pratique constante, avec la dignité impériale; & depuis la chûte de la République jusqu'à nos jours, ils ont été conservés par une longue suite d'Empereurs Romains, Grecs, Francs & Allemands. Le Monarque se réservoit le nom sacré d'Auguste, tandis que ses parents étoient plus communément appellés Césars. Tel fut, au moins depuis le regne d'Adrien, le titre que l'on donna à l'héritier présomptif de la Couronne.

Caractere & politique d'Auguste.

Les égards respectueux d'Auguste pour une constitution libre, qu'il avoit lui-même renversée, ne peuvent être expliqués, que par une connoissance approfondie du caractere de ce tyran subtil. Une tête froide, un cœur insensible, une ame timide, lui firent prendre, à l'âge de dix-neuf ans, le masque de l'hypocrisie, que jamais il ne quitta. Il signa de la même main, & probablement dans le même esprit, la mort de Cicéron & le pardon de Cinna. Ses vertus, ses vices même, étoient artificiels; son intérêt seul le rendit d'abord l'ennemi de la République Romaine; il le porta

dans la suite à en être le pere (26). Lorsque le Prince éleva le systême ingénieux de l'administration impériale, ses allarmes lui dicterent la modération qu'il affectoit ; il cherchoit à en imposer au peuple, en lui présentant une ombre de liberté, & à tromper les armées par une image de gouvernement civil.

La mort de César se présentoit sans cesse à ses yeux. Auguste avoit comblé ses partisans de biens & d'honneurs ; mais il se rappelloit en frémissant, que les plus intimes amis de son oncle avoient été au nombre des conspirateurs. Si la fidélité des légions le rassuroit contre les efforts impuissants d'une rébellion ouverte, la vigilance des troupes pouvoit-elle mettre sa personne à l'abri du poignard d'un républicain déterminé ? Les Romains, qui révéroient la mémoire de Brutus (27), auroient applaudi à l'imitation de sa vertu. César avoit provoqué son destin, autant par l'ostentation de sa puissance, que par sa puissance elle-même. Le Consul ou le Tribun, pouvoit régner en sûreté : le titre seul de Roi fit voler les

Image de liberté pour le peuple.

citoyens aux armes : Auguste savoit que le genre humain se laisse gouverner par des noms. Il ne fut pas trompé dans son attente, lorsqu'il s'imagina que le Sénat & le peuple se soumettroient à l'esclavage, s'ils pouvoient être persuadés qu'ils jouissoient toujours de leur ancienne liberté. Un Sénat foible & un peuple énervé chérirent cetre illusion agréable, tant qu'elle fut soutenue par la vertu ou par la prudence des successeurs d'Auguste. Ce fut un motif de défense personnelle, & non un principe de liberté, qui anima les meurtriers de Caligula, de Néron & de Domitien. Ils attaquerent le tyran, sans diriger leur coup contre l'autorité de l'Empereur.

Tentative du Sénat après la mort de Caligula.

L'histoire nous présente cependant une époque mémorable où le Sénat, après un silence de soixante-dix ans, s'éleva tout-à-coup, & fit de vains efforts pour réclamer des droits si long-temps oubliés. Les Consuls convoquerent cette respectabe assemblée dans le Capitole, lorsque le trône devint vacant par le meurtre de Caligula : ils condamnerent la mémoire des Césars, & donnerent le mot de

liberté au petit nombre de cohortes qui paroissoient vouloir suivre leurs étendards. Enfin, pendant quarante-huit heures, ils agirent comme les chefs indépendants d'une constitution libre; mais tandis qu'ils délibéroient, les gardes prétoriennes avoient pris leur résolution. L'imbécille Claude étoit déja dans leur camp, revêtu de la pourpre impériale, & disposé à soutenir son élection les armes à la main. Cette lueur de liberté disparut; & le Sénat n'apperçut de tous côtés, que les horreurs d'une servitude inévitable. Abandonnée par le peuple, menacée par les troupes, cette foible assemblée fut forcée de ratifier le choix des prétoriens; trop heureuse de pouvoir profiter d'une amnistie, que Claude eut la prudence d'offrir & la générosité d'observer (28).

L'insolence des armées inspiroit à l'Empereur Auguste des allarmes beaucoup plus vives. Le désespoir pouvoit porter les citoyens à des entreprises dangereuses; mais les soldats étoient toujours maîtres de l'exécution. Quelle devoit être l'autorité

Image du gouvernement pour les armées.

de ce Prince ſur des hommes ſans principes, auxquels il avoit appris lui-même à violer toutes les loix de la ſociété ! il avoit entendu leurs clameurs ſéditieuſes ; il redoutoit les moments calmes de la réflexion. Une révolution avoit été achetée par des récompenſes immenſes : il auroit fallu les redoubler pour opérer une ſeconde révolution. Quoique les troupes témoignaſſent un attachement inviolable à la maiſon de Céſar, étoit-il poſſible de ſe fier à une multitude inconſtante & capricieuſe ? Auguſte ſut tirer parti de ce qui reſtoit encore d'idées Romaines dans ces ames fieres. Il appoſa le ſceau des loix à la rigueur de la diſcipline ; & faiſant briller la majeſté du Sénat entre l'Empereur & l'armée, il oſa bien exiger une obéiſſance qu'il prétendoit lui être due, comme au premier Magiſtrat de la République (29).

Leur obéiſſance.

Durant une période de deux cents vingt ans, qui s'écoulerent depuis l'établiſſement de ſon ſyſtême juſqu'à la mort de l'Empereur Commode, l'État n'éprouva point les malheurs attachés à un gouvernement militai-

re ; le danger étoit encore éloigné. Le soldat eut rarement occasion alors de connoître sa propre force, & la foiblesse de l'autorité civile ; découverte fatale, qui, dans la suite, enfanta de si terribles maux. Caligula & Domitien furent assassinés dans leur palais par leurs domestiques. A la mort de ces Princes, les secousses, qui agiterent la ville de Rome, ne s'étendirent point au-delà de l'enceinte de cette Capitale. A la vérité, Neron enveloppa tout l'Empire dans sa ruine. Dans l'espace de dix-huit mois, quatre Princes furent massacrés ; & le choc des armées ennemies ébranla l'univers. Mais cet orage violent, formé par la licence des soldats, fut bientôt dissipé. Les deux siecles qui suivirent la mort d'Auguste, ne furent point ensanglantés par des guerres civiles, ni troublés par aucune révolution. L'Empereur étoit élu par l'autorité du Sénat & par le consentement des troupes (30). Les légions respectoient leur serment de fidélité ; & l'on seroit obligé de faire une recherche exacte & minutieuse des annales Romaines dans ce long

intervalle, pour y découvrir trois rébellions un peu considérables, étouffées au bout de quelques mois, sans même que l'on eût été obligé d'en venir au hasard d'une bataille (31).

Successeur désigné.

Dans les Monarchies électives, la mort du Souverain est un moment de crise & de danger. Les Empereurs Romains, témoins de l'esprit séditieux des légions, craignirent qu'elles ne profitassent de ces moments, où toute autorité est suspendue. Pour éviter un choix qui auroit pu devenir funeste à l'Etat, ils consentirent à se dépouiller d'une partie de leur pouvoir en faveur de l'héritier présomptif de la couronne. A la mort du Prince, son successeur étoit si puissant, qu'il montoit paisiblement sur le trône; à peine même l'Empire s'appercevoit-il qu'il changeoit de maître. Ainsi l'Empereur Auguste tourna ses regards vers Tibere, lorsque des pertes réitérées eurent fait évanouir des espérances plus douces.

Tibere.

Il obtint pour ce fils adoptif la censure & le tribunat; & il l'associa par une loi formelle au commandement des armées & au gouverne-

ment des Provinces (32). Ainsi Vespasien sut enchaîner l'ame généreuse de l'aîné de ses fils. Titus étoit l'idole des légions de l'Orient qui venoient d'achever sous ses ordres la conquête de la Judée. Sa puissance devenoit redoutable; & comme les passions de la jeunesse jettoient un voile sur ses vertus, on se défioit de ses projets. Loin de se livrer à de pareils soupçons, le prudent Monarque posa la couronne sur la tête de son fils, & le revêtit de toute la dignité impériale. Titus, pénétré de reconnoissance, se conduisit toujours comme le Ministre respectueux & fidele d'un pere si indulgent (33).

Titus.

L'habile Vespasien prit toutes les mesures nécessaires pour confirmer son élévation récente & peu assurée. Depuis un siecle, le serment militaire & la fidélité des troupes avoient été consacrés au titre & à la maison de César. Quoique cette famille ne se fût soutenue que par adoption; le peuple respectoit toujours dans la personne de Néron, le petit-fils de Germanicus, & le successeur direct de l'Empereur Auguste. Les Pré-

La race des Césars & la famille Flavienne.

toriens n'avoient abandonné qu'à regret la cause du tyran : cette désertion avoit excité leurs remords (34). La chûte rapide de Galba, d'Othon, de Vitellius, apprit aux armées à regarder les Empereurs comme leurs créatures, & comme l'instrument de leur licence. Vespasien, né dans l'obscurité, ne tiroit aucun lustre de ses ancêtres : son aïeul avoit été soldat, & son pere possédoit un emploi médiocre dans les fermes de l'Etat (35). Le mérite de ce Prince l'avoit fait parvenir à l'Empire, dans un âge avancé; ses talents avoient plus de solidité que d'éclat; ses vertus même étoient obscurcies par une avarice sordide. Il importoit donc à l'intérêt de ce Monarque de s'associer un fils, dont le caractere aimable & brillant pût fixer les regards du public, faire oublier une origine obscure, & assurer à jamais la gloire des Flaviens. Sous le regne de Titus, l'univers goûta les douceurs d'une félicité passagere; & le souvenir de ce Prince adorable fit supporter, pendant plus de quinze ans, les vices de son frere Domitien.

Dès que Nerva eut été revêtu de la pourpre, il s'apperçut que son grand âge le rendoit incapable d'arrêter le torrent des désordres publics, qui s'étoient multipliés sous la longue tyrannie de son prédécesseur. Les gens de biens respectoient sa vertu; mais les Romains dégénérés avoient besoin d'un caractere ferme, dont la justice imprimât la terreur dans le cœur des coupables. Nerva ne fut point déterminé dans son choix par des vues personnelles. Quoiqu'environné de parents, il adopta Trajan, âgé pour lors de quarante ans, & qui commandoit une grande armée dans la basse Germanie. Ce Général fut aussi-tôt déclaré par le Sénat, collegue & successeur du Prince (36). Les crimes & les fureurs de Néron ont été transmis à la postérité par le plus grand peintre de l'antiquité; qu'il est malheureux que nous n'ayons, pour connoître les actions brillantes de Trajan, que le récit obscur d'un abrégé, ou la lumiere douteuse d'un panégyrique! Il existe cependant à la gloire de ce Prince un autre pané-

Adoption & caractere de Trajan.

A. 96.

A. 98.

gyrique, que la flatterie n'a point dicté : deux cents cinquante ans environ après sa mort, le Sénat, au milieu des acclamations ordinaires, qui retentissoient à l'avénement d'un nouvel Empereur, lui souhaita la félicité d'Auguste & la vertu de Trajan (37).

D'Adrien. A. 117.

Selon toutes les apparences, un Monarque qui chérissoit si tendrement sa patrie, dut long-temps balancer sur le choix de son successeur. Il ne pouvoit se résoudre à confier la puissance souveraine à son neveu Adrien, dont le caractere singulier ne lui étoit pas inconnu. Mais l'artifice de l'Impératrice Plotine sut fixer l'irrésolution de Trajan dans ses derniers moments. Peut-être supposa-t-elle hardiment une fausse adoption (38). Quoi qu'il en soit, il eût été dangereux d'approfondir la vérité ; ainsi Adrien fut reconnu paisiblement dans tout l'Empire. Nous avons déja parlé de la prospérité de l'Etat sous son regne. Ce Prince encouragea les arts, réforma les loix, resserra les liens de la discipline militaire, & parcourut lui-même toutes les Provinces. Son

génie vaste & actif embrassoit également les vues les plus étendues, & les plus petits détails de l'administration ; mais la vanité & la curiosité furent ses passions dominantes. Comme elles étoient sans cesse excitées par une foule d'objets différents, on apperçut tour-à-tour dans Adrien un Prince excellent, un sophiste ridicule, & un tyran jaloux de son autorité. En général, sa conduite avoit pour base une modération & une équité bien recommandables. Cependant il fit mourir, dans les premiers jours de son regne, quatre Sénateurs consulaires ses ennemis personnels, & dont tout le crime étoit d'avoir paru dignes de la pourpre impériale. Tourmenté sur la fin de sa vie par une maladie longue & douloureuse, il devint farouche & cruel ; le Sénat ne savoit même s'il devoit le placer au rang des dieux, ou le confondre parmi les tyrans ; & les honneurs rendus à sa mémoire, ne furent accordés qu'aux vives sollicitations d'Antonin le Pieux (39).

Adoption des deux Verus.

Adrien ne consulta d'abord qu'un

caprice aveugle pour le choix de son successeur. Après avoir jetté les yeux sur plusieurs citoyens, d'un mérite distingué, qu'il estimoit & qu'il haïssoit, il adopta Elius Verus, jeune Seigneur livré aux plaisirs, dont la grande beauté étoit une recommantion puissante auprès de l'amant d'Antinoüs (40). Mais tandis que l'Empereur s'applaudissoit de son choix, & des acclamations des soldats dont il avoit obtenu le consentement par des libéralités excessives, une mort prématurée vint tout-à-coup arracher de ses bras le nouveau César (41). Elius Verus laissoit un fils; Adrien en confia l'éducation à ses successeurs. Ce jeune Prince fut adopté par Antonin le Pieux, & partagea dans la suite avec Marc-Aurele la dignité impériale. Parmi tous ses vices, il possédoit une seule vertu; c'étoit une déférence aveugle pour la sagesse de son collegue; il lui abandonna volontairement les soins pénibles du gouvernement. L'Empereur philosophe ferma les yeux sur la conduite de Verus, pleura sa mort, & jetta un voile sur sa mémoire.

Adrien venoit de satisfaire sa passion. Lorsque toutes ses espérances furent évanouies, il résolut de mériter la reconnoissance de la postérité, en plaçant sur le premier trône de l'Univers le mérite le plus éminent; son œil pénétrant démêla facilement, dans la foule de ses sujets, un Sénateur âgé de cinquante ans environ, dont toute la vie avoit été irréprochable, & un jeune homme de dix-sept ans, dont la sagesse annonçoit le germe des vertus qui devoient se développer dans la suite avec tant d'éclat. Le premier fut déclaré fils & successeur d'Adrien, à condition toutefois, qu'il adopteroit aussi-tôt le plus jeune. Ainsi les deux Antonins gouvernerent le monde pendant près d'un demi-siecle, avec le même esprit de modération & de sagesse.

Adoption des deux Antonins.

Antonin le Pieux avoit deux fils (42), mais il préféroit Rome à sa famille. Après avoir donné sa fille Faustine en mariage au jeune Marcus, il engagea le Sénat à lui accorder les dignités de Proconsul & de Tribun; enfin, toujours occupé du

138. — 180.

bien public, & incapable d'aucune jalousie, il l'associa, par un noble désintéressement, à tous les travaux de l'administration. De son côté, Marc-Aurele respecta son bienfaiteur, le chérit comme un pere, & lui obéit comme à son Souverain (43); & lorsqu'il tint seul les rênes de l'Etat, il s'empressa de marcher sur ses traces, & d'adopter les maximes d'un si grand Prince. Ces deux regnes sont peut-être la seule période de l'histoire, dans laquelle le bonheur d'un peuple immense ait été l'unique objet du gouvernement.

Caractere & regne d'Antonin le Pieux.

C'est avec raison que Titus Antonin a été nommé un second Numa. Le même zele pour la Religion, la justice & la paix, caractérisoit ces deux Princes; mais la situation de l'Empereur ouvroit un champ bien plus vaste à ses vertus. Les soins de Numa se bornoient à empêcher les habitants grossiers de quelques villages de piller les campagnes & de détruire la récolte de leurs voisins. Antonin, maître de presque toute la terre, maintenoit l'ordre & la tranquillité dans toutes les parties d'un

Etat immenſe. Son regne a le rare avantage de ne fournir qu'un très-petit nombre de matériaux à l'hiſtoire ; ce tableau effrayant des crimes, des forfaits & des malheurs du genre humain.

Ce Prince n'étoit pas moins admirable dans ſa vie privée ; il poſſédoit toutes les qualités qui font le charme de la ſociété ; ſa vertu ſimple & naturelle fuyoit la vanité & l'affectation. Il jouiſſoit avec modération de ſon rang élevé ; & au milieu des plaiſirs innocents (44), qu'il partageoit avec ſes concitoyens, la ſenſibilité de cette ame bienfaiſante ſe peignoit, avec une douce majeſté, ſur un front toujours ſerein.

La vertu de Marc-Aurele Antonin paroiſſoit plus auſtere & moins naturelle (45). Elle étoit le fruit de l'éducation, d'une étude profonde & d'un travail infatigable. A l'âge de douze ans, il embraſſa le ſyſtême rigide des Stoïciens, dont les préceptes lui apprirent à ſoumettre ſon corps à ſon eſprit, à faire uſage de ſa raiſon pour enchaîner ſes paſſions, à conſidérer la vertu comme le bien

De Marc-Aurele.

suprême, le vice comme le seul mal, & tous les objets extérieurs comme des choses indifférentes (46).

Les réflexions de Marc-Aurele, ouvrage composé dans le tumulte des camps, sont venues jusqu'à nous. Il est vrai que ce Prince, oubliant quelquefois la modestie du sage & la dignité d'un Empereur, ne dédaignoit pas de donner au public des leçons de philosophie (47); mais en général, sa vie est le commentaire le plus noble qui ait jamais été fait des principes de Zénon. Sévere pour lui-même, Marc-Aurele étoit rempli d'indulgence pour les foiblesses des autres; il distribuoit également la justice, & se plaisoit à répandre ses bienfaits sur tout le genre humain; il déplora la perte d'Avidius Cassius qui avoit excité une révolte en Syrie, & dont la mort volontaire lui enlevoit le plaisir de se faire un ami; il montra combien ses regrets étoient sinceres, par le soin qu'il prit de modérer le zele du Sénat contre les partisans de ce traître (48). La guerre étoit à ses yeux le fléau de la nature humaine: cependant lorsque la nécessité d'une juste

juste défense le forçoit de prendre les armes, il ne craignoit pas d'exposer sa personne & de paroître à la tête des troupes. On le vit pendant huit hyvers rigoureux camper sur les bords glacés du Danube. Tant de fatigues porterent enfin le dernier coup à la foiblesse de sa constitution. Sa mémoire fut long-temps chere à la postérité; & plus d'un siecle encore après sa mort, plusieurs personnes plaçoient l'image de Marc-Aurele parmi celles de leurs dieux domestiques (49).

Quel spectacle magnifique que cet Etat heureux & florissant, dont la nature humaine a joui depuis la mort de Domitien jusqu'à l'avénement de Commode! Ce seroit en vain que l'on chercheroit une autre période semblable dans les annales du monde. Un seul Monarque gouvernoit alors l'étendue immense de l'Empire, sous la direction immédiate de la sagesse & de la vertu. Les armées furent contenues par la main ferme de quatre Empereurs successifs, dont le caractere imprimoit la vénération, & qui savoient se faire obéir, sans avoir

Bonheur des Romains.

recours à des moyens violents. Les formes de l'administration furent respectées par Nerva, Trajan, Adrien & les deux Antonins, qui, loin de vouloir renverser l'image de la liberté, se glorifioient de n'être que les dépositaires & les ministres de la loi. De tels Princes auroient été dignes de rétablir la république, si les Romains eussent été capables de goûter les avantages d'une constitution libre.

Sa nature incertaine.

Ces Monarques recueilloient sans cesse le fruit de leurs travaux. Ils avoient pour récompense la pureté de leurs moeurs, l'orgueil qu'inspire la vertu, & le plaisir inexprimable qu'ils éprouvoient à la vue de la félicité générale, dont ils étoient les auteurs. Cependant une réflexion juste, mais bien triste, venoit obscurcir ces idées brillantes. De quelle douleur ne devoient-ils pas être pénétrés, en pensant à l'instabilité d'un bonheur qui dépendoit d'un seul homme? Le moment fatal approchoit peut-être où cette puissance, dont ils ne faisoient usage que pour rendre leurs sujets heureux, alloit devenir un instrument terrible entre les

mains d'un jeune Prince emporté par ses passions, ou de quelque tyran jaloux de son autorité. Le frein idéal du Sénat & des loix pouvoit bien servir à développer les vertus des Empereurs; mais il étoit trop foible pour corriger leurs vices : le despotisme trouvoit dans les troupes une multitude immense de bras prêts à frapper, & dont la force paroissoit irrésistible; & les moeurs des Romains étoient si corrompues, qu'il se présentoit sans cesse des flatteurs empressés à applaudir aux déréglements du Souverain, & des Ministres disposés à servir ses cruautés, son avarice ou ses crimes.

L'expérience avoit déja justifié ces sombres allarmes. Les fastes de l'Empire sont bien précieux pour celui qui veut approfondir la nature de l'homme. Les caracteres foibles & incertains que l'on trouve dans l'histoire moderne, ne nous présentent pas des peintures si fortes ni si variées. Il seroit facile de découvrir, dans la conduite des Empereurs Romains, toutes les nuances de la vertu & du vice, la perfection la plus su-

Souvenir de Tibere, Caligula, Néron & Domitien.

blime, & la dégradation la plus basse de notre espece. L'âge d'or de Trajan & des Antonins avoit été précédé par un siecle de fer. Il seroit inutile de parler des indignes successeurs d'Auguste : s'ils ont été sauvés de l'oubli, ils en sont redevables à l'excès de leurs vices & à la grandeur du théâtre sur lequel ils ont paru. Le farouche Tibere, le furieux Caligula, l'imbécille Claude, le cruel Néron, le brutal Vitellius (50) & le lâche Domitien, sont condamnés à une réputation immortelle. Pendant près de quatre-vingts ans, Rome ne respira que sous Vespasien & sous Titus. Si l'on en excepte ces deux regnes, qui durerent peu, l'Empire (51), dans ce long intervalle, gémit sous les coups redoublés d'une tyrannie qui extermina les anciennes familles de la république, & qui se déclara l'ennemie de la vertu & du talent.

Misere particuliere aux Romains sous le regne des tyrans.

Tant que ces monstres tinrent les rênes de l'Etat, deux circonstances particulieres vinrent encore aggraver la servitude des Romains, & rendirent leur position bien plus affreuse,

que celle des victimes de la tyrannie dans tout autre siecle & dans toute autre contrée : l'une étoit le souvenir de leur ancienne liberté, l'autre l'étendue de la monarchie. Ces causes produisirent la sensibilité excessive des opprimés & l'impossibilité où ils se trouvoient d'échapper aux poursuites de l'oppresseur.

I. Lorsque la Perse étoit gouvernée par les descendants de Sesi, Princes barbares, qui faisoient leurs délices de la cruauté, & dont le divan, le lit & la table étoient tous les jours teints du sang de leurs favoris, on rapporte d'un jeune courtisan, qu'il ne sortoit jamais de la présence du Monarque, sans essayer si sa tête étoit encore sur ses épaules. Une expérience journaliere justifioit le scepticisme de Rustan (52) : cependant il paroît que la vue de l'épée fatale ne troubloit point son sommeil, & n'altéroit en aucune maniere sa tranquillité. Il savoit que le regard du Souverain pouvoit le faire rentrer dans la poussiere ; mais un éclat de la foudre, une maladie subite, n'étoient pas moins funestes. La sagesse ne com-

Insensibilité des Orientaux.

mandoit-elle pas de détourner les regards de dessus les malheurs inévitables de la vie humaine, pour se livrer entiérement aux plaisirs, qui en font le charme ? Rustan se glorifioit d'être appellé l'esclave du Roi. Vendu peut-être par des parents obscurs dans un pays qu'il n'avoit jamais connu, il avoit été élevé dans la discipline sévere du serrail (53) : son nom, ses richesses, ses honneurs, étoient autant de présents d'un maître qui pouvoit, sans injustice, les lui retirer. L'éducation qu'il avoit reçue, loin de détruire ses préjugés, les imprimoit plus fortement dans son ame : la langue qu'il parloit n'avoit de mot pour exprimer une constitution, que celui de monarchie absolue. Il lisoit dans l'histoire de l'Orient, que cette forme de gouvernement étoit la seule que les hommes eussent jamais connue (54). L'Alcoran & les commentaires sacrés de ce livre divin, lui enseignoient que le Sultan descendoit du grand Prophete, & tenoit son autorité du Ciel même ; que la patience étoit la premiere vertu d'un Musulman, & qu'un sujet de-

voit à son Souverain une obéissance sans bornes.

Les Romains avoient reçu pour l'esclavage des dispositions bien différentes. Courbés sous le poids de leur corruption, asservis par la violence militaire, ils conserverent long-temps les sentiments de leurs ancêtres; & le souvenir de cette noble liberté dont ils avoient joui, paroissoit être entiérement effacé de leur mémoire. L'éducation d'Helvidius & de Thrasea, de Pline & de Tacite, étoit la même que celle de Cicéron & de Caton. Les sujets de l'Empire avoient puisé, dans la philosophie des Grecs, les notions les plus justes & les plus sublimes sur la dignité de la nature humaine & sur l'origine de la société civile. L'histoire de leur pays leur inspiroit une vénération profonde pour cette République, dont la liberté, les vertus & les triomphes avoient été si célebres. Pouvoient-ils ne pas frémir au récit des forfaits heureux de César & d'Auguste? Comment n'auroient-ils pas méprisé intérieurement ces tyrans, auxquels ils étoient obligés de prostituer l'encens

Esprit éclairé des Romains. Souvenir de leur premiere liberté.

le plus vil ? Comme Magistrats & comme Sénateurs, ils étoient admis dans ce conseil auguste, qui avoit autrefois donné des loix à l'univers; qui jouissoit du privilege de confirmer les décrets du Monarque, & qui faisoit indignement servir sa puissance aux entreprises méprisables du despotisme. Tibere, & les Empereurs qui marcherent sur ses traces, chercherent à couvrir leurs attentats du voile de la justice. Peut-être goûtoient-ils un plaisir secret à rendre le Sénat complice aussi-bien que victime de leur cruauté. Le mérite n'osa plus se montrer. On voyoit tous les jours les Romains les plus illustres, condamnés pour des crimes imaginaires & pour des vertus réelles : leurs vils accusateurs prenoient le langage de zélés patriotes, qui auroient cité devant le tribunal de la nation un citoyen dangereux. Un service aussi important étoit récompensé par les richesses & par les honneurs (55). Des juges iniques & corrompus vengeoient la majesté de la République, violée dans la personne de son premier Magistrat (56) : ils vantoient

fur-tout la clémence de ce chef suprême, dans le moment où ils redoutoient le plus les suites de sa fureur & sa cruauté inexorable (57). Le tyran regardoit cette bassesse avec un juste mépris; & loin de déguiser ses sentiments, il opposoit à l'aversion secrete qu'il inspiroit, une haine ouverte pour le Sénat & pour le corps entier de la nation.

L'étendue de l'Empire ne laisse aucun asyle aux Romains.

II. L'Europe est maintenant partagée en différents Etats indépendants l'un de l'autre, mais cependant liés entr'eux par les rapports généraux de la religion, du langage & des moeurs. Cette division est un avantage bien précieux pour la liberté du genre humain. Aujourd'hui un tyran qui voudroit fouler aux pieds les loix de son Etat, & dont le peuple seroit trop foible pour oser lui résister, se trouveroit enchaîné par une foule de liens. Le soin de sa propre gloire, l'exemple de ses égaux, les représentations de ses alliés, la crainte des puissances ennemies, tout contribueroit à le retenir; la fuite ou l'exil lui déroberoit bientôt les victimes de sa violence. Après avoir franchi sans obs-

tacles les limites étroites d'un Royaume peu étendu, un sujet opprimé trouveroit facilement, dans un climat plus heureux, un asyle assuré, une fortune proportionnée à ses talents, la liberté d'élever la voix, peut-être même les moyens de se venger. Mais l'Empire Romain remplissoit l'univers; & lorsqu'il fut gouverné par un seul homme, le monde entier devint une prison affreuse, où l'ennemi du Souverain étoit sans cesse poursuivi. L'esclave du despotisme luttoit en vain contre le désespoir. Obligé de porter une chaîne dorée à la Cour des Empereurs, ou de traîner dans l'exil sa vie infortunée, il attendoit son destin en silence à Rome, dans le Sénat, sur les rochers affreux de l'isle de Seriphos, ou sur les rives glacées du Danube (58). La résistance eût été fatale, la fuite impossible. Par-tout une vaste étendue de terres & de mers s'opposoit à son passage. Il couroit à tout moment le danger inévitable d'être découvert, saisi & livré à un maître irrité. Au-delà des frontieres, de quelque côté qu'il tournât ses regards

inquiets, il ne s'offroit à lui que le redoutable Océan, des contrées désertes, des peuples ennemis, un langage barbare, des mœurs féroces, ou enfin des Rois dépendants, disposés à acheter la protection de l'Empereur par le sacrifice d'un malheureux fugitif (59). » Par-tout où vous » serez, disoit Cicéron à Marcellus, » n'oubliez pas que vous vous trou» verez également à la portée du bras » du vainqueur (60).



Notes du troisieme Chapitre.

(1) Orose, vi, 18.

(2) Jules-César introduisit dans le Sénat des soldats, des étrangers & des Barbares nouvellement conquis. (Suetone, *Vie de César*, c. 77, 80). Après sa mort cet abus devint encore plus scandaleux.

(3) Dion Cassius, *l.* lii, *p.* 698; Suetone, *Vie d'Auguste*, *c.* 55.

(4) Dion Cassius (*l.* liii, *p.* 698) met à cette occasion dans la bouche d'Auguste un discours prolixe & enflé. J'ai emprunté de Tacite & de Suetone les expressions qui pouvoient convenir à ce Prince.

(5) *Imperator* (d'où nous avons tiré le mot *Empereur*) ne signifioit, sous la République, que *Général*; & les soldats donnoient solemnellement ce titre sur le champ de bataille à leur chef victorieux. Lorsque les *Empereurs* Romains le prenoient dans ce sens, ils le plaçoient après leur nom, & ils désignoient combien de fois ils en avoient été revêtus.

(6) Dion, *l.* liii, *p.* 703, &c.

(7) Tite-Live, *Epit. l.* xiv. Valere-Maxime, vi, 3.

(8) Voyez dans le huitieme Livre de Tite-Live la conduite de Manlius Torquatus & de Papirius Cursor. Ils violerent les loix de la nature & de l'humanité, mais ils assurerent celles de la discipline militaire;

& le peuple qui abhorroit l'action fut obligé de respecter le principe.

(9) Pompée obtint, par les suffrages inconsidérés, mais libres du peuple, un commandement militaire à peine inférieur à celui d'Auguste. Parmi plusieurs actes extraordinaires d'autorité, le vainqueur de l'Asie fonda vingt-neuf villes, & distribua aux troupes soixante ou quatre-vingts millions. La ratification de ces actes souffrit des délais & quelques oppositions dans le Sénat. Voyez Plutarque, Appien, Dion Cassius, & le premier Livre des Lettres à Atticus.

(10) Sous la République, le triomphe n'étoit accordé qu'au Général, autorisé à prendre les auspices au nom du peuple. Par une conséquence juste, tirée de ce principe de religion & de politique, le triomphe fut réservé à l'Empereur; & ses Lieutenants, au milieu des exploits les plus éclatants, se contenterent de quelques marques de distinction, qui, sous le titre de dignités triomphales, furent imaginées en leur faveur.

(11) Ciceron (*de Legibus*, III, 3) donne à la dignité consulaire le nom de *Regia Potestas*; & Polybe (*l.* VI, *c.* 3) observe trois pouvoirs dans la constitution Romaine. Le pouvoir monarchique étoit représenté & exercé par les Consuls.

(12) Comme la puissance Tribunitienne (différente de l'emploi annuel de Tribun) fut inventée pour le Dictateur César (Dion, *l.* XLIV, *p.* 384), elle lui fut probable-

ment donnée comme une récompenſe, pour avoir ſi généreuſement aſſuré par les armes les droits ſacrés des Tribuns & du peuple. Voyez ſes Commentaires, *de bell. Civil. l.* 1.

(13) Auguſte exerça le conſulat pendant neuf ans ſans interruption; enſuite il refuſa artificieuſement cette dignité auſſi-bien que la dictature, & s'éloignant de Rome, il attendit que les ſuites funeſtes du tumulte & de l'eſprit de faction euſſent forcé le Sénat à le revêtir du conſulat pour toute ſa vie. Ce Prince & ſes ſucceſſeurs affecterent cependant de cacher un titre qui pouvoit leur attirer la haine de leurs ſujets.

(14) Voyez un fragment d'un décret du Sénat, qui conféroit à l'Empereur Veſpaſien tous les pouvoirs accordés à ſes prédéceſſeurs, Auguſte, Tibere & Claude. Ce monument curieux & important ſe trouve dans les Inſcriptions de Gruter, N°. CCXLII.

(15) On éliſoit deux Conſuls aux calendes de Janvier; mais dans le cours de l'année, on leur en ſubſtituoit d'autres juſqu'à ce que le nombre des Conſuls annuels ſe montât au moins à douze. On choiſiſſoit ordinairement ſeize ou dix-huit Préteurs. (Juſte Lipſe, *in excurs D. ad Tacit. Annal. l.* 1). Je n'ai point parlé des Ediles ni des Queſteurs. De ſimples Magiſtrats chargés de la police ou des revenus, ſe prêtent aiſément à toutes les formes de gouvernement. Sous le regne de Néron,

les Tribuns possédoient légalement le droit d'*intercession*, quoiqu'il eût été dangereux d'en faire usage. (Tacite, *Annal.* XVI, 26). Du temps de Trajan on ignoroit si le tribunat étoit une dignité ou un nom. (*Lettres de Pline*, I, 23).

(16) Les tyrans eux-mêmes briguerent le consulat. Les Princes vertueux demanderent cette dignité avec modération, & l'exercerent avec exactitude. Trajan renouvella l'ancien serment, & jura devant le tribunal du Consul qu'il observeroit les loix. (Pline, *Panégyrique*, c. 64).

(17) » *Quoties magistratuum comitiis in-* » *teresset, tribus cum candidatis suis cir-* » *cuibat; supplicabatque more solemni. Fe-* » *rebat & ipse suffragium in tribubus, ut* » *unus e populo* ». (Suetone, *Vie d'Auguste*, c. 56).

(18) » *Tum primum comitia e campo ad* » *patres translata sunt* ». Tacite, *Annal.* I, 15. Le mot *primum* semble faire allusion à quelques foibles & inutiles efforts qui furent faits pour rendre au peuple le droit d'élection.

(19) Dion (*l.* LIII, *p.* 703-714) a tracé d'une main partiale une bien foible esquisse du gouvernement impérial. Pour l'éclaircir, souvent même pour le corriger, j'ai médité Tacite, examiné Suetone, & consulté parmi les modernes les Auteurs suivants : l'Abbé de la Bleterie, *Mém. de l'Acad. tom.* XIX, XXI, XXIV, XXV, XXVII; Beaufort, *Rép. Rom. t.* I, *p.* 255-275; deux Dissertations de Noodt & de

Gronovius, *de lege Regia*, imprimées à Leyden en 1731; Gravina, *de Imperio Romano*, *p.* 479 - 544 de ses opuscules; Maffei, *Verona illustrata*, *p.* 1, *p.* 245, &c.

(20) Un Prince foible sera toujours gouverné par ses domestiques. Le pouvoir des esclaves aggrava la honte des Romains, & les Sénateurs firent leur cour à un Pallas, à un Narcisse. Il peut arriver qu'un favori moderne soit de naissance illustre.

(21) Voyez un *Traité de Van-Dale*, *de Consecratione principum.* Il me seroit plus aisé de copier qu'il ne me l'a été de vérifier les citations de ce savant Hollandois.

(22) Voyez une *Dissertation de l'Abbé de Mongault*, dans le premier volume de l'*Académie des Inscriptions.*

(23) » *Jurandasque tuum per nomen ponimus Aras* ", dit Horace à l'Empereur lui-même; & ce Poëte courtisan connoissoit bien la cour d'Auguste.

(24) Voyez Cicéron, *Philip.* 1, 6; Julien *in Cæsaribus*:

Inque Deum templis jurabit Roma per umbras,

s'écrie Lucain indigné: mais cette indignation est celle d'un patriote & non d'un dévot.

(25) Dion, *l.* LIII, *p.* 710, avec les notes curieuses de Reymar.

(26) » Ensuite Octave se présenta. A » voir les couleurs se succéder sur son vi» sage, vous l'eussiez pris pour un vrai » caméléon. Pâle d'abord, ensuite rouge,

» puis noir, brun, fombre, il prenoit un » air ferein & gracieux ". (*Céfars de Julien*, trad. de l'Abbé de la Bleterie). Cette image, que Julien emploie dans fon ingénieufe fiction, eft jufte & agréable. Mais lorfqu'il confidere ce changement de caractere comme réel, & qu'il l'attribue au pouvoir de la philofophie, il fait trop d'honneur à la philofophie & à Octave.

(27) Deux cents ans après l'établiffement de la monarchie, l'Empereur Marc-Aurele vante le caractere de Brutus comme un modele parfait de la vertu Romaine.

(28) Nous ne pouvons trop regretter l'endroit de Tacite qui traitoit de cet événement, & qui a été perdu. Nous fommes forcés de nous contenter des bruits populaires rapportés par Jofephe, & de la narration imparfaite de Dion & de Suétone.

(29) Augufte rétablit la févérité de l'ancienne difcipline. Après les guerres civiles, il ne fe fervit plus du nom de *camarades* en parlant à fes troupes, & il les appella fimplement foldats. (Suétone dans *Augufte*, *c.* 25). Voyez comment Tibere fe fervit du Sénat pour appaifer la révolte des légions de Pannonie. (Tacite, *Ann.* 1).

(30) Ces mots, *l'autorité* du Sénat & *le confentement* des troupes, femblent avoir été le langage confacré pour cette cérémonie.

(31) Le premier de ces rebelles fut Camillus Scribonianus, qui prit les armes en Dalmatie contre Claude, & qui fut aban-

donné par ses troupes en cinq jours ; le second, Lucius Antonius dans la Germanie, qui se révolta contre Domitien, & le troisieme, Avidius Cassius, sous le regne de Marc-Aurele. Les deux derniers ne se soutinrent que peu de mois, & ils furent trahis par leurs partisans. Camillus & Cassius colorerent leur ambition du projet de rétablir la République, entreprise, disoit Cassius, principalement réservée à son nom & à sa famille.

(32) Velleius Paterculus, *l.* II, *c.* 121; Suétone, *Vie de Tibere*, *c.* 20.

(33) Suétone, *Vie de Titus*, *c.* 6; Pline, *Préface de l'Hist. nat.*

(34) Cette idée est souvent & fortement exprimée dans Tacite, voyez *Hist.* I, 5, 16, II, 76.

(35) L'Empereur Vespasien, avec son bon sens ordinaire, se moquoit des généalogistes qui faisoient descendre sa famille de Flavius, fondateur de Reate, (son pays natal) & l'un des compagnons d'Hercule. Suétone, *Vie de Vespasien*, *c.* 12.

(36) Dion, *l.* LXVIII, *p.* 1121; Pline, *Panég.*

(37) *Felicior Augusto, melior Trajano*, Eutrope, VIII, 5.

(38) Dion (*l.* LXIX, *p.* 1249) regarde le tout comme une fiction, d'après l'autorité de son pere, qui, étant Gouverneur de la Province où Trajan mourut, pouvoit facilement débrouiller ce mystere. Cependant Dodwell (*Prælect. Cambden*, XVII) a soutenu qu'Adrien fut désigné succes-

ſeur de Trajan pendant la vie de ce Prince.

(39) Dion, *l.* LXX, *p.* 1171; Aurel. Victor.

(40) La déification, les médailles, les ſtatues, les temples, les villes, les oracles & la conſtellation d'Antinoüs ſont bien connus, & déshonorent aux yeux de la poſtérité la mémoire de l'Empereur Adrien. Cependant nous pouvons remarquer que des quinze premiers Céſars, Claude fut le ſeul dont les amours n'ayent pas fait rougir la nature. Pour les honneurs rendus à Antinoüs, voyez Spanheim, *Commentaires ſur les Céſars de Julien*, *p.* 80.

(41) *Hiſt. Aug. p.* 13; Aurel. Victor, *in Epitom.*

(42) Sans le ſecours des médailles & des inſcriptions, nous ignorerions cette action d'Antonin le Pieux, qui fait tant d'honneur à ſa mémoire.

(43) Pendant les vingt-trois années du regne d'Antonin, Marc-Aurele ne fut que deux nuits abſent du palais, & même à deux fois différentes. *Hiſt. Aug. p.* 25.

(44) Ce Prince aimoit les ſpectacles, & n'étoit point inſenſible aux charmes du beau-ſexe. Marc-Aurele, 1, 16; *Hiſt. Auguſte*, *p.* 20, 21; *Julien dans les Céſars.*

(45) Marc-Aurele a été accuſé d'hypocriſie, & ſes ennemis lui ont reproché de n'avoir point eu cette ſimplicité qui caractériſoit Antonin le Pieux, & même Verus. (*Hiſt. Aug.* 6, 34). Ce ſoupçon nous fait voir combien les talents perſonnels l'emportent aux yeux des hommes ſur les

vertus sociales. Marc-Aurele lui-même est qualifié d'hypocrite ; mais le sceptique le plus outré ne dira jamais que César fut peut-être un poltron, ou Cicéron un imbécile. L'esprit & la valeur séduisent bien davantage que l'humanité & l'amour de la justice.

(46) Tacite a peint en peu de mots les principes de l'école du Portique. » *Docto-» res sapientiæ secutus est, qui sola bona quæ » honesta, mala tantum quæ turpia ; poten-» tiam, nobilitatem, cæteraque extra ani-» mum neque bonis, neque malis adnume-» rant*". *Hist.* IV, 5.

(47) Avant sa seconde expédition contre les Germains, il donna pendant trois jours des leçons de philosophie au peuple Romain. Il avoit déja joué le même rôle dans les villes de Grece & d'Asie. *Hist. Aug. in Cassio, c.* 3.

(48) Dion, *l.* LXXI, *p.* 1190 ; *Hist. Aug. in avid. Cassio.*

(49) *Hist. Aug. in M. Anton. c.* 18.

(50) Vitellius dépensa pour sa table au moins cent trente millions pendant environ sept mois. Il seroit difficile d'exprimer les vices de ce Prince, avec dignité ou même avec décence. Tacite l'appelle un pourceau, mais c'est en substituant à ce mot grossier une très-belle image. » *At Vitellius, um-» braculis hortorum abditus, ut ignava ani-» malia, quibus si cibum suggeras jacent tor-» pentque, præterita, instantia, futura, pari » oblivione dimiserat. Atque illum nemore » Aricino desidem & marcentem, &c.*" Ta-

cite, *Hist.* III, 36, II, 95; Suétone, *in Vitel. c.* 13; Dion, *l.* LXV, *p.* 1062.

(51) L'exécution d'Helvidius Priscus & de la vertueuse Eponine déshonorent le regne de Vespasien.

(52) *Voyages de Chardin en Perse, vol.* III, *p.* 293.

(53) L'usage d'élever des esclaves aux premieres dignités de l'Etat, est encore plus commun chez les Turcs que chez les Perses. Les misérables contrées de Georgie & de Circassie donnent des maîtres à la plus grande partie de l'Orient.

(54) Chardin prétend que les voyageurs Européens ont répandu parmi les Perses quelques idées de la liberté & de la douceur du gouvernement de leur patrie : ils leur ont rendu un très-mauvais office.

(55) Ils alléguoient l'exemple de Scipion & de Caton. (Tacite, *Ann.* III, 66). Marcellus Eprius & Crispus Vibius gagnerent, sous le regne de Néron, cinquante-six millions. Leurs richesses, qui aggravoient leurs crimes, les protégerent sous Vespasien. Voyez Tacite, *Hist.* IV, 43, *Dialog. de orat. c.* 8. Régulus, dont Pline le jeune nous a laissé le portrait, reçut du Sénat, pour une seule accusation, les ornements consulaires & un présent d'un million trois cents soixante mille livres.

(56) Le crime de leze-majesté fut d'abord une offense de haute trahison contre le peuple Romain. Comme Tribuns du peuple, Auguste & Tibere appliquerent le nom de crime de leze-majesté aux offenses con-

tre leurs personnes, & ils y donnerent une extension infinie.

(57) Lorsqu'Agrippine, cette vertueuse & infortunée veuve de Germanicus, eût été mise à mort, le Sénat rendit des actions de grace à Tibere pour sa clémence. Elle n'avoit pas été étranglée publiquement, & son corps n'avoit point été exposé avec ceux des malfaiteurs ordinaires. Voyez Tacite, *Ann.* VI, 25; Suétone, *Vie de Tibere*, c. 53.

(58) Seriphos, isle de la mer Egée, étoit un petit rocher dont on méprisoit les habitants, plongés dans les ténebres de l'ignorance. Les chants d'Ovide nous ont bien fait connoître le lieu de son exil. Il paroît que ce Poëte reçut simplement ordre de quitter la capitale en tant de jours, & de se rendre à Tomes. Il obéit sans être accompagné de gardes ni de géoliers.

(59) Sous le regne de Tibere, un Chevalier Romain entreprit de fuir chez les Parthes. Il fut arrêté dans le détroit de Sicile. Mais cet exemple parut si peu dangereux, que le plus jaloux des tyrans dédaigna de punir le coupable. Tacite, *Ann.* VI, 14.

(60) Ciceron, *ad familiares*, IV, 7.



CHAPITRE IV.

Cruautés, folies & meurtre de Commode. Election de Pertinax. Ce Prince entreprend de réformer le Sénat : il est assassiné par les gardes Prétoriennes.

MARC-AURELE, élevé dans l'école du Portique, n'y avoit pas puisé toute l'austérité des Stoïciens. Une douceur naturelle qui rendoit cet aimable Prince si cher à ses peuples, étoit peut-être le seul défaut de son caractere. Doué de qualités excellentes, il ne pouvoit imaginer qu'il se trompât en se livrant aux mouvements de son cœur. Il étoit sans cesse entouré de ces hommes dangereux, qui savent déguiser leurs passions & étudier celles des Souverains, & qui, paroissant devant lui revêtus du manteau de la philosophie, obtenoient des honneurs & des richesses en affectant de les mépriser (r). Son indulgence excessive pour son frere, — Indulgence de Marc-Aurele.

sa femme & son fils, passa les bornes de la vertu. L'exemple que donnerent les vices de cette famille, & leurs suites funestes, firent les malheurs de l'Etat.

Pour sa femme Faustine.

Faustine, fille d'Antonin & femme de Marc-Aurele, ne s'est pas moins rendue célebre par sa beauté que par ses galanteries. La grave simplicité du philosophe n'avoit point assez de charme aux yeux de l'Impératrice pour fixer son inconstance, & satisfaire à la passion violente qui l'entraînoit sans cesse, & qui souvent, lui faisoit appercevoir un mérite personnel dans le dernier de ses sujets (2). L'amour chez les anciens étoit en général une divinité fort sensuelle. Une Souveraine, obligée de faire l'aveu de ses sentiments, connoissoit peu cette délicatesse, que la distance des rangs fait évanouir. Dans tous les siecles, les préjugés ont toujours attaché l'honneur des maris à la conduite de leurs femmes; mais Marc-Aurele paroissoit insensible aux désordres de Faustine, Peut-être étoit-il le seul dans l'Empire qui les ignorât? Il éleva plusieurs de ses amants

à

à des emplois considérables (3); & pendant trente ans que dura leur union, il ne cessa de lui donner des preuves de la confiance la plus intime; enfin, il eut pour elle une vénération & une tendresse qu'il conserva jusqu'au tombeau. Marc-Aurele remercie les dieux dans son ouvrage, de lui avoir accordé une femme si fidelle, si douce, & d'une simplicité de moeurs si admirable (4). Le Sénat la déclara déesse à sa sollicitation; elle étoit représentée dans ses temples avec les attributs de Junon, de Vénus & de Cérès. Les jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe avoient ordre de s'y rendre le jour de leur mariage, & d'offrir leurs voeux aux autels de cette chaste divinité (5).

Les vices monstrueux du fils ont affoibli aux yeux de la postérité l'éclat des vertus du pere. On peut reprocher à Marc-Aurele d'avoir sacrifié le bonheur de plusieurs millions d'hommes à une tendresse excessive pour Commode, & d'avoir choisi un successeur dans sa famille plutôt que dans la République. Cependant

Pour son fils Commode.

ce sage Prince, aidé des soins de plusieurs hommes célebres par leur mérite & par leur vertu, ne négligea rien pour développer le génie de Commode, étouffer ses vices naissants, & le rendre digne du trône qu'il devoit un jour occuper. En général, l'éducation n'a pas assez de force pour corriger la nature; elle peut être utile à ceux qui sont nés avec d'heureuses dispositions; mais alors même elle devient presque superflue. Commode montroit un dégoût invincible pour toute sorte d'instruction; les discours frivoles d'un favori faisoient oublier en un moment les graves leçons d'un philosophe. Marc-Aurele perdit lui-même le fruit de tous ses soins, en partageant la dignité impériale avec son fils, à peine hors de l'enfance. Ce pere trop indulgent mourut quatre ans après; mais il vécut assez pour se repentir d'une démarche inconsidérée, qui affranchissoit un jeune Prince si impétueux du joug de la raison & de l'autorité.

Avénement de l'Empereur Commode.

Les loix de la propriété ont été établies pour mettre des bornes à la

cupidité du genre humain; mais en donnant à quelques personnes ce que le grand nombre recherche avec le plus d'ardeur, elles sont devenues la source de toutes nos dissentions. Si le desir des richesses trouble la paix intérieure de la société, quels désordres ne doit pas enfanter la soif du pouvoir? L'ambition est de toutes nos passions la plus impérieuse & la plus funeste, puisqu'elle ne connoît aucun frein, & que l'orgueil d'un seul exige la soumission de tous. Dans le tumulte des discordes civiles, les institutions sociales perdent toutes leurs forces, souvent même la nature réclame en vain ses droits. L'animosité des partis, l'orgueil de la victoire, le désespoir du succès, le souvenir des injures reçues, & la crainte de nouveaux dangers enflamment l'esprit, & contribuent à étouffer le cri de la pitié. De-là ces scenes cruelles & ensanglantées, dont l'histoire nous offre si souvent le tableau. Mais de pareils motifs ne peuvent justifier la conduite tyrannique de l'Empereur Commode, qui, jouis- A. 180.
sant de tout, n'avoit rien à desirer.

L'heureux fils de Marc-Aurele succéda à son pere au milieu des acclamations du Sénat & de l'armée (6). Ce jeune Prince, lorsqu'il monta sur le trône, n'avoit autour de lui, ni rival à combattre, ni ennemis à punir. Maître de la plus grande partie du globe, il devoit naturellement préférer l'amour de ses sujets à leur haine, & la réputation des cinq Empereurs qui l'avoient précédé, au sort ignominieux de Néron & de Domitien.

Caractere de ce Prince.

Cependant Commode n'étoit pas, comme on nous l'a représenté, un tigre altéré de sang & capable, dès ses premieres années, de se porter aux excès les plus cruels (7). Il étoit né foible plutôt que méchant. Une simplicité & une timidité naturelle le rendirent esclave de ses courtisans, qui s'emparerent de son esprit. Sa cruauté fut d'abord l'effet d'une impulsion étrangere; elle dégénéra bientôt en habitude, & devint enfin la passion dominante de cette ame corrompue (8).

Il retourne à Rome.

Commode, à la mort de son pere, se trouva chargé du commande-

ment pénible d'une grande armée, & de la conduite d'une guerre difficile (9). L'on vit bientôt reparoître une foule de jeunes courtisans, dont les vices avoient attiré l'indignation de Marc-Aurele, & qui sous le regne précédent avoient été bannis de la Cour. Ils gagnerent la confiance du nouvel Empereur, exagérerent les fatigues & les dangers d'une campagne dans des contrées sauvages, situées au-delà du Danube, & assurerent ce Prince indolent, que la terreur de son nom, & les armes de ses Lieutenants suffiroient pour réduire des barbares effrayés, ou pour leur imposer des conditions plus avantageuses qu'une conquête. Ils flattoient adroitement ses goûts & sa sensualité. On les entendoit sans cesse comparer la tranquillité, la magnificence & les agréments de Rome, aux tumultes d'un camp de Pannonie, où l'on ne connoissoit ni le luxe, ni les plaisirs qui volent à sa suite (10). Commode prêta l'oreille à des avis si agréables. Tandis qu'il étoit partagé entre sa propre inclination, & le respect qu'il devoit à

la mémoire de son pere, insensiblement l'été s'écoula ; il ne fit son entrée dans Rome que l'automne suivant. Ses graces naturelles (11), son air populaire, & les vertus qu'on lui supposoit, lui attirerent la bienveillance publique. La paix honorable qu'il venoit d'accorder aux Barbares, inspiroit une joie universelle (12) ; l'on attribuoit à l'amour de la patrie, l'impatience qu'il avoit montrée de revoir la Capitale ; & l'on pardonnoit à un jeune Prince de dix-neuf ans les amusements frivoles auxquels il se livroit.

Marc-Aurele avoit laissé auprès de son fils des Conseillers sages & fideles. Commode parut d'abord les estimer & déférer à leurs avis. Pendant les trois premieres années de son regne, il conserva les formes & l'esprit même de l'ancienne administration. Entouré des compagnons de ses débauches, il se livroit aux plaisirs avec toute la liberté que donne la puissance souveraine. Mais ses mains n'étoient point encore teintes de sang ; il avoit même déployé une générosité de sentiments qui pouvoit faire

eſpérer un avenir plus heureux. Peut-être ſe ſeroit-il jetté dans les bras de la vertu (13); un accident fatal décida ce caractere incertain.

L'Empereur ſortoit un ſoir de ſon palais pour ſe rendre à l'amphithéâtre (14). Comme il paſſoit ſous un portique obſcur & très-étroit, un aſſaſſin fondit ſur lui l'épée à la main, en criant à haute voix : » Voici ce » que t'envoie le Sénat ". La menace fit manquer le coup. L'aſſaſſin fut pris ; & auſſi-tôt il révéla ſes complices. Cette conſpiration avoit été tramée dans l'enceinte du palais. Lucilla, ſœur de Commode, & veuve de Lucius Verus, s'indignoit de n'occuper que le ſecond rang. Jalouſe de l'Impératrice régnante, elle avoit armé le meurtrier contre la vie de ſon frere. Claudius Pompeianus, ſon ſecond mari, Sénateur diſtingué par ſes talents & par une fidélité inviolable, ignoroit ſes noirs complots. Cette femme ambitieuſe, n'auroit point oſé les lui découvrir. Elle trouva dans la foule de ſes amants des hommes perdus, déterminés à tout entreprendre, & prêts à ſervir les mou-

Il eſt bleſſé par un aſſaſſin.

A. 180.

vements que lui inspiroient tour-à-tour la fureur & l'amour. Les conspirateurs éprouverent les rigueurs de la justice ; Lucilla fut d'abord punie par l'exil, & ensuite par la mort (15).

Haine de Commode pour le Sénat.

Cruautés de ce Prince.

Les paroles de l'assassin laisserent dans l'ame de Commode des traces profondes. Ce Prince, sans cesse allarmé, conçut une haine implacable contre le corps entier du Sénat. Ceux qu'il avoit d'abord redoutés comme des Ministres importuns, lui parurent tout-à-coup des ennemis secrets. Les délateurs avoient été découragés sous les regnes précédents ; on les croyoit presque anéantis ; ils parurent de nouveau dès qu'ils s'apperçurent que l'Empereur cherchoit par-tout des crimes & des complots. Cette assemblée, que Marc-Aurele regardoit comme le grand conseil de la nation, étoit composée des plus vertueux Romains. Bientôt le mérite devint un crime. Le zele des délateurs, excité par l'attrait puissant des richesses, cherchoit par-tout de nouvelles victimes. Une vertu rigide passoit pour une censure tacite de la conduite ir-

réguliere du Prince; & les services les plus éminents décéloient une supériorité dangereuse; enfin, l'amitié du pere suffisoit pour encourir toute la haine du fils. Dans ces temps malheureux, le soupçon tenoit lieu de preuve; & il suffisoit d'être accusé pour être aussi-tôt condamné. La mort d'un Sénateur entraînoit la perte de tous ceux qui déploroient son sort, ou qui auroient pu le venger. Lorsqu'une fois Commode eut commencé à répandre le sang de ses sujets, son cœur devint inaccessible aux remords ou à la pitié.

Parmi les victimes innocentes, qui tomberent sous les coups de la tyrannie, il n'y en eut pas de plus regrettées que Maximus & Condianus, de la famille Quintilienne. Leur amour fraternel a sauvé leur nom de l'oubli, & l'a rendu cher à la postérité. Leurs études, leurs occupations, leurs emplois, leurs plaisirs étoient les mêmes; jouissant tous deux d'une fortune considérable, ils ne conçurent jamais l'idée de séparer leurs intérêts. Il existe encore des fragments d'un ouvrage qu'ils ont composé ensemble; enfin,

Les freres Quintilien.

dans toutes les actions de leur vie, leurs corps paroissoient n'être animés que par une seule ame. Les Antonins, qui chérissoient leurs vertus & se plaisoient à voir leur union, les éleverent dans la même année à la dignité de Consul. Marc-Aurele leur donna dans la suite le gouvernement de la Grece, & leur confia le commandement d'une armée, à la tête de laquelle ils remporterent une victoire signalée sur les Germains. Le barbare Commode eut la générosité de leur faire subir un sort égal. Frappés du même coup, ils descendirent dans le même tombeau (16).

Perennis, Ministre.

Après avoir porté la désolation dans le sein des premieres familles de la République, le tyran tourna toute sa rage contre le principal instrument de ses fureurs. Tandis que renfermé dans son palais, Commode nageoit dans le sang ou se livroit aux plaisirs, l'administration de l'Empire étoit entre les mains de Perennis, Ministre vil & ambitieux, qui avoit assassiné son prédécesseur, pour en occuper la place, mais qui possédoit des grands talents & beau-

coup de fermeté. Il avoit amassé une fortune immense par ses exactions; & en s'emparant des biens des nobles sacrifiés à son avarice. Les cohortes prétoriennes lui obéissoient comme à leur chef. Son fils, déja connu dans la carriere des armes, commandoit les légions d'Illyrie. Perennis aspiroit au trône; ou, ce qui paroissoit également criminel aux yeux de Commode, il pouvoit y aspirer, s'il n'eût été prévenu, surpris & mis à mort.

La chûte d'un Ministre est un événement de peu d'importance dans l'histoire générale de l'Empire; mais A. 186. la ruine de Perennis fut accélérée par une circonstance extraordinaire, qui fit voir combien la discipline étoit déja relâchée. Les légions de Bretagne, mécontentes du gouvernement de ce Ministre, formerent une ambassade de quinze cents hommes choisis, & les envoyerent à Rome avec ordre d'exposer leurs plaintes à l'Empereur. Ces députés militaires, en fomentant les divisions des prétoriens, en exagérant la force des troupes Britanniques, & en allar-

mant le timide Commode, exigerent & obtinrent par la fermeté de leur conduite, la mort de Perennis (17). L'audace d'une armée si éloignée de la capitale, & la découverte qu'elle fit de la foiblesse du gouvernement, présageoient les plus terribles convulsions.

Révolte de Maternus.

Tout annonçoit une anarchie funeste : bientôt après, une légere étincelle produisit un grand incendie. Les désertions dévenoient fréquentes parmi les troupes. Après avoir abandonné leurs drapeaux, les soldats, au-lieu de se cacher & de fuir, infesterent les grands chemins. Maternus, simple soldat, mais d'une hardiesse & d'une valeur extraordinaires, rassembla ces bandes de voleurs, & en composa une petite armée. Il ouvrit en même-temps les prisons, invita les esclaves à briser leurs fers, & ravagea impunément les villes opulentes & sans défense de la Gaule & de l'Espagne. Les Gouverneurs de ces Provinces avoient été pendant longtemps spectateurs tranquilles de ces déprédations; peut-être même en avoient-ils profité; ils sortirent en-

fin de leur indolence, & parurent disposés à exécuter les ordres de l'Empereur. Environné de tous côtés, Maternus prévit qu'il ne pouvoit échapper; le désespoir étoit sa derniere ressource. Il ordonne tout-à-coup aux compagnons de sa fortune de se disperser, de passer les Alpes par pelotons & sous différents déguisements, & de se rendre dans la capitale pendant la fête tumultueuse de Cybele (18). Il n'aspiroit à rien moins qu'à massacrer Commode, & à s'emparer du trône vacant. Une pareille ambition n'est point celle d'un brigand ordinaire. Les mesures étoient si bien prises, que déja les troupes cachées remplissoient les rues de Rome. La jalousie d'un complice découvrit cette singuliere entreprise, & la fit manquer au moment que tout étoit prêt pour l'exécution (19).

Les Princes soupçonneux donnent souvent leur confiance aux derniers de leurs sujets, dans la ferme persuasion où ils sont, que des hommes sans appui, & tirés tout-à-coup d'un état vil, seront entiérement dévoués à la personne de leur bienfaiteur. Cléandre, Ministre.

Cléandre, successeur de Perennis, avoit pris naissance en Phrygie ; il étoit d'une nation, dont le caractére vil & intraitable, ne pouvoit être soumis que par les traitements les plus durs (20). Envoyé à Rome comme esclave, il servit d'abord dans le palais impérial, & s'y rendit bientôt nécessaire à son maître en flattant ses passions. Enfin, il monta rapidement au premier rang de l'Empire ; son influence sur l'esprit de Commode fut encore plus grande que celle de son prédécesseur. En effet, Cléandre n'avoit aucun de ces talents capables d'exciter la jalousie de l'Empereur, ou de lui inspirer de la méfiance. L'avarice étoit la passion dominante de cette ame vile & le mobile de toutes ses actions. On vendoit publiquement les dignités de Consul, de Patricien & de Sénateur. Un citoyen sacrifioit la plus grande partie de sa fortune pour obtenir ces vains honneurs (21). Son refus auroit été interprété comme une marque secrete de mécontentement. Dans les Provinces, le Ministre partageoit avec les Gouverneurs les dépouilles du

Son avarice & sa cruauté.

peuple ; l'administration de la justice étoit vénale & arbitraire. Non-seulement un criminel opulent obtenoit avec facilité la révocation de la sentence qui le condamnoit, mais il pouvoit aussi faire retomber la peine sur l'accusateur, les témoins & le juge, & ordonner même de leur supplice.

Dans l'espace de trois ans, Cléandre amassa des trésors immenses. On n'avoit point encore vu d'affranchi posséder tant de richesses (22). Commode, séduit par les présents magnifiques que l'habile courtisan déposoit à propos aux pieds du trône, fermoit les yeux sur sa conduite. Cléandre crut aussi pouvoir s'attirer l'amour du peuple, il fit élever au nom de l'Empereur, des bains, des portiques, & des places destinées aux exercices publics (23). Il se flattoit que les Romains, trompés par cette libéralité apparente, feroient moins touchés des scenes sanglantes qui frappoient tous les jours leurs regards ; il espéroit qu'ils oublieroient la mort de Byrrhus, Sénateur d'un mérite éclatant, & gendre du dernier Em-

reur ; & qu'ils perdroient le souvenir de l'exécution d'Arius Antoninus, le dernier qui eut hérité du nom & de la vertu des Antonins. L'un avoit eu l'imprudence de découvrir à son beau-frere le véritable caractere du favori. Le crime de l'autre étoit d'avoir prononcé, lorsqu'il commandoit en Asie, une sentence équitable contre une des indignes créatures de Cléandre (24). Après la chûte de Perennis, Commode avoit paru vouloir embrasser la vertu. On l'avoit vu casser les actes les plus odieux de ce Ministre, livrer sa mémoire à l'exécration publique, & attribuer à ses conseils pernicieux les fautes d'une jeunesse sans expérience. Ces heureuses dispositions ne durerent que trente jours ; & la tyrannie de Cléandre fit souvent regretter l'administration de Perennis.

Sédition. Mort de Cléandre.

La peste & la famine vinrent mettre le comble aux calamités de Rome (25). Le premier de ces maux pouvoit être imputé à la juste colere des dieux : on crut s'appercevoir que le second prenoit sa source dans un monopole soutenu par les richesses

& par l'autorité du Ministre. On se plaignit d'abord en secret ; enfin, le mécontentement public éclata dans une assemblée du cirque. Le peuple quitta ses amusements favoris, pour goûter le plaisir plus délicieux de la vengeance. Il courut en foule vers un palais situé dans un des fauxbourgs de la ville, où l'Empereur s'étoit retiré. L'air retentit aussi-tôt de clameurs séditieuses. L'on demandoit à haute voix la tête de l'ennemi public. Cléandre, qui commandoit les gardes Prétoriennes (26), fit sortir un corps de cavalerie pour dissiper les mutins. La multitude prit la fuite avec précipitation du côté de la ville. Plusieurs personnes resterent sur la place ; d'autres en plus grand nombre furent mortellement blessées. Lorsque les Prétoriens s'avancerent dans les rues, les pierres & les dards que les habitants faisoient pleuvoir du haut de leurs maisons, les arrêterent. Les cohortes de la ville (27), jalouses depuis long-temps des prérogatives d'une troupe insolente, embrasserent le parti du peuple. Le tumulte devint une action réguliere, & fit

craindre un massacre général. Enfin, les Prétoriens, forcés de céder au nombre, lâcherent pied; & les flots de la populace en fureur vinrent de nouveau se briser avec une violence redoublée contre les portes du palais. Commode, plongé dans la débauche, ignoroit seul les périls qui le menaçoient. C'étoit s'exposer à la mort, que de lui annoncer de fâcheuses nouvelles. Ce Prince auroit été victime d'une fatale sécurité sans le courage de deux femmes de sa Cour. Fadilla, sa sœur aînée, & Marcia, la plus chérie de ses concubines, se hasarderent de paroître en sa présence. Les cheveux épars & baignées de larmes, elles se jetterent à ses pieds; & animées par cette éloquence forte qu'inspire le danger, elles lui peignirent vivement la fureur du peuple, les crimes du Ministre, & l'orage prêt à l'écraser sous les ruines de son palais. L'Empereur effrayé sort tout-à-coup de l'ivresse du plaisir, & fait exposer la tête du Ministre aux regards avides de la multitude. Ce spectable si desiré appaisa le tumulte. Le fils de Marc-Aurele pouvoit en-

core gagner le cœur & la confiance de ses sujets (28).

Mais tout sentiment de vertu & d'humanité étoit éteint dans l'ame de Commode. Tandis qu'il laissoit ainsi flotter les rênes de l'Empire entre les mains d'indignes favoris, il n'estimoit de la puissance souveraine que la liberté de pouvoir se livrer sans aucune retenue à toutes ses passions. Il passoit sa vie dans un serrail rempli de trois cents femmes célebres par leur beauté, d'un pareil nombre de jeunes garçons de tout rang & de tout état. Lorsqu'il ne pouvoit réussir par la voie de la séduction, cet amant brutal avoit recours à la violence. Les anciens historiens (29) n'ont point rougi de décrire avec une certaine étendue ces scenes honteuses de prostitution, qui révoltent également la nature & la modestie; mais il seroit difficile de traduire leurs passages. La décence de nos langues modernes ne nous permet pas d'exposer des peintures si fidelles. Commode employoit dans les plus viles occupations les moments qui n'étoient point consacrés à la débauche. L'in-

Plaisirs dissolus de Commode.

Son ignorance & ses vils amusements.

fluence d'un siecle éclairé, & les soins vigilants de l'éducation n'avoient pu inspirer à cette ame grossiere le moindre goût pour les sciences. Jusqu'alors aucun Empereur Romain n'avoit paru tout-à-fait insensible aux plaisirs de l'imagination. Néron lui-même excelloit ou affectoit d'exceller dans la musique & dans la poésie; & nous serions bien loin de le condamner, si des études, qui ne devoient être pour lui qu'un délassement agréable, ne fussent point devenues une affaire sérieuse à ses yeux, & l'objet le plus vif de son ambition. Mais Commode, dès ses premieres années, montra de l'aversion pour tous les arts; il ne se plaisoit que dans les amusements de la populace; les jeux du cirque & de l'amphithéâtre, les combats de gladiateurs & la chasse des bêtes sauvages. Marc-Aurele avoit placé auprès de son fils les maîtres les plus habiles dans toutes les parties des sciences. Leurs leçons inspiroient le dégoût & étoient à peine écoutées, tandis que les Maures & les Parthes, qui enseignoient au jeune Prince à lancer le javelot

& à tirer de l'arc, trouvoient un éleve appliqué, & qui bientôt égala ses plus habiles instituteurs dans la justesse du coup d'œil, & dans la dextérité de la main.

Chasse des bêtes sauvages.

De vils courtisans, dont la fortune tenoit aux vices de leurs maîtres, applaudissoient à ces talents si peu dignes d'un Souverain. La voix perfide de la flatterie ne cessoit de le comparer aux plus grands hommes de l'antiquité. C'étoit, disoit-on, par des exploits de cette nature, c'étoit par la défaite du lion de Némée, & par la mort du sanglier d'Erimanthe, que l'Hercule des Grecs avoit mérité d'être mis au rang des Dieux, & s'étoit acquis sur la terre une réputation immortelle. On oublioit seulement d'observer, que dans l'enfance des sociétés, les plus fiers animaux souvent disputent à l'homme la possession d'un pays inculte. Alors une guerre terminée heureusement contre ces cruels ennemis, est l'entreprise la plus digne d'un héros, & la plus utile au genre humain. Lorsque l'Empire Romain se fut élevé sur les débris de tant d'Etats déja civi-

lisés, depuis long-temps des bêtes farouches fuyoient l'aspect de l'homme, & s'étoient retirées loin des grandes habitations; il falloit traverser des déserts pour les surprendre dans leurs retraites; & on les transportoit ensuite à grands fraix dans la Capitale, où elles tomboient avec une pompe solemnelle sous les coups d'un Empereur. De pareils exploits ne pouvoient que déshonorer le Prince, & opprimer le peuple (30). Ces considérations échapperent à Commode. Il saisit avidement une ressemblance glorieuse, & s'appella lui-même l'Hercule Romain. Ce nom paroît encore aujourd'hui sur quelques-unes de ses médailles (31). On voyoit auprès du trône, parmi les autres marques de la souveraineté, la massue & la peau de lion. Enfin, l'Empereur eut des statues où il étoit représenté dans l'attitude & avec les attributs de ce Dieu, dont il s'efforçoit tous les jours, dans le cours de ses amusements féroces, d'imiter l'adresse & le courage (32).

Commode déploie son adresse dans

Enivré par ces louanges, qui étouffent tout sentiment de pudeur, Com-

mode résolut de donner au peuple Romain un spectacle, dont jusqu'alors quelques favoris avoient seuls été témoins dans l'enceinte du palais. Au jour fixé, la flatterie, la crainte & la curiosité attirerent à l'amphithéâtre une multitude innombrable. D'abord on admira l'adresse merveilleuse du Prince. Qu'il visât au cœur ou à la tête de l'animal, le coup étoit également sûr & mortel. Armé de fleches, dont la pointe se terminoit en forme de croissant, Commode arrêtoit souvent la course rapide de l'autruche (33), & coupoit en deux le long col de cet oiseau. Une panthere venoit d'être lâchée; déja elle se jettoit sur un criminel tremblant; aussi-tôt le trait vole, la bête tombe, & l'homme échappe à la mort. Cent lions remplissent à la fois l'amphithéâtre; cent dards partis de la main assurée de Commode, les percent à mesure qu'ils parcourent l'arêne. Ni la masse énorme de l'éléphant, ni la peau impénétrable de rhinocéros ne peuvent garantir ces animaux du coup fatal. L'Inde & l'Ethiopie avoient fourni les animaux

l'amphithéâtre.

les plus rares ; & de tous ceux qui parurent dans l'amphithéâtre, plusieurs n'étoient connus que par les ouvrages des peintres, & par les descriptions des naturalistes (34). Dans tous ces jeux, on prenoit toutes les précautions imaginables, pour ne pas exposer la personne de l'Hercule Romain à la rage de ces animaux, qui n'auroient eu aucun égard pour la dignité de l'Empereur, ni pour la majesté du Dieu. (35).

Il joue le rôle de gladiateur.

Mais le dernier de la populace ne put voir sans indignation, son Souverain entrer en lice comme gladiateur, & se glorifier d'une profession déclarée infâme à si juste titre par les loix & par les mœurs des Romains (36). Commode choisit l'habillement & les armes du *Secuteur*, dont le combat avec le *Retiaire* formoit une des scenes les plus intéressantes dans les jeux sanglans de l'amphithéâtre. Le *Secuteur* étoit armé d'un casque, d'une épée & d'un bouclier. Son antagoniste nud tenoit d'une main un filet qui lui servoit à envelopper son ennemi, & de l'autre un trident pour le percer. S'il manquoit le premier

mier coup, il étoit forcé de fuir & d'éviter la pourſuite du *Secuteur*, juſqu'à ce qu'il fût de nouveau préparé à jetter ſon filet (37). L'Empereur combattit ſept cents trente-cinq fois comme gladiateur. On avoit ſoin d'inſcrire ces exploits glorieux dans les faſtes de l'Empire ; & Commode, pour mettre le comble à ſon infamie, retira des fonds deſtinés aux gladiateurs des gages ſi exorbitants, que le peuple Romain fut ſoumis à de nouveaux impôts pour payer ces folles dépenſes (38). On ſuppoſera facilement que le maître du monde ſortoit toujours vainqueur de ces ſortes de combat. Dans l'amphithéâtre, ſes victoires n'étoient pas toujours ſanglantes ; mais lorſqu'il exerçoit ſon adreſſe contre les gladiateurs, ſes infortunés antagoniſtes recevoient ſouvent une bleſſure mortelle de la main du Prince ; & prêts à expirer, ils conſacroient leurs derniers moments à la flatterie (39).

Commode dédaigna bientôt le nom d'Hercule ; celui de Paulus, *Secuteur* célebre, fut déſormais le ſeul qui flattât ſon oreille. Il fut gravé ſur

Son infamie & ſon extravagance.

des statues colossales, & répété avec des acclamations redoublées (40) par un Sénat consterné, & forcé d'applaudir aux folles extravagances du Prince (41). Claudius Pompeianus, cet époux vertueux de la coupable Lucilla, osa seul soutenir la dignité de son rang. Comme pere, il permit à ses fils de consulter leur sûreté en se rendant à l'amphithéâtre; comme Romain, il déclara que sa vie étoit entre les mains de l'Empereur; mais que pour lui il ne pourroit jamais se résoudre à voir le fils de Marc-Aurele prostituer ainsi sa personne & sa dignité. Malgré de si nobles sentiments, Pompeianus n'éprouva point la colere du tyran; il fut assez heureux pour conserver sa vie avec honneur (42).

Conspiration de ses domestiques.

Commode étoit parvenu au dernier degré du vice & de l'infamie. Au milieu des acclamations d'une cour avilie, il ne pouvoit se dissimuler à lui-même, qu'il méritoit le mépris & la haine de ses sujets. Cette conviction, l'envie qu'il portoit à toute espece de mérite, des allarmes bien fondées, l'habitude de répandre le sang, qu'il avoit contractée au mi-

lieu de ses plaisirs journaliers, tout irritoit son caractere féroce. L'histoire nous a laissé une longue liste de consulaires sacrifiés à ses soupçons. Il recherchoit avec un soin particulier ceux qui étoient assez malheureux pour avoir des relations, même éloignées, avec la famille des Antonins; il n'épargna pas les Ministres de ses crimes & de ses plaisirs (43). Enfin, sa cruauté lui devint funeste. Il avoit versé impunément le sang des premiers citoyens de Rome; il périt dès qu'il se rendit redoutable à ses propres domestiques. Marcia, sa favorite, Eclectus, chambellan du palais, & Létus, préfet du prétoire, allarmés du sort de leurs compagnons & de leurs prédécesseurs, résolurent de prévenir leur perte, qui sembloit inévitable; ils trembloient sans cesse d'être les victimes du caprice aveugle de l'Empereur, ou de l'indignation subite du peuple.

Un jour que Commode revenoit de la chasse très-fatigué, Marcia profita de cette occasion pour lui présenter une coupe remplie de vin. Ce Prince voulut ensuite se livrer au som- Mort de Commode, an. 192, 31 Décembre.

meil; mais tandis qu'il étoit tourmenté par la violence du poison, un jeune homme robuste, lutteur de profession, entra dans sa chambre, & l'étrangla sans résistance. Le corps fut porté secretement hors du palais avant que l'on eût eu le moindre soupçon dans la ville, ni même à la Cour, de la mort de l'Empereur.

Tel fut le destin du fils de Marc-Aurele; & l'on vit combien il étoit facile de renverser du trône un tyran abhorré, qui, par un abus indigne de sa puissance, avoit opprimé pendant treize ans plusieurs millions d'hommes, dont chacun en particulier avoit reçu de la nature une force semblable & des talents égaux à ceux du Prince (44).

Pertinax choisi pour Empereur.

Les mesures des conspirateurs furent conduites avec le sang froid & la célérité que demandoit la grandeur de l'entreprise. Résolus de placer sur le trône un Empereur dont la conduite les justifiât & leur permît de jouir du fruit de leur crime, ils firent choix de Pertinax, Sénateur consulaire, dont le mérite éclatant avoit fait oublier l'obscurité de sa naiss-

ſance, & l'avoit porté aux premieres dignités de l'Etat. Il avoit commandé ſucceſſivement la plupart des Provinces de l'Empire; & par ſon intégrité, par ſa prudence & par une pauvreté honorable, il avoit obtenu dans tous ſes emplois, civils & militaires, l'eſtime de ſes concitoyens (45). Il étoit alors reſté ſeul des amis & des Miniſtres de Marc-Aurele; & lorſqu'on vint l'éveiller au milieu de la nuit, pour lui apprendre que le chambellan & le préfet du prétoire l'attendoient à ſa porte, il les reçut avec une ferme réſignation, & les pria d'exécuter les ordres de leur maître. Quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'au-lieu de la mort, ils lui offrirent la premiere couronne du monde! Pertinax refuſa d'abord d'ajouter foi à leurs paroles: enfin, convaincu que le tyran n'exiſtoit plus, il accepta l'Empire avec la ſincere répugnance d'un homme digne de régner (46).

Les moments étoient précieux. Létus conduiſit ſon nouvel Empereur au camp des prétoriens. Il répandit en même-temps dans la ville le bruit qu'une apoplexie avoit enlevé ſubi- **Il eſt reconnu par les gardes prétoriennes.**

tement Commode, & que déja le vertueux Pertinax étoit monté sur le trône. Les gardes apprirent avec plus d'étonnement que de joie, la mort suspecte d'un Prince dont ils avoient seuls éprouvé l'indulgence & les libéralités : mais les circonstances présentes, l'autorité du préfet & les clameurs du peuple, les déterminerent à dissimuler leur mécontentement. Ils accepterent les largesses promises par le nouvel Empereur, consentirent à lui jurer fidélité ; & tenant à leurs mains des branches de lauriers, ils le conduisirent avec acclamations dans l'assemblée du Sénat, afin que l'autorité civile ratifiât le consentement des troupes.

Et par le Sénat, ann. 193, 1er. Janvier.

La nuit étoit déja fort avancée : le lendemain, qui se trouvoit le premier jour de l'année, le Sénat devoit être convoqué de grand matin, pour assister à une cérémonie ignominieuse. En dépit de toutes les remontrances, en dépit même des prieres de quelques courtisans, qui conservoient encore de la prudence & de l'honneur, Commode avoit résolu de passer la nuit dans une école

de gladiateurs, & de venir ensuite à la tête de cette vile troupe, revêtu des mêmes habits, prendre possession du consulat. Tout-à-coup, avant la pointe du jour, les Sénateurs reçoivent ordre de s'assembler dans le temple de la Concorde, où ils doivent trouver les gardes & ratifier l'élection d'un nouvel Empereur. Ils resterent assis pendant quelque temps en silence, ne pouvant croire un événement qu'ils auroient à peine osé espérer, & redoutant les artifices cruels de Commode : mais lorsqu'ils furent assurés de la mort du tyran, ils se livrerent aux transports de la joie la plus vive, & laisserent en même-temps éclater toute leur indignation. Pertinax représenta modestement la médiocrité de sa naissance, & désigna plusieurs nobles Sénateurs plus dignes de monter sur le trône ; mais obligé de céder aux voeux de l'assemblée & aux protestations les plus sinceres d'une fidélité inviolable, il reçut tous les titres attachés à la puissance impériale.

La mémoire de Commode fut dévouée à un opprobre éternel : les

La mémoire de Commode déclarée infâme.

voûtes du temple retentissoient des noms de tyran, de gladiateur, d'ennemi public. On ordonna tumultuairement que les dignités du dernier Empereur fussent annullées, ses titres effacés des monuments publics, ses statues renversées, & que son corps fût traîné avec un crochet dans la salle des gladiateurs, pour assouvir, par ce spectacle, la fureur du peuple : les Sénateurs vouloient même sévir contre des serviteurs zélés, qui avoient déja prétendu dérober à la justice du Sénat les restes de leur maître. Mais Pertinax fit rendre au fils de Marc-Aurele des honneurs qu'il ne pouvoit refuser au souvenir des vertus du pere, ni aux larmes de son premier protecteur Claudius Pompeianus. Ce citoyen respectable, déplorant le sort cruel de son beau-frere, gémissoit encore plus sur les crimes qui le lui avoient attiré (47).

Jurisdiction légale du Sénat contre les Empereurs.

Ces efforts d'une rage impuissante contre les mânes d'un Empereur, auquel le Sénat, quelques heures auparavant, avoit prostitué l'encens le plus vil, décéloient un esprit de vengeance plus conforme à la justice qu'à

la générosité. La légitimité de ses décrets étoit fondée sur les principes de la constitution impériale. De tout temps, les Sénateurs Romains avoient eu le droit incontestable de censurer, de déposer ou de punir de mort le premier Magistrat de la république, lorsqu'il avoit abusé de son autorité (48) : mais cette assemblée n'avoit de force contre un tyran, qu'après sa chûte ; c'étoit alors seulement qu'elle lui infligeoit des peines, dont l'arme redoutable du despotisme militaire l'avoit mis à l'abri pendant son regne.

Vertus de Pertinax.

Pertinax trouva un moyen bien plus noble de condamner la mémoire de son prédécesseur : il fit briller ses propres vertus auprès des vices de Commode. Le jour même de son avénement, il abandonna sa fortune particuliere à son fils & à sa femme, pour leur ôter tout prétexte de solliciter des faveurs aux dépens de l'Etat. L'épouse de L'Empereur n'eut jamais le titre d'Augusta ; & Pertinax craignit de corrompre la jeunesse de son fils, en l'élevant à la dignité de César : il lui donna une éducation

simple à la fois & sévere, qui, sans lui laisser appercevoir l'éclat du trône, pouvoit le rendre un jour plus digne d'y monter. C'est ainsi que ce Prince savoit distinguer les devoirs d'un pere & ceux d'un Souverain. En public sa conduite étoit grave, & en même-temps affable. Lorsqu'il n'étoit que simple particulier, il avoit étudié le véritable caractere des Sénateurs; les plus vertueux approcherent seuls de sa personne lorsqu'il fut sur le trône: il vivoit avec eux sans orgueil & sans jalousie; il les considéroit comme des amis & des compagnons, dont il avoit partagé les dangers pendant la vie du tyran, & avec lesquels il desiroit jouir des douceurs d'un temps plus fortuné. Souvent il les invitoit à venir goûter, dans l'intérieur de son palais, des plaisirs sans faste, dont la simplicité paroissoit ridicule à ceux qui regrettoient le luxe effréné de Commode (49).

Il entreprend la réforme de l'Etat.

Pertinax s'occupa des moyens de guérir, autant qu'il lui seroit possible, les blessures profondes faites à l'Etat sous le dernier regne: entre-

prise digne d'un grand Prince, mais fort dangereuse. Les victimes innocentes, qui respiroient encore, furent rappellées de leur exil, délivrées des horreurs de la prison, & remises en possession de leurs biens & de leurs dignités. Loin d'être assouvie par la mort de ses ennemis, la cruauté de Commode s'étendoit jusques dans le tombeau. Plusieurs Sénateurs massacrés par ses ordres, n'avoient point eu les honneurs de la sépulture. Leurs cendres furent déposées avec celles de leurs ancêtres: on justifia leur mémoire; & l'on n'épargna rien pour dédommager leurs familles ruinées & plongées dans l'affliction. La consolation la plus douce à leurs yeux, étoit le supplice des délateurs, ces ennemis dangereux de la vertu, du Souverain & de la patrie: cependant même dans la poursuite de ces assassins armés du glaive de la loi, Pertinax usa d'une circonspection qui donnoit tout à l'équité, & ne laissoit rien à la vengeance ni aux préjugés du peuple.

Les finances de l'Etat exigeoient une attention particuliere. Quoique Ses réglements.

l'on eût épuisé toutes les ressources de l'injustice & de l'exaction pour faire entrer les biens des sujets dans les coffres du Prince, l'avidité insatiable de Commode n'avoit pu suffire à son extravagance. A sa mort il ne se trouva dans le trésor que cent quatre-vingt mille livres, somme bien modique (50) pour fournir aux dépenses ordinaires du gouvernement, & pour remplir les obligations contractées par le nouvel Empereur, qui avoit promis aux prétoriens des largesses considérables. Cependant, malgré son embarras, Pertinax eut la générosité de remettre au peuple les impôts onéreux, créés par son prédécesseur, & de casser toutes les demandes injustes des trésoriers de l'Empire. Il déclara dans un décret du Sénat, » qu'il aimoit mieux gouver- » ner avec équité une république pau- » vre, que d'acquérir des richesses » par des voies tyranniques ».

Persuadé que les véritables & les plus pures sources de l'opulence sont l'économie & l'industrie, il se trouva bientôt en état, par ces sages moyens, de satisfaire abondamment

aux besoins publics. La dépense du palais fut d'abord réduite de moitié: l'Empereur méprisoit tous les objets de luxe; il fit vendre publiquement (51) la vaisselle d'or & d'argent, des chars d'une construction singuliere, des habits brodés, des étoffes de soie, & un très-grand nombre de beaux esclaves de l'un & l'autre sexe; il en excepta seulement, par un motif d'humanité bien recommandable, ceux qui, nés libres, avoient été arrachés d'entre les bras de leurs parents éplorés.

Tandis qu'il obligeoit les indignes favoris du tyran à restituer une partie de leurs biens, acquis par des voies illégitimes, il satisfaisoit les véritables créanciers de l'Etat, & payoit les arrérages accumulés des sommes accordées aux citoyens qui avoient rendu des services à leur patrie. Il rétablit la liberté du commerce; enfin, il céda toutes les terres incultes de l'Italie & des Provinces à ceux qui voudroient les défricher, & il les exempta en même-temps de toute imposition pendant dix ans (52).

Une conduite si sage assuroit à Per- Sa population.

tinax la récompense la plus noble pour un Souverain, l'amour & l'estime de son peuple. Ceux qui n'avoient point perdu le souvenir des vertus de Marc-Aurele, contemploient avec plaisir, dans leur nouvel Empereur, les traits de ce brillant modele : ils espéroient pouvoir jouir long-temps de l'heureuse influence de son administration.

Trop de zele à réformer les abus d'un Etat corrompu, devint fatal à Pertinax & à l'Empire : l'âge & l'expérience auroient dû lui inspirer plus de ménagement. Son imprudence donna des armes à une foule d'hommes perdus & avilis, qui trouvoient leur intérêt particulier dans les désordres publics, & qui préféroient la faveur d'un tyran à l'équité inexorable de la loi (53).

Mécontentement des Prétoriens.

Au milieu de la joie universelle, la contenance sombre & farouche des prétoriens laissoit appercevoir leurs dispositions intérieures. Ils ne s'étoient soumis à Pertinax qu'avec répugnance; & redoutant la sévérité de l'ancienne discipline que ce Prince se disposoit à rétablir, ils regrettoient la licence

du dernier regne. Ces mécontentements étoient fomentés en ſecret par Létus, Préfet du prétoire, qui s'apperçut trop tard que l'Empereur conſentoit à récompenſer les ſervices d'un ſujet; mais qu'il ne vouloit point être gouverné par un favori. Le troiſieme jour du regne de Pertinax, les prétoriens ſe ſaiſirent d'un Sénateur, dans l'intention de le mener à leur camp & de le revêtir de la pourpre. Loin d'être éblouie à la vue de ces honneurs dangereux, la victime tremblante s'échappe des mains des ſoldats, & vient ſe réfugier aux pieds de l'Empereur.

Quelque temps après, Soſius Falco, l'un des Conſuls de l'année, ſe laiſſa entraîner par l'ambition : jeune, ſorti d'une famille ancienne & opulente, & déja connu par ſon audace (54), il profita de l'abſence de Pertinax pour tramer une conſpiration, que détruiſirent tout-à-coup le retour précipité du Prince & la fermeté de ſa conduite. Falco alloit être condamné comme un ennemi public : il fut ſauvé par les inſtances réitérées & ſinceres de l'Empereur, qui,

Conſpiration prévenue.

malgré l'insulte faite à sa personne, conjura le Sénat de ne pas permettre que le sang même d'un Sénateur coupable, souillât la pureté de son regne.

Meurtre de Pertinax par les Prétoriens.

An. 193, 28 Mars.

Le peu de succès de ces diverses entreprises ne servit qu'à enflammer la rage des prétoriens. Le vingt-huit Mars, quatre-vingt six jours seulement après la mort de Commode, une sédition générale éclata dans le camp, malgré les représentations des Officiers, qui manquoient de pouvoir ou de volonté pour appaiser le tumulte.

Deux ou trois cents soldats des plus déterminés, les armes à la main & la fureur peinte dans leurs regards, marcherent sur le midi vers le palais impérial. Les portes furent aussitôt ouvertes par ceux de leurs camarades qui montoient la garde, & par les domestiques attachés à l'ancienne cour, qui avoient déja conspiré en secret contre la vie d'un Empereur trop vertueux. A la nouvelle de leur approche, Pertinax dédaignant de se cacher ou de recourir à la fuite, s'avance au-devant des conjurés. Il leur

rappelle sa propre innocence & la sainteté de leurs serments. Ces paroles, l'aspect vénérable du Souverain & sa noble fermeté, en imposent aux séditieux. Ils se représentent toute l'horreur de leur forfait, & restent pendant quelque temps en silence. Enfin, le désespoir du pardon rallume leur fureur. Un barbare, né dans le pays de Tongres (55), porte le premier coup à Pertinax, qui tombe couvert de blessures mortelles : sa tête est à l'instant coupée & portée en triomphe au bout d'une lance jusqu'au camp des prétoriens, à la vue d'un peuple affligé & rempli d'indignation. Les Romains, pénétrés de la perte de cet excellent Prince, regrettoient sur-tout le bonheur passager d'un regne, dont le souvenir devoit encore augmenter le poids des malheurs qui alloient bientôt fondre sur la nation (56).



Notes du quatrieme Chapitre.

(1) Voyez les reproches d'Avidius Cassius, *Hist. August. p.* 45. Ce sont, il est vrai, les discours d'un rebelle; mais la faction exagere plutôt qu'elle n'invente.

(2) » *Faustinam satis constat apud caye-* » *tam, conditiones sibi & nauticas & gla-* » *diatorias elegisse* ». *Hist. August. p.* 30. Lampride explique l'espece de mérite dont Faustine faisoit choix, & les conditions qu'elle exigeoit. *Hist. Aug. p.* 102.

(3) *Hist. Aug. p.* 34.

(4) *Réflexions, l.* 1.

(5) Dion, *l.* LXXI, *p.* 1195; *Hist. Aug. p.* 33; *Commentaire de Spanheim sur les Césars, p.* 289. La déification de Faustine est le seul défaut que le satyrique Julien ait pu découvrir dans le caractere accompli de Marc-Aurele.

(6) Commode fut le premier *porphyrogenete* (né depuis l'avénement de son pere au trône). Par un raffinement de flatterie, les médailles Egyptiennes datent des années de sa vie, comme si elles n'étoient pas différentes de celles de son regne : Tillemont, *Hist. des Empereurs, t.* II, *p.* 752.

(7) *Hist. August. p.* 46.

(8) Dion, *l.* LXXII, *p.* 1203.

(9) Selon Tertullien (*Apolog. c.* 25), il mourut à Sirmium; mais la situation de Vienne, *Vindobona*, où les deux Victor

placent sa mort, s'accordent mieux avec les opérations de la guerre contre les Quades & les Marcomans.

(10) Hérodien, *l.* I, *p.* 12.

(11) Hérodien, *l.* I, *p.* 16.

(12) Cette joie universelle est bien décrite par M. Wotton (d'après les médailles & les Historiens), *Hist. de Rome*, *p.* 192, 193.

(13) Manilius, Secretaire particulier d'Avidius Cassius, fut découvert après avoir été caché plusieurs années. L'Empereur dissipa noblement l'inquiétude publique en refusant de le voir, & en brûlant ses papiers sans les ouvrir. Dion, *l.* LXXII, *p.* 1209.

(14) Voyez Maffei, *degli Amphitheatri*, *p.* 126.

(15) Dion, *l.* LXXII, *p.* 1205; Hérodien, *l.* I, *p.* 16; *Hist. Aug.* *p.* 46.

(16) Casaubon a rassemblé, dans une note sur l'*Histoire Auguste*, beaucoup de particularités concernant ces illustres freres. Voyez son savant *Commentaire*, *p.* 96.

(17) Dion, *l.* LXXII, *p.* 1210; Hérodien, *l.* I, *p.* 22; *Hist. Aug.* *p.* 48; Dion donne à Pérennis un caractere moins odieux que ne le font les autres Historiens. Sa modération est presque un gage de sa véracité.

(18) Durant la seconde guerre Punique, les Romains apporterent de l'Asie le culte de la mere des Dieux. Sa fête, *Megalesia*, commençoit le 4 d'Avril, & duroit six jours : les rues étoient remplies

de folles processions; les spectateurs se rendoient en foule aux théâtres; & l'on admettoit aux tables publiques toutes sortes de convives. L'ordre & la police étoient suspendus, & le plaisir devenoit la seule occupation sérieuse de toute la ville. Voyez Ovide, *de Fastis*, *l.* IV, 189, &c.

(19) Hérodien, *l.* I, *p.* 23, 28.

(20) Ciceron, *pro Flacco*, *c.* 27.

(21) Une de ces promotions si dispendieuses donna lieu à un bon mot: on disoit que Julius Solon étoit *exilé* dans le Sénat.

(22) Dion Cassius (*l.* LXXII, *p.* 1213) observe qu'aucun affranchi n'avoit encore possédé autant de richesses que Cléandre. La fortune de Pallas se montoit cependant à plus de cinquante-six millions, *ter millies*, H. S.

(23) Dion, *l.* LXXII, *p.* 1213; Hérodien, *l.* I, *p.* 29; *Hist. Aug.* *p.* 52: ces bains étoient situés près de la porte Capêne. Voyez Nardini, *Roma antica*, *p.* 79.

(24) *Hist. Aug.* *p.* 48.

(25) Hérodien, *l.* I, *p.* 28; Dion, *l.* LXXII, *p.* 1215: celui-ci prétend que pendant long-temps il mourut par jour, à Rome, deux mille personnes.

(26) » *Tuncque primum tres præfecti præ-* » *torio fuere: inter quos libertinus*". Quelques restes de modestie empêcherent Cléandre de prendre le titre de Préfet du prétoire, tandis qu'il en avoit toute l'autorité. Les autres affranchis étant appellés selon leurs différentes fonctions, *à rationibus*, *ab*

epiſtolis; Cléandre ſe qualifioit *à pugione*, comme chargé de défendre la perſonne de ſon maître. Saumaiſe & Caſaubon ont fait des Commentaires très-vagues ſur ce paſſage.

(27) Οἱ της πόλεως πεζοι στρατιῶται, Hérodien, *l.* 1, *p.* 31. On ne ſait ſi cet Auteur veut parler de l'infanterie prétorienne ou des cohortes de la ville, compoſées de ſix mille hommes, mais dont le rang & la diſcipline ne répondoient pas à leur nombre. Ni M. de Tillemont, ni Wotton, n'ont voulu décider cette queſtion.

(28) Dion, *l.* LXXII, *p.* 1215; Hérodien, *l.* 1, *p.* 32; *Hiſt. Aug. p.* 48.

(29) Voyez *Hiſt. Aug. p.* 47.

(30) Les lions d'Afrique, lorſqu'ils étoient preſſés par la faim, infeſtoient avec impunité les villages ouverts & les campagnes cultivées. Ces animaux étoient réſervés pour les plaiſirs de l'Empereur & de la capitale; & le malheureux payſan qui en tuoit un, même pour ſa défenſe, étoit ſévérement puni. Cette loi cruelle fut adoucie par Honorius, & annullée par Juſtinien. *Cod. Théod. tom.* V, *p.* 92, *& Comment. Gothofred.*

(31) Spanheim, *de numiſmat*, *Diſſert.* XII, *t.* II, *p.* 493.

(32) Dion, *l.* LXXII, *p.* 1216; *Hiſt. Aug. p.* 49.

(33) Le col d'autruche eſt long de trois pieds, & compoſé de dix-ſept vertebres. Voyez M. de Buffon, *Hiſt. nat.*

(34) Commode tua une giraffe. (Dion, *l.* LXXII, *p.* 1211). Cet animal singulier, le plus grand, le plus doux, & le moins utile des quadrupedes, ne se trouve que dans l'intérieur de l'Afrique. On n'en avoit point encore vu en Europe depuis la renaissance des lettres; & M. de Buffon, en donnant la description de la giraffe (*Hist. nat. tom.* XIII), n'avoit point osé la faire dessiner; mais il vient d'en donner la figure (*tom.* III *du Supplément de l'Hist. nat.*), d'après un dessin qui lui a été envoyé du Cap de Bonne-Espérance; & M. Allamand, Professeur d'Histoire naturelle à Leyde, a placé dans le cabinet de l'Université de cette ville la peau bourrée d'une jeune giraffe.

(35) Hérodien, *l.* I, *p.* 37; *Hist. Aug. p.* 50.

(36) Les Princes sages & vertueux défendirent aux Sénateurs & aux Chevaliers d'embrasser cette indigne profession, sous peine d'infamie, ou, ce qui leur sembloit encore plus redoutable, sous peine d'exil. Les tyrans au contraire employerent, pour les déshonorer, des menaces & des récompenses. Néron fit paroître une fois sur l'arene quarante Sénateurs & soixante Chevaliers. Juste Lipse, *saturnalia*, *l.* II, *c.* 2; il a heureusement corrigé un passage de Suétone *in Nerone*, *c.* 12.

(37) Juste Lipse, *l.* II, *c.* 7, 8; Juvenal, dans la huitieme Satyre, donne une description pittoresque de ce combat.

(38) *Hist. Aug. p.* 50; Dion, *l.* LXXII,

p. 1220. L'Empereur reçut pour chaque fois *decies*, H. S. environ cent quatre-vingts mille livres.

(39) Victor rapporte que Commode ne donnoit à ses entagonistes qu'une lame de plomb, redoutant selon toutes les apparences, les suites de leur désespoir.

(40) Les Sénateurs furent obligés de répéter six cents vingt-six fois, *Paulus*, *premier des secuteurs*, *&c.*

(41) Dion, *l.* LXXII, *p.* 1221 ; il parle de sa propre bassesse, & du danger qu'il courut.

(42) L'intrépide Pompeianus usa cependant de quelque prudence, & il passa la plus grande partie de son temps à la campagne, donna pour motif de sa retraite, son âge avancé & la foiblesse de ses yeux. » Je ne » l'ai jamais vu dans le Sénat, dit Dion, » excepté pendant le peu de temps que » regna Pertinax ". Toutes ses infirmités disparurent alors subitement, & elles revinrent soudain, dès que cet excellent Prince eût été massacré. Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1227.

(43) Les Préfets étoient changés tous les jours, & même presqu'à toute heure. Le caprice de Commode devint souvent fatal à ceux des officiers de sa maison qu'il chérissoit le plus. *Hist. August. p.* 46, 51.

(44) Dion, *l.* LXXII, *p.* 1222 ; Hérodien, *l.* I, *p.* 43 ; *Hist. Aug. p.* 52.

(45) Pertinax étoit fils d'un charpentier; il naquit à Alba-Pompeia dans le Piémont. L'ordre de ses emplois, que Capitolin nous a conservé, mérite bien d'être rapporté;

il nous donnera une idée des mœurs & de la forme du gouvernement dans ce siecle. I. Pertinax fut Centurion. II. Préfet d'une cohorte en Syrie & en Bretagne. III. Il obtint un escadron de cavalerie dans la Mœsie. IV. Il fut Commissaire pour les provisions sur la voie Emillienne. V. Il commanda la flotte du Rhin. VI. Il fut intendant de la Dacie, avec des appointements d'environ trente-six mille livres par an. VII. Il commanda les vétérans d'une légion. VIII. Il obtint le rang de Sénateur. IX. De Préteur. X. Il y joignit le commandement de la premiere légion dans la Rhétie & le Norique. XI. Il fut Consul vers l'année 175. XII. Il accompagna Marc-Aurele en Orient. XIII. Il commanda une armée sur le Danube. XIV. Il fut Légat consulaire de Mœsie. XV. De la Dacie. XVI. De Syrie. XVII. De Bretagne. XVIII. Il fut chargé des provisions publiques à Rome. XIX. Il fut Proconsul d'Afrique. XX. Préfet de la cité. Hérodien (*l.* 1, *p.* 48) rend justice à son désintéressement; mais Capitolin, qui rassembloit tous les bruits populaires, l'accuse d'avoir amassé une grande fortune en se laissant corrompre.

(46) Selon Julien (*dans les Césars*), il fut complice de la mort de Commode.

(47) Capitolin nous donne les particularités de cette séance, dans laquelle un Sénateur proposa un décret qui fut répété par les autres avec des acclamations redoublées. *Hist. Aug. p.* 52.

(48) Le Sénat condamna Néron à être

mis

mis à mort, *more majorum*, Suetone, *c.* 49.

(49) Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1223, parle de ces divertiſſements comme un Sénateur qui avoit ſoupé avec le Prince; & Capitolin (*Hiſt. Aug. p.* 58), comme un eſclave qui avoit reçu ſes informations d'un valet de cuiſine.

(50) *Decies*, H. S. Pertinax laiſſa, par une ſage économie, à ſes ſucceſſeurs, un tréſor de *vicies ſepties millies*, H. S. environ cinq cents millions; Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1231.

(51) Outre le deſſein de convertir en argent ces ornements inutiles, Pertinax, (*ſelon Dion*, *l.* LXXIII, *p.* 1229), fut encore guidé par deux motifs ſecrets. Il vouloit expoſer en public les vices de Commode, & découvrir par les acquéreurs ceux qui reſſembloient le plus à ce Prince.

(52) Quoique Capitolin ait rempli de pluſieurs contes puériles la vie privée de Pertinax, il ſe joint à Dion & à Hérodien pour admirer ſa conduite publique.

(53) *Leges, rem ſurdam, inexorabilem eſſe*: Tite-Live, II, 3.

(54) Si l'on peut ajouter foi au récit de Capitolin, Falco ſe conduiſit envers Pertinax avec la derniere indécence le jour de ſon avénement. Le ſage Empereur l'avertit ſeulement de ſa jeuneſſe & de ſon inexpérience. *Hiſt. Aug. p.* 55.

(55) Aujourd'hui l'Evêché de Liege. Ce ſoldat appartenoit probablement à la compagnie des gardes à cheval Bataves, qu'on

levoit pour la plupart dans le Duché de Gueldres & dans les environs, qui étoient distingués par leur valeur, & par la hardiesse avec laquelle, montés sur leurs chevaux, ils traversoient les fleuves les plus larges & les plus rapides. Tacite, *Hist.* IV, 12; Dion, *l.* LV, *p.* 797; Juste Lipse, *de magnitudine Romana*, *l.* I, *c.* 4.

(56) Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1232; Hérodien, *l.* II, *p.* 60; *Hist. Aug. p.* 58; Victor, *in epitom. & in Cæsaribus*, Eutrope, VIII, 16.



CHAPITRE V.

Les Prétoriens vendent publiquement l'Empire à Didius Julien. Clodius Albinus en Bretagne, Pescennius Niger en Syrie, & Septime Sévere en Pannonie, se déclarent contre les meurtriers de Pertinax. Guerres civiles & victoires de Sévere sur ses trois rivaux. Nouvelles maximes du gouvernement.

L'INFLUENCE de la puissance militaire est beaucoup plus marquée dans une monarchie étendue que dans une petite société. Les plus habiles politiques ont calculé le nombre de bras, que l'on peut employer au service des armes. Selon eux, un Etat seroit bientôt épuisé, s'il laissoit ainsi dans l'oisiveté plus de la centieme partie des sujets qui le composent. En général, cette proportion est uniforme; mais les effets qui en résultent varient selon les différents degrés de force réelle que renferment les prin-

Proportion de la force militaire avec la population d'un Etat.

cipes d'un gouvernement. Les avantages de la discipline & d'une tactique éclairée sont perdus, si les soldats ne forment point un seul corps, si ce corps n'est pas animé par une seule ame. Il est sur-tout essentiel de déterminer leur nombre. Ce n'est point avec une petite troupe que l'on peut tirer parti d'une semblable union: dans une armée trop considérable, l'harmonie, nécessaire pour les grandes entreprises, ne sauroit subsister: l'extrême délicatesse des ressorts ne contribue pas moins que leur pesanteur excessive, à détruire la puissance de la machine. Une seule réflexion suffit pour démontrer la vérité de cette remarque. En vain la nature, l'art & l'expérience donneroient à un homme une force extraordinaire, des armes excellentes & une adresse merveilleuse, malgré sa supériorité, il ne sera jamais en état de tenir perpétuellement dans la soumission une centaine de ses semblables. Le tyran d'une seule ville ou d'un domaine borné, s'appercevra bientôt que cent soldats armés sont une bien foible défense contre dix

mille payſans ou citoyens : mais cent mille hommes de troupes réglées & bien diſciplinées, commanderont avec un pouvoir deſpotique dix millions de ſujets; & un corps de dix ou quinze mille gardes imprimera la terreur à la populace la plus nombreuſe d'une capitale immenſe.

Gardes Prétoriennes; leur inſtitution.

Tel étoit à peine le nombre de ces gardes Prétoriènnes (1), dont l'extrême licence fut une des principales cauſes & le premier ſymptôme de la décadence de l'Empire. Leur inſtitution remontoit à l'Empereur Auguſte. Ce tyran habile, perſuadé que les loix pouvoient colorer une autorité uſurpée, mais que les armes ſeules la ſoutiendroient, avoit formé par degrés un corps redoutable de gardes prêtes à défendre ſa perſonne, à en impoſer au Sénat, & à prévenir ou étouffer les premiers mouvements d'une rébellion. Il leur accorda une double paye & des prérogatives ſupérieures à celles des autres troupes. Comme leur aſpect formidable pouvoit à la fois allarmer & irriter le peuple Romain, ce Prince n'en laiſſa que trois cohor-

tes dans la capitale; les autres étoient dispersées (2) en Italie dans les villes voisines. Mais après cinquante ans de paix & de servitude, Tibere crut pouvoir tout entreprendre. Sous le prétexte spécieux de délivrer l'Italie de la charge des quartiers militaires, & d'introduire parmi les gardes une discipline plus rigoureuse, il appella le corps entier auprès de lui; démarche fatale, qui décidoit du sort de l'univers, & faisoit disparoître jusqu'à l'ombre de la liberté. Les Prétoriens resterent toujours dans le même camp (3), que l'on avoit fortifié avec le plus grand soin (4), & qui, par sa situation avantageuse, dominoit sur toute la ville (5).

Leur camp.

Leur force & leur confiance.

Des serviteurs si redoutables, toujours nécessaires au despotisme, lui deviennent souvent funestes. En introduisant les gardes du prétoire dans le palais & dans le Sénat, les Empereurs leur apprirent à connoître leurs propres forces & la foiblesse de l'administration. Bientôt ces soldats envisagerent les vices de leurs maîtres avec une familiarité qui se changeoit en mépris; & ils n'eurent

plus, pour la puiſſance ſouveraine, cette vénération profonde, que la diſtance & le myſtere peuvent ſeuls inſpirer dans un gouvernement arbitraire. Au milieu des plaiſirs d'une ville opulente, leur orgueil ſe nourriſſoit du ſentiment de leur force irréſiſtible. Il eût été impoſſible de leur cacher que la perſonne du Monarque, l'autorité du Sénat, le tréſor public & le ſiege de l'Empire, étoient entre leurs mains. Dans la vue de les détourner de ces idées dangereuſes, les Princes les plus fermes & les mieux établis ſe trouvoient forcés de mêler les careſſes aux ordres, & les récompenſes aux châtiments. Il falloit flatter leur vanité, leur procurer des plaiſirs, fermer les yeux ſur l'irrégularité de leur conduite, & acheter leur fidélité chancelante par des libéralités exceſſives. Depuis l'élévation de Claude, ils exigerent ces préſents comme un droit légitime à l'avénement de chaque nouvel Empereur (6).

On s'efforça de juſtifier, par des arguments, une puiſſance ſoutenue par les armes; & l'on prétendoit que, *Leurs droits ſpécieux.*

suivant les premiers principes de la constitution, le consentement des gardes étoit essentiellement nécessaire à la nomination d'un Empereur. L'élection des Consuls, des Magistrats & des Généraux, quoiqu'usurpée par le Sénat, avoit autrefois appartenu incontestablement au peuple Romain (7). Mais qu'étoit devenu ce peuple si célebre? On ne pouvoit certainement pas le retrouver dans cette foule d'esclaves & d'étrangers qui remplissoient les rues de Rome; multitude avilie & aussi méprisable par sa misere que par la bassesse de ses sentiments. Les défenseurs de l'Etat, composés de jeunes guerriers (8), nés au sein de l'Italie, & élevés dans l'exercice des armes & de la vertu, étoient les véritables représentants du peuple, & les seuls qui eussent le droit d'élire le chef militaire de la République. Ces raisonnements n'étoient que spécieux; il fut impossible d'y répondre, lorsque les fiers Prétoriens, semblables au Général Gaulois, eurent rompu tout équilibre en jettant leurs épées dans la balance (9).

Ils mettent l'Empire à l'enchere.

Ils avoient violé la sainteté du trône par le meurtre atroce de Pertinax; ils en avilirent ensuite la majesté par l'indignité de leur conduite. Le camp n'avoit point de chef; ce Létus, qui avoit excité la tempête, s'étoit dérobé prudemment à l'indignation publique. Dans cette confusion, Sulpicianus, Gouverneur de la ville, que l'Empereur son beau-pere avoit envoyé au camp à la premiere nouvelle de la sédition, s'efforçoit de calmer la fureur de la multitude, lorsqu'il fut tout-à-coup interrompu par les clameurs des assassins qui portoient au bout d'une lance la tête de l'infortuné Pertinax. Quoique l'histoire nous ait accoutumé à voir l'ambition étouffer tout principe & subjuguer les autres passions, l'on a peine à concevoir que dans ces moments d'horreur, Sulpicianus ait desiré de monter sur un trône fumant encore du sang d'un Prince si recommandable, & qui lui tenoit de si près. Il avoit déja fait valoir le seul argument propre à émouvoir les gardes, & il commençoit à traiter de la dignité impériale; mais les plus pru-

dents d'entre les Prétoriens, craignant de ne pas obtenir, dans un contrat particulier, un prix convenable pour un effet de si grande valeur, coururent sur les remparts, & annoncerent à haute voix, que l'univers Romain seroit adjugé dans une vente publique au dernier enchérisseur (10).

Il est acheté par Julien. An. 193, 28 Mars.

Cette proclamation ignominieuse étoit le comble de la licence militaire; elle répandit par toute la ville une douleur, une honte & une indignation universelles; enfin, elle parvint jusqu'aux oreilles de Didus Julien, Sénateur opulent, qui, sans égard pour les malheurs de l'Etat, se livroit aux plaisirs de la table (11). Sa femme, sa fille, ses affranchis & ses parasites lui persuaderent aisément qu'il méritoit le trône, & le conjurerent de ne pas laisser échapper une occasion si favorable. Séduit par leurs représentations, le vieillard se rendit en diligence dans le camp des Prétoriens, & se tint aux pieds du rempart pour entamer une négociation, tandis que Sulpicianus, au milieu des gardes, étoit toujours en

traité avec eux. De fideles émissaires passoient alternativement d'un côté à l'autre, & faisoient part à chaque candidat des offres de son rival. Déja Sulpicianus avoit promis à chaque soldat un don de cinq mille drachmes, environ trois mille six cents quatre-vingts livres, lorsque l'avide Julien proposa tout-à-coup six mille deux cents cinquante drachmes, ou une somme de quatre mille six cents livres. Aussi-tôt les portes du camp s'ouvrirent devant lui ; l'acquéteur fut revêtu de la pourpre, & reçut le serment de fidélité des troupes. Les soldats conserverent en même-temps assez d'humanité, pour stipuler qu'il pardonneroit à Sulpicianus, & qu'il oublieroit quelles avoient été ses prétentions.

Julien est reconnu par le Sénat.

Il restoit aux Prétoriens à remplir les conditions de leur traité avec un Souverain qu'ils se donnoient & qu'ils méprisoient. Ils se placerent au milieu de leurs rangs, l'environnerent de tous côtés, & le conduisirent en ordre de bataille dans les rues désertes de la ville. Les Sénateurs avoient été convoqués ; ceux

d'entr'eux que Pertinax avoit honorés de son amitié, ou qui haïssoient la personne de Julien, n'en crurent pas moins devoir pour leur sûreté approuver cette révolution, & affecter même la joie la plus vive (12). Après avoir rempli le Sénat de gens armés, Julien prononça un discours fort étendu sur la liberté de son élection, sur ses qualités éminentes, & sur sa confiance dans l'affection de ses concitoyens. Sa harangue fut universellement applaudie; toute l'assemblée vanta son bonheur & celui de la nation, promit au Prince de lui être à jamais fidele, & le revêtit de toutes les marques de la puissance impériale (13).

Il prend possession du palais.

Du Sénat, Julien se rendit au palais, suivi du même cortege. Les premiers objets qui frapperent ses regards, furent le corps sanglant de Pertinax, & le repas frugal préparé pour son souper. Il regarda l'un avec indifférence, l'autre avec mépris. On lui donna une fête magnifique; & il s'amusa jusques bien avant dans la nuit à jouer aux dez & à voir les danses du célebre *Pylades*. Cependant

lorſque la foule des courtiſans ſe fut retirée, l'on obſerva que ce Prince, laiſſé en proie à de terribles réflexions dans les ténebres & dans la ſolitude, ne put goûter les douceurs du ſommeil; il repaſſoit probablement dans ſon eſprit ſa folle démarche, le ſort de ſon vertueux prédéceſſeur, & ne ſe diſſimuloit pas combien étoit incertaine la poſſeſſion d'un ſceptre que l'argent, & non le mérite, lui avoit mis entre les mains (14).

Il avoit raiſon de trembler. Aſſis ſur le premier trône du monde, il ſe trouvoit ſans amis, & même ſans partiſans; les Prétoriens rougiſſoient eux-mêmes d'un Souverain que l'avarice ſeule avoit créé; il n'étoit aucun citoyen qui n'enviſageât ſon élévation avec horreur, & comme la derniere inſulte faite à la majeſté du peuple Romain. Les nobles, à qui des poſſeſſions immenſes & un état brillant impoſoient la plus grande circonſpection, diſſimuloient leurs ſentiments, & recevoient les égards affectés de l'Empereur avec une ſatiſfaction apparente & avec des proteſ-

Mécontentement public.

tations de fidélité ; mais parmi le peuple, les citoyens qui trouvoient un abri sûr dans leur nombre & dans leur obscurité, donnoient un libre cours à leur ressentiment. Les rues & les places publiques de Rome retentissoient de clameurs & d'imprécations ; la multitude furieuse insultoit la personne de Julien, rejettoit ses libéralités ; & trop foible pour entreprendre une révolution, elle appelloit à grands cris les légions des frontieres, & les invitoit à venir venger la majesté de l'Empire.

Les armées de Bretagne, de Syrie & de Pannonie se déclarent contre Julien.

Le mécontentement public passa bientôt du centre aux extrémités de l'Etat, les armées de Bretagne, de Syrie & de Pannonie déplorerent la mort de Pertinax, avec lequel elles avoient tant de fois combattu, & qui les avoit si souvent menées à la victoire. Elles apprirent avec surprise, avec indignation, peut-être même avec jalousie, que les Prétoriens avoient vendu publiquement l'Empire ; & elles refuserent unanimement de ratifier cet indigne marché. Cette révolution entraîna la perte de Julien, & troubla la tranquillité

de l'Etat. Clodius Albinus, Pescennius Niger & Septime Sévere, qui commandoient ces différentes armées, furent plus empressés de succéder à Pertinax, que de venger sa mort. Les forces de ces trois rivaux étoient égales; ils se trouvoient chacun à la tête de trois légions (15) & d'un corps nombreux d'auxiliaires; & quoique d'un caractere différent, ils joignoient tous à la valeur d'un soldat les talents & l'expérience d'un Général.

Clodius Albinus en Bretagne.

Clodius Albinus l'emportoit sur ses deux compétiteurs par la noblesse de son extraction. Il comptoit parmi ses ancêtres plusieurs des citoyens les plus illustres de l'ancienne République (16). Mais la branche dont il étoit descendu, persécutée par la fortune, avoit été transplantée dans une Province éloignée. Il est difficile de se former une idée juste de son véritable caractere. On lui reproche d'avoir caché, sous le manteau d'un philosophe austere, la plupart des vices qui dégradent la nature humaine (17); mais ses accusateurs étoient des écrivains qui prostituoient leur encens

à Sévere, & dont la plume vénale a défiguré les traits d'un rival infortuné. La vertu ou l'hypocrisie d'Albinus lui avoit attiré l'estime & la confiance de Marc-Aurele; & s'il conserva la même influence sur l'esprit du fils, sa conduite prouveroit seulement, qu'il avoit un caractere très-flexible. La faveur d'un tyran ne suppose pas toujours un défaut de mérite dans celui qui en est l'objet. Souvent le hasard, le caprice, la nécessité des affaires publiques, ont porté des Princes à récompenser des talents & des vertus qu'ils étoient bien éloignés eux-mêmes de posséder.

Il ne paroît pas qu'Albinus ait jamais été le ministre des cruautés de Commode, ni même le compagnon de ses débauches. Il étoit revêtu d'un commandement honorable loin de la Capitale, lorsqu'il reçut une lettre particuliere de l'Empereur, qui lui faisoit part des complots de quelques Officiers mécontents, & qui l'autorisoit à se déclarer défenseur du trône, & successeur à l'Empire, en prenant le titre & la dignité de César (18). Le Gouverneur de Bretagne

refusa sagement d'accepter un honneur dangereux, qui l'auroit exposé à la jalousie, & qui pouvoit l'envelopper dans la ruine prochaine de Commode. Albinus employa, pour s'élever, des moyens plus nobles, ou du moins plus imposants : sans même attendre la mort de l'Empereur, il assembla ses troupes ; & après avoir déploré les maux inévitables du despotisme, il leur représenta, dans un discours éloquent, le bonheur & la gloire dont leurs ancêtres avoient joui sous le gouvernement consulaire, & déclara qu'il étoit fermement résolu de rendre au peuple & au Sénat leur autorité légitime.

Cette harangue populaire fut reçue par les légions britanniques, avec des acclamations redoublées. A Rome elle excita des applaudissements secrets. Tranquille possesseur d'une Province séparée du continent, & à la tête d'une armée, moins célebre, il est vrai, par la discipline que par le nombre & par la valeur des soldats (19), le Gouverneur de Bretagne brava les menaces de Commode, opposa une conduite équivoque

à l'autorité de Pertinax, & leva l'étendard contre Julien, dès que ce Prince eut usurpé la couronne. Les convulsions de la capitale justifioient en quelque sorte la conduite d'Albinus; il paroissoit n'être guidé que par l'amour de la patrie. La modestie lui défendit de prendre les titres pompeux d'Auguste & d'Empereur. Il voulut peut-être imiter l'exemple de Galba, qui, dans une circonstance pareille, s'étoit fait appeller le Lieutenant du Sénat & du peuple (20).

Pescennius Niger en Syrie.

Le mérite personnel de Pescennius Niger fit oublier sa naissance obscure, & l'éleva d'un emploi médiocre au gouvernement de la Syrie, poste important & très-lucratif, qui, dans des temps de guerre civile, pouvoit lui frayer le chemin au trône. Cependant il paroissoit plus fait pour briller au second rang, que pour occuper le premier. Incapable de commander en chef, il auroit été le meilleur Lieutenant de Sévere, qui eut dans la suite assez de grandeur d'ame, pour adopter plusieurs institutions utiles d'un ennemi vaincu (21).

Niger, dans ſon gouvernement gagna l'eſtime des troupes. Sa diſcipline rigide affermiſſoit la valeur, & fixoit l'obéiſſance des ſoldats. Il ſut auſſi, malgré la fermeté de ſon adminiſtration, ſe concilier l'amour des habitants de la Province. Les voluptueux Syriens étoient ſur-tout enchantés de l'affabilité de ſes manieres, & du goût qu'il paroiſſoit prendre à leurs fêtes ſplendides & nombreuſes (22).

Dès que l'on apprit à Antioche le meurtre atroce de Pertinax, toute l'Aſie ſe tourna vers Niger, pour l'inviter à venger la mort de ce Prince, & le déſigna comme ſon ſucceſſeur au trône. Les légions de l'Orient embraſſerent ſa cauſe. Depuis les frontieres d'Ethiopie (23) juſqu'à la mer Adriatique, les Provinces riches, mais déſarmées de cette partie de l'Empire, ſe ſoumirent avec joie à ſon obéiſſance. Enfin, les Rois, dont les Etats étoient ſitués au-delà du Tigre & du l'Euphrate, le féliciterent ſur ſon élection, & lui offrirent leurs ſervices.

Niger, comblé tout-à-coup des

biens de la fortune, n'avoit point l'ame assez forte pour soutenir une révolution si subite. Il se flatta qu'il ne se présenteroit aucun rival, & que son avénement au trône ne seroit pas souillé par le sang des citoyens; mais tandis qu'il s'occupoit des vains honneurs du triomphe, il négligea de s'assurer de la victoire. Au-lieu d'entrer en négociation avec les puissantes armées de l'Occident, dont les démarches devoient décider, ou au moins balancer le destin de l'Empire; au lieu de marcher sans délais à Rome, où il étoit attendu avec impatience (24), Niger perdit, dans les plaisirs d'Antioche, des moments précieux, dont le génie actif de Sévere profita habilement & d'une maniere décisive (25).

Pannonie & Dalmatie.

Le pays des Pannoniens & des Dalmates, situé entre le Danube & l'extrémité de la mer Adriatique, étoit une des dernieres conquêtes des Romains, & celle qui leur avoit coûté le plus de sang. Deux cents mille de ces Barbares prirent à la fois les armes pour la défense de leur liberté, allarmerent la vieillesse d'Auguste, &

exercerent l'activité de Tibere, qui combattit contr'eux à la tête de toutes les forces de l'Empire (26). Enfin, la discipline & le courage des Romains l'emporterent; les Pannoniens furent soumis. Cependant le souvenir récent de leur indépendance, le voisinage & même le mélange des tribus qui n'avoient point été conquises, peut-être aussi l'influence d'un climat, où l'on prétend que la nature donne aux hommes de grands corps & peu d'intelligence (27), tout contribuoit à entretenir leur férocité primitive; quoique ces Provinces parussent être peuplées de sujets Romains, on démêloit encore les traits hardis des premiers habitants de ces contrées barbares. Leur jeunesse belliqueuse fournissoit sans cesse des recrues aux légions campées sur les bords du Danube, & qui, perpétuellement aux prises avec les Germains & avec les Sarmates, étoient regardées à juste titre comme les meilleures troupes de l'Empire.

Septime Sévere commandoit alors l'armée de Pannonie. Ce Général, né en Afrique, avoit passé par tous les

Septime Sévere.

grades militaires. Dans le temps qu'il parcouroit lentement la carriere des honneurs, il nourrissoit en secret une ambition démesurée, qui, ferme & inébranlable dans sa marche, ne fut jamais détournée ni par l'attrait du plaisir, ni par la crainte des dangers, ni par aucune passion (28). A la premiere nouvelle de la mort de Pertinax, il assembla ses troupes, leur peignit avec les couleurs les plus vives le crime, l'insolence & la foiblesse des Prétoriens; & il excita les légions à voler aux armes & à la vengeance. La peroraison de son discours étoit sur-tout extrêmement éloquente. Il promettoit à chaque soldat une somme de neuf mille livres, présent considérable, & double de celui que le lâche Julien avoit offert pour acheter l'Empire (29).

Déclaré Empereur par les légions de Pannonie.

An. 193, 13 Avril.

Les troupes conférerent aussi-tôt à leur Général le nom d'Auguste, de Pertinax & d'Empereur. Ce fut ainsi que Sévere parvint à ce poste élevé, où il se croyoit appellé par une longue suite de songes & de présages qu'avoit enfantés sa politique ou sa superstition (30). Ce nouveau

prétendant à l'Empire ſentit les avantages particuliers de ſa ſituation; & il ſut en profiter. Son gouvernement qui s'étendoit juſqu'aux Alpes Juliennes, lui facilitoit les moyens de pénétrer en Italie.

Il marche en Italie.

Auguſte avoit dit qu'une armée Pannonienne pouvoit paroître en dix jours à la vue de Rome (31). Ces paroles mémorables vinrent ſe préſenter à l'eſprit de Sévere. Par une promptitude proportionnée à la grandeur de l'entrepriſe, il pouvoit raiſonnablement eſpérer de venger Pertinax, de punir Julien, & de recevoir l'hommage du Sénat & du peuple, comme Empereur légitime, avant que ſes compétiteurs, ſéparés de l'Italie par une immenſe étendue de terre & de mer euſſent été informés de ſes exploits, ou même de ſon élection.

Pendant ſa marche, il ſe permit à peine le repos ou la nourriture; toujours à la tête des légions, il s'inſinuoit dans l'amitié des ſoldats, paroiſſoit honoré de leur confiance, redoubloit leur activité, excitoit leur courage, & animoit leurs eſpérances;

enfin, il se plaisoit à partager avec le moindre fantassin les fatigues de la route, tandis qu'il lui montroit toujours en perspective la grandeur des récompenses.

Il s'avance jusqu'à Rome.

Le malheureux Julien s'étoit attendu, & se croyoit préparé à disputer l'Empire au Gouverneur de Syrie; mais lorsqu'il apprit la marche rapide des légions invincible des Pannonie, sa perte lui parut inévitable. L'arrivée précipitée de chaque courier redoubloit ses justes allarmes. On vint lui annoncer successivement que Sévere avoit passé les Alpes, que les villes d'Italie disposées en sa faveur, ou incapables d'arrêter ses progrès, l'avoient reçu avec des transports de joie & des protestations de fidélité; que l'importante place de Ravenne s'étoit rendue sans résistance, & enfin, que la flotte de la mer Adriatique obéissoit au vainqueur. Déja l'ennemi n'étoit plus éloigné de Rome que de quatre-vingts lieues; chaque instant resserroit le cercle étroit de la vie & de l'Empire du Prince.

Détresse de Julien.

Cependant Julien entreprit de prévenir sa perte, ou du moins de la

reculer. Il implora la foi vénale des Prétoriens, remplit la capitale de vains préparatifs de guerre, tira des lignes autour des fauxbourgs de la ville, & se fortifia dans le palais, comme s'il eût été possible, après avoir perdu tout espoir, de défendre ces derniers retranchements contre un ennemi victorieux. La honte & la crainte empêcherent les Prétoriens de l'abandonner; mais ils trembloient au nom des légions Pannoniennes, commandées par un Général expérimenté, & accoutumées à vaincre les Barbares sur les bords glacés du Danube (32). Ils quittoient, en soupirant, les bains & les spectacles, pour prendre des armes dont le poids les accabloit, & qu'ils avoient perdu l'habitude de manier. On se flattoit que l'aspect terrible des éléphants jetteroit la terreur dans les armées du Nord; mais ces animaux indociles ne reconnoissoient plus la main de leurs conducteurs. La populace insultoit aux évolutions ridicules des soldats de marine tirés de la flotte de Misene, tandis que les Sénateurs jouissoient secretement de l'embar-

ras & de la foiblesse du Monarque (33).

Sa conduite incertaine.

Toutes les démarches de Julien décéloient ses allarmes & sa perplexité. Tantôt il exigeoit du Sénat, que Sévere fût déclaré l'ennemi de l'Etat; tantôt il desiroit qu'on l'associât à l'Empire. Il envoyoit publiquement à son rival des Sénateurs consulaires, pour négocier avec lui comme Ambassadeurs, tandis qu'il chargeoit en particulier des assassins de lui arracher la vie. Il ordonna aux Vestales & aux Prêtres de sortir en pompe solemnelle, revêtus de leurs habits sacerdotaux, portant devant eux les gages sacrés de la religion, & de s'avancer ainsi à la rencontre des légions Pannoniennes. Il s'efforçoit en même-temps d'interroger ou d'appaiser les destins par des cérémonies magiques, & par d'indignes sacrifices (34).

Il est abandonné par les Prétoriens.

Sévere, qui ne craignoit ni ses armes, ni ses conjurations, n'avoit à redouter que des complots secrets. Pour éviter ce danger, il se fit accompagner pendant toute sa route de six cents hommes choisis, qui, tou-

jours armés de cuiraſſes, ne quittoient ſa perſonne ni jour ni nuit. Rien ne l'arrêta dans ſa marche rapide. Après avoir paſſé ſans obſtacle les défilés des Apennins, il reçut dans ſon parti les troupes & les Ambaſſadeurs, que l'on avoit envoyés pour retarder ſes progrès; & il ne reſta que fort peu de temps dans la ville d'Interamna, aujourd'hui Terni, ſituée à vingt-quatre lieues de Rome. Déja il étoit ſûr de la victoire; mais le déſeſpoir des Prétoriens pouvoit la rendre ſanglante; & Sévere avoit la noble ambition de vouloir monter ſur le trône ſans tirer l'épée (35). Ses émiſſaires répandus dans la capitale aſſurerent les gardes, que s'ils vouloient abandonner à la juſtice du vainqueur leur indigne Souverain, & les meurtriers de Pertinax, le corps entier ne ſeroit plus jugé coupable de ce forfait.

Les Prétoriens, dont la réſiſtance n'avoit pour baſe, ni la fidélité, ni l'honneur, accepterent avec joie des conditions ſi faciles à remplir. Ils ſe ſaiſirent de la plus grande partie des aſſaſſins, & déclarerent au Sénat, qu'ils ne défendroient pas plus long-

temps la cause de Julien. Cette assemblée convoquée par le Consul, reconnut unanimement Sévere comme le seul Empereur légitime, décerna des honneurs divins à Pertinax, & prononça une sentence de déposition & de mort contre son infortuné successeur.

Condamné & exécuté par ordre du Sénat.

An. 193 ; 2 Juin.

Julien, comme un vil criminel, eut aussi-tôt la tête tranchée dans une salle de bains de son palais. Telle fut la fin d'un homme qui avoit dépensé des trésors immenses pour monter sur un trône chancelant & orageux, qu'il occupa seulement pendant soixante-six jours (36). L'expédition presque incroyable de Sévere qui, dans un si court espace de temps, conduisit une armée nombreuse des rives du Danube aux bords du Tybre, prouve à la fois l'abondance des provisions produites par l'agriculture & par le commerce, la bonté des chemins, la discipline des légions, & la soumission des Provinces conquises (37).

Disgrace des Prétoriens.

Les premiers soins de Sévere furent consacrés à la décence & à la politique. Il résolut d'abord de venger Pertinax, & de rendre à ce Prin-

ce les honneurs dus à sa mémoire. Avant d'entrer dans Rome, le nouvel Empereur commanda aux Prétoriens d'attendre son arrivée dans une grande plaine près de la ville, & de s'y rendre sans armes, avec les habits de cérémonie dont ils étoient revêtus, lorsqu'ils accompagnoient le Souverain. Ces troupes hautaines, moins touchées de repentir, que frappées d'une juste terreur, obéirent à ses ordres. Aussi-tôt un détachement de l'armée d'Illyrie forma autour d'elles une haie de piques impénétrable. La résistance ou la fuite devenoit impossible; & les Prétoriens attendoient leur sort en silence & dans la consternation. L'Empereur, monté sur son tribunal, leur reprocha sévérement leur perfidie & leur lâcheté, les cassa avec ignominie, les dépouilla de leurs magnifiques ornements, & leur défendit, sous peine de mort, de paroître à la distance de trente lieues de la capitale. Pendant cette exécution, d'autres troupes avoient reçu ordre de s'emparer de leurs armes, d'occuper leur camp fortifié, & de prévenir les suites

funestes de leur désespoir (38).

Funérailles & apotheose de Pertinax.

On célébra ensuite les funérailles de Pertinax avec toute la magnificence dont étoit susceptible cette triste cérémonie (39). Le Sénat rendit, avec un plaisir mêlé d'amertume, les derniers devoirs à cet excellent Prince, qu'il avoit chéri & qu'il regrettoit encore. La sensibilité de son successeur étoit probablement moins sincere; il estimoit les vertus de Pertinax; mais ces vertus lui auroient fermé le chemin du trône, unique objet de son ambition. Sévere prononça son oraison funebre avec une éloquence étudiée; &, malgré la satisfaction intérieure qu'il ressentoit, il parut pénétré d'une véritable douleur. Ces égards respectueux pour la mémoire de Pertinax persuaderent à la multitude crédule, que Sévere méritoit seul d'occuper sa place. Cependant, ce Prince, convaincu que les armes & non de vaines cérémonies devoient assurer ses droits, quitta Rome au bout de trente jours; & sans se laisser éblouir par l'éclat d'une victoire facile, il se disposa à combattre des rivaux plus formidables.

Sa fortune & ses talents extraordinaires ont porté un historien élégant à le comparer au premier & au plus grand des Césars (40). Le parallele est au moins imparfait. Où trouver dans le caractere de Sévere la supériorité éclatante, la grandeur d'ame, la générosité, la clémence de César, & sur-tout ce vaste génie qui savoit réunir & concilier l'amour du plaisir, la soif des connoissances, & le feu de l'ambition (41)? Si ces deux Princes ont quelques rapports entre eux, ce n'est que dans la célérité de leurs entreprises, & dans les guerres civiles, où ils ont été couronnés des mains de la victoire. **Succès de Sévere contre Niger & Albinus.**

En moins de quatre ans (42), Sévere subjugua les Provinces opulentes de l'Asie & les contrées belliqueuses de l'Occident; il vainquit deux compétiteurs habiles & renommés, & défit des troupes nombreuses, non moins aguerries & aussi bien disciplinées que ses soldats. Tous les Généraux Romains connoissoient alors l'art de la fortification & les principes de la tactique. La supériorité constante de Sévere fut celle d'un artiste, 193. — 197.

qui fait usage des mêmes instruments avec plus d'adresse & d'industrie que ses rivaux. Je ne donnerai point la description exacte de toutes ces opérations militaires; comme les deux guerres civiles soutenues contre Niger & contre Albinus, different très-peu dans la conduite, dans le succès & dans les suites, je rassemblerai sous un seul point de vue, les circonstances les plus frappantes, qui tendent à développer le caractere du vainqueur & l'état de l'Empire.

Conduite des deux guerres civiles. Artifices de Sévere.

Si la dissimulation & la perfidie ont été bannies du commerce ordinaire de la société, elles ne semblent pas moins indignes de la majesté du gouvernement. Cependant, tolérées en quelque sorte dans le cours des affaires publiques, elles ne nous présentent pas alors la même idée de bassesse. Dans l'homme social, elles sont la preuve d'un manque de courage personnel; dans l'homme d'état, elles indiquent seulement un défaut de pouvoir. Comme il est impossible au plus grand génie de subjuguer, par sa propre force, des millions de ses semblables, le monde paroît lui

accorder la permission d'employer librement, sous le nom de politique, la ruse & la finesse. Mais les artifices de Séyere ne peuvent être justifiés par les priviléges les plus étendus de la raison d'état. Ce Prince ne promit que pour trahir, ne flatta que pour perdre; & quoique, selon les circonstances, il se trouvât lié par des traités & par des serments, sa conscience docile à la voix de son intérêt, le dispensa toujours de remplir des obligations gênantes (43).

Envers Niger.

Si ses deux compétiteurs, réconciliés par un danger commun, se fussent avancés contre lui sans délai, peut-être Sévere auroit-il succombé sous leurs efforts réunis. S'ils l'eussent attaqué en même-temps, avec des vues différentes & des armées séparées, la victoire auroit pu devenir longue & douteuse; mais attirés dans une sécurité funeste par la modération affectée d'un ennemi subtil, & déconcertés par la rapidité de ses exploits, ils tomberent successivement victimes de ses armes & de ses artifices.

Le Général Pannonien marcha d'a-

bord contre Niger, dont il redoutoit le plus la réputation & la puissance; mais évitant toute déclaration de guerre, il supprima le nom de son antagoniste, & déclara seulement au Sénat & au peuple, qu'il se proposoit de régler les Provinces de l'Orient. En particulier, il parloit de Niger, son ancien ami, avec le plus grand intérêt; il l'appelloit même son successeur au trône (44), & applaudissoit hautement au dessein généreux qu'il avoit formé, de venger la mort de Pertinax. Il étoit du devoir de tout Général Romain de punir un vil usurpateur; ce qui pourroit le rendre criminel (45), seroit de continuer à porter les armes & de se révolter contre un Empereur légitime, reconnu solemnellement par le Sénat. On retenoit à Rome les enfants de tous les Commandants de Provinces, comme des gages de la fidélité de leurs parents (46). Maître de la capitale, Sévere fit élever avec le plus grand soin les fils du Gouverneur de Syrie, qui étoient entre ses mains, & il leur fit donner la même éducation qu'à ses propres enfants, tant que la puis-

sance de Niger inspira de la terreur ou même du respect; mais ces infortunés furent bientôt enveloppés dans la ruine de leur pere, & soustraits à la compassion publique par l'exil, ensuite par la mort (47).

Tandis que Sévere portoit la guerre en Orient, il avoit raison de craindre que le Gouverneur de Bretagne, après avoir passé la mer & franchi les Alpes, ne vînt occuper le trône vacant, & ne lui opposât l'autorité du Sénat, soutenue des forces redoutables de l'Occident. La conduite équivoque d'Albinus, qui n'avoit point voulu prendre le titre d'Empereur, ouvroit un champ libre à la négociation. Ce Général consentit à partager l'autorité souveraine; &, malgré les sentiments de patriotisme qu'il affectoit, il accepta le rang précaire de César, comme une récompense de la neutralité fatale qu'il promettoit d'observer. Tant qu'Albinus parut redoutable, Sévere traita toujours avec les plus grandes marques d'estime & d'affection un homme, dont il avoit juré la perte; & même dans la lettre, où il lui apprend la Envers Albinus.

défaite de Niger, il l'appelle son frere & son collegue; c'est au nom de sa femme Julie & de ses enfants qu'il le salue; & il le conjure de maintenir les armées & la république dans la fidélité nécessaire à leurs intérêts communs. Les messagers, chargés de remettre cette lettre, avoient ordre d'aborder le César avec respect, de lui demander une audience particuliere, & de lui plonger le poignard dans le sein (48). Le complot fut découvert; enfin, le trop crédule Albinus passa sur le continent, résolu de combattre contre un rival supérieur, qui fondit sur lui à la tête d'une armée invincible, & composée des plus braves vétérans.

Evénement des guerres civiles.

Les combats que Sévere eut à livrer, ne répondirent point à l'importance de ses conquêtes. Deux actions, l'une près de l'Hélespont, l'autre dans les défilés étroits de la Cilicie, déciderent du sort de Niger; & les troupes Européennes conserverent leur ascendant ordinaire sur les soldats efféminés de l'Asie (49). La bataille de Lyon, où l'on vit combattre cent cinquante mille Romains

(50), fut également fatale à Clodius Albinus. D'un côté, le courage de l'armée Britannique, de l'autre la discipline des légions de la Pannonie tinrent long-temps la victoire incertaine, & firent plus d'une fois pencher la balance. Sévere même étoit sur le point de perdre à la fois sa réputation & sa vie, lorsque ce Prince belliqueux rallia ses troupes, ranima leur valeur, & vainquit enfin son rival (51). La guerre fut terminée par cette journée mémorable.

Décidées par deux ou trois batailles.

Les discordes civiles qui ont déchiré le sein de l'Europe dans les derniers siecles, furent caractérisées non-seulement par une cruelle animosité, mais encore par une constance opiniâtre. Ces guerres sanglantes ont été généralement justifiées par quelque principe, ou du moins colorées par quelque prétexte de religion, de liberté ou de devoirs. Les chefs étoient des nobles indépendants, à qui la naissance & les biens donnoient une grande influence. Les soldats combattoient en hommes intéressés à la décision de la querelle. Comme l'esprit militaire & le zele de parti enflammoient au

même degré tous les membres de la société, un chef vaincu se trouvoit immédiatement après sa défaite entouré de nouveaux partisans prêts à répandre leur sang dans la même cause; mais les Romains, après la chûte de la république, ne combattoient que pour le choix de leur maître. Quand les voeux du peuple appelloient un candidat à l'Empire, de tous ceux qui s'enrôloient sous ses étendards, les uns le servoient par affection, d'autres par crainte, le plus grand nombre par intérêt, aucun par principe. Les légions, insensibles à la voix de l'honneur, prenoient indifféremment parti dans les guerres civiles. Des présents magnifiques & des promesses excessives pouvoient seuls les déterminer; un échec qui ôtoit au Général les moyens de remplir ses engagements, les relevoit en même-temps de leur serment de fidélité. Ces mercenaires, empressés d'abandonner une cause malheureuse, ne trouvoient de sûreté que dans une prompte désertion. Au milieu de tous ces troubles, il importoit peu aux Provinces, au nom de qui elles fus-

sent gouvernées ou opprimées. Entraînées par l'impulsion d'une puissance directe, dès que ce mouvement venoit se briser contre une force supérieure, elles se hâtoient de recourir à la clémence du vainqueur, qui, pour acquitter des dettes exorbitantes, sacrifioit les Provinces les plus coupables à l'avarice des soldats. Dans l'immense étendue de l'Empire, les villes sans défense, pour la plupart, n'offroient point d'asyle aux débris d'une armée en déroute. Enfin, il n'existoit aucun homme, aucune famille, aucun ordre de citoyens, dont le crédit particulier eût été capable de rétablir la cause d'un parti expirant, sans être soutenu de l'influence puissante du gouvernement (52).

Il ne faut cependant pas oublier une ville dont les habitants méritent, par leur attachement à l'infortuné Niger, une exception honorable. Comme Bizance servoit de principale communication entre l'Europe & l'Asie, l'on avoit eu soin de pourvoir à sa défense par une forte garnison & par une flotte de cinq cents voiles, qui mouilloit dans son port (53). De pa- Siege de Bizance.

reils obstacles n'arrêterent point l'impétuosité de Sévere. Ce Prince laisse ses Généraux autour des murailles de la place, force le passage moins gardé de l'Hélespont ; & impatient de voler à des conquêtes plus faciles, il marche au-devant de son rival. Bizance, attaquée par une armée nombreuse & par toutes les forces navales de l'Empire, soutint un siege de trois ans, & demeura fidele au nom & à la mémoire du Gouverneur de Syrie. Les soldats & les citoyens animés d'une ardeur dont nous ignorons la cause, se battoient en furieux : plusieurs même des principaux Officiers de Niger, qui désespéroient d'obtenir leur pardon, ou qui dédaignoient de le demander, s'étoient jettés dans ce dernier asyle. Les fortifications passoient pour imprenables ; un célebre ingénieur, renfermé dans la place, avoit employé pour la défendre toutes les ressources de la méchanique connue aux anciens (54). Enfin, Bizance, pressée par la famine, ouvrit ses portes : la garnison & les Magistrats furent passés au fil de l'épée, les murailles démolies, les

privileges supprimés ; & cette ville, qui devoit être un jour la capitale de l'Orient, ne fut plus qu'une simple bourgade ouverte de tous côtés, & soumise à la jurisdiction insultante de Perinthe. L'historien Dion, qui avoit admiré l'état florissant de Bizance, déplora ses ruines : il reproche à Sévere d'avoir dans son ressentiment, privé le peuple Romain du plus fort boulevard que la nature eût élevé contre les Barbares du Pont & de l'Asie (55). Cette observation ne fut que trop vérifiée dans le siecle suivant, lorsque les flottes des Goths couvrirent le Pont-Euxin, & pénétrerent sans obstacle, par le canal du Bosphore, jusques dans le céntre de la Méditerranée.

Mort de Niger & d'Albinus. Suites cruelles des guerres civiles.

Albinus & Niger éprouverent le même sort : vaincus tous les deux, ils furent pris dans leur fuite & condamnés à perdre la vie. Leur mort n'excita ni surprise ni compassion : ils avoient risqué leurs personnes contre le hasard d'un Empire ; il étoit bien juste qu'ils subissent la même destinée qu'ils réservoient à leur ennemi s'ils eussent été vainqueurs ; &

Sévere n'avoit point cette supériorité arrogante, qui permet à un rival de vivre dans une condition privée. Son caractere inexorable le portoit à la vengeance : l'avarice le rendit encore plus cruel lorsqu'il n'eut plus rien à redouter. Les plus riches des habitants des Provinces, qui, sans aucune aversion pour l'heureux candidat, avoient obéi au Gouverneur que la fortune leur avoit donné, furent punis par la mort, par l'exil & par la confiscation de leurs biens. Sévere, après avoir dépouillé la plupart des villes de l'Asie de leurs anciennes dignités, en exigea quatre fois les sommes qu'elles avoient payées pour le service de son compétiteur (56).

Animosité de Sévere contre le Sénat.

Tant que ce Prince eut des ennemis à combattre, sa cruauté fut, en quelque sorte, retenue par l'incertitude de l'événement & par sa vénération affectée pour les Sénateurs. La tête sanglante d'Albinus, la lettre menaçante dont elle étoit accompagnée, annoncerent aux Romains que Sévere avoit pris la résolution de n'épargner aucun des partisans de son infortuné rival. Persuadé qu'il n'avoit

jamais eu l'affection du Sénat, il avoit juré à ce corps une haine éternelle; & il faisoit éclater tous les jours son ressentiment, en prétextant la découverte récente de quelque conspiration secrete. Il est vrai qu'il pardonna sincérement à trente-cinq Sénateurs, accusés d'avoir favorisé le parti d'Albinus; il s'efforça même par la suite de les convaincre qu'il avoit entiérement oublié leur crime. Mais dans le même temps, il en fit périr quarante-un autres (57), dont l'histoire nous a conservé les noms. Leurs femmes, leurs enfants, leurs clients, subirent le même supplice; & les plus nobles habitants de la Gaule & de l'Espagne furent pareillement condamnés à mort. Une justice aussi rigide, comme il plaisoit à Sévere de l'appeller, étoit dans son opinion le seul moyen d'assurer la paix du peuple & la tranquillité du Prince; il daignoit déplorer la condition d'un Souverain, qui pour être humain, devoit nécessairement selon lui, commmencer par être cruel (58).

En général, les véritables intérêts d'un Monarque absolu ne sont point

Sagesse & justice de son gouvernement.

séparés de ceux de son peuple : sa gandeur réelle consiste uniquement dans le nombre, l'ordre, les richesses & la sûreté de ses sujets; & si son cœur est sourd à la voix de la vertu, la prudence peut au moins le guider, & lui dicter la même regle de conduite. Sévere regardoit l'Empire de Rome comme son bien propre : il n'en fut pas plutôt possesseur paisible, qu'il n'oublia rien pour cultiver & pour améliorer une si précieuse acquisition. Des loix salutaires, exécutées avec une fermeté inflexible, corrigerent bientôt la plupart des abus, qui, depuis la mort de Marc-Aurele, s'étoient glissés dans toutes les parties du gouvernement. Lorsque l'Empereur rendoit justice, l'attention, le discernement & l'impartialité caractérisoient ses décisions. S'il s'écartoit quelquefois des principes d'une exacte équité, il faisoit toujours pencher la balance en faveur du pauvre & des opprimés, moins guidé, il est vrai, par quelque sentiment d'humanité, que par le penchant naturel qu'ont les Princes despotiques à humilier l'orgueil des grands, &

à rabaisser tous leurs sujets au niveau commun d'une dépendance absolue. Des dépenses considérables en bâtiments & en spectacles magnifiques, & sur-tout une distribution constante de bled & de provisions de toute espece, furent les moyens les plus sûrs dont il se servit pour captiver l'affection du peuple Romain (59).

On avoit oublié les malheurs des guerres civiles, & les Provinces goûtoient encore une fois les avantages de la paix & de la prospérité. Plusieurs villes rétablies par la magnificence de Sévere, prirent le titre de colonies, & attesterent, par des monuments publics, leur reconnoissance & leur félicité (60). Ce Prince habile, toujours suivi par la fortune, fit revivre la réputation des armes Romaines (61), Lorsqu'il monta sur le trône, la nation étoit déchirée par des guerres civiles & étrangeres : il pouvoit se vanter de lui avoir rendu son éclat, & d'avoir établi sur une base solide une paix honorable & universelle (62).

Paix & prospérité universelles.

Quoique les plaies faites à l'Etat par les discordes intestines parussent

La discipline militaire relâchée.

entiérement guéries, un poison mortel attaquoit les sources de la constitution. Sévere avoit un caractere ferme & des talents supérieurs; mais le génie audacieux du premier des Césars, ou la politique profonde d'Auguste, auroient à peine été capables de courber l'insolence des légions victorieuses. La reconnoissance & une nécessité apparente ne permirent pas à Sévere de lire dans l'avenir, & l'engagerent à relâcher les ressorts de la discipline militaire (63). Il flatta la vanité des soldats, & parut s'occuper de leurs plaisirs, en leur permettant de porter des anneaux d'or, & de vivre dans les camps avec leurs femmes. Leur paye n'avoit jamais été aussi forte; ils recevoient de plus des largesses extraordinaires à chaque fête publique, ou toutes les fois que l'Etat étoit menacé de quelque danger; insensiblement ils s'accoutumerent à exiger ces gratifications. Enflé par la prospérité, énervés par le luxe & élevés par des prérogatives dangereuses, au-dessus des sujets de l'Empire (64), ils furent incapables de supporter les fatigues militaires; & sans cesse dis-

posés à secouer le joug d'une juste subordination, ils devinrent le fléau de leur patrie. De leur côté, les Officiers ne soutenoient la supériorité de leur rang, que par un extérieur plus pompeux, & par une profusion plus éclatante. Il existe encore une lettre de Sévere, dans laquelle ce Prince se plaint amérement de la licence de ses armées, & exhorte un de ses Généraux à commencer par les tribuns eux-mêmes, une réforme indispensable. En effet, comme il l'observe très-bien, un Officier, qui perd l'estime de ses soldats, ne peut en exiger l'obéissance (65). Si l'Empereur eût suivi cette réflexion dans toute son étendue, il auroit facilement découvert que la corruption générale prenoit sa source, sinon dans l'exemple du premier chef, au moins dans sa funeste indulgence.

Les Prétoriens qui avoient massacré leur maître & vendu publiquement l'Empire, avoient reçu le châtiment que méritoit leur trahison. Ce corps, si nécessaire & en même-temps si dangereux, fut rétabli sur un nouveau modèle; & leur nombre, qui

Nouveaux Prétoriens.

n'avoit été que dix ou ou douze mille hommes, ſe monta tout-à-coup à plus de cinquante mille (66). Les cohortes Prétoriennes n'avoient d'abord été compoſées que des habitants de l'Italie; lorſque les mœurs amolies de la capitale s'introduiſirent par degrés dans les contrées voiſines, la Macédoine, le Norique & l'Eſpagne furent auſſi compriſes dans les levées. C'étoit de ces différentes Provinces que l'on tiroit une troupe brillante, dont l'élégance convenoit mieux à la pompe des cours, qu'aux opérations pénibles d'une campagne. Sévere entreprit de la rendre utile; il ordonna que déſormais les gardes ſeroient formées de l'élite des légions répandues ſur les frontieres. On choiſiſſoit dans leur ſein les ſoldats les plus diſtingués par leur force, par leur valeur & par leur fidélité. Ce nouveau ſervice devenoit pour eux un honneur & une récompenſe (67). Alors la jeuneſſe Italienne ne fut plus élevée dans l'exercice des armes, tandis que l'aſpect effrayant & les mœurs féroces de cette multitude de Barbares glaçoient d'effroi les tranquilles habitants

habitants de la capitale; mais l'Empereur vouloit que les légions regardassent les Prétoriens comme les représentants de tout l'ordre militaire; il se flattoit en même temps qu'un secours toujours présent de cinquante mille hommes, supérieurs aux autres soldats par leurs armes & par leurs institutions, feroit évanouir tout espoir de rébellion, & assureroit l'Empire à sa postérité.

Préfet du Prétoire.

Le commandement de ces guerriers redoutables & si chéris du Souverain, devint bientôt le premier poste de l'Etat. Comme le gouvernement étoit dégénéré au despotisme militaire, le Préfet du prétoire, qui, dans son origine, avoit été simple Capitaine des gardes, fut placé à la tête, non-seulement de l'armée, mais encore de la finance & même de la législation. Il représentoit la personne de l'Empereur, & exerçoit son autorité dans toutes les parties de l'administration. Plautien, Ministre favori de Sévere, fut revêtu le premier de cette place importante, & abusa pendant plus de dix ans de la puissance qu'elle lui donnoit. Enfin, le mariage de

ſa fille avec le fils aîné de l'Empereur, qui sembloit devoir aſſurer ſa fortune, devint la cauſe de ſa perte (68). Les intrigues du palais, en excitant tour-à-tour ſon ambition & ſes craintes, menacerent de produire une révolution. Sévere, qui chériſſoit toujours ſon Miniſtre, ſe vit forcé, quoiqu'à regret, de conſentir à ſa mort (69). Après la chûte de Plautien, l'emploi dangereux de Préfet du prétoire fut donné au ſavant Ulpien, juriſconſulte célebre.

Le Sénat opprimé par le deſpotiſme militaire.

Depuis la mort d'Auguſte, la forme de gouvernement établie par ce Prince n'avoit point été altérée. La prudence, le bon ſens même preſcrivirent à ſes ſucceſſeurs de ne pas s'écarter de la route qu'il avoit tracée, & d'avoir toujours les égards les plus reſpectueux pour les branches délicates de la nouvelle conſtitution. C'étoit en vertu de ces mêmes principes qu'ils avoient tous montré un zele ſincere, ou une vénération affectée pour le Sénat. Mais Sévere, élevé dans les camps, avoit été accoutumé dans ſa jeuneſſe à une obéiſſance aveugle; & lorſqu'il fut plus

avancé en âge, il ne connut d'autorité que le despotisme du commandement militaire. Son esprit fier & inflexible ne pouvoit découvrir, ou ne vouloit pas appercevoir l'avantage de conserver, entre l'Empereur & l'armée, une puissance intermédiaire, quoique fondée uniquement sur l'imagination. Il dédaignoit de s'avouer le Ministre d'une assemblée qui le détestoit & qui trembloit à sa vue : il donnoit des ordres, tandis qu'une simple requête auroit eu la même force. Sa conduite étoit celle d'un Souverain & d'un conquérant; il affectoit même d'en prendre le langage; enfin, ce Prince exerçoit ouvertement toute l'autorité législative, aussi-bien que la puissance exécutrice.

Nouvelles maximes de la prérogative impériale.

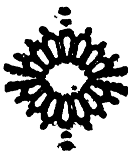
Il étoit aisé de triompher du Sénat; une pareille victoire n'avoit rien de glorieux. Tous les regards étoient fixés sur le premier Magistrat, qui disposoit des armes & des trésors de l'Etat; tous les intérêts se rapportoient à ce chef suprême. Le Sénat, dont l'élection ne dépendoit point du peuple, & qui n'avoit aucunes trou-

pes pour sa défense, ne s'occupoit plus du bien public. Son autorité chancelante portoit sur une base foible & prête à s'écrouler : le souvenir de son ancienne sagesse. La République n'existoit plus ; l'ombre même de ce gouvernement si beau, si sublime dans la théorie, avoit entiérement disparu. On préféroit la forme plus marquée & plus naturelle de la monarchie. Depuis que le droit de bourgeoisie & les honneurs attachés au nom de citoyen avoient passé aux habitants des Provinces, qui n'avoient jamais connu, ou qui ne se rappelloient qu'avec horreur l'administration tyrannique de leurs conquérants, le souvenir des maximes républicaines s'étoit insensiblement effacé. Les nations vaincues voyoient avec joie le Souverain de Rome posséder, dans toute son étendue, la prérogative royale, quoique par respect pour d'anciens préjugés, il s'abstînt du nom de Roi. Cette observation n'a pas échappé aux historiens Grecs (70), qui vivoient dans le siecle des Antonins. Sous le regne de Sévere, le Sénat fut rempli d'Orien-

taux, qui venoient étaler dans la capitale le luxe & la politesse de leur patrie. Ces esclaves éloquents & doués d'une imagination brillante, cacherent la flatterie sous le voile d'un sophisme ingénieux, & réduisirent la servitude en principes. La Cour les applaudissoit avec transport, & le peuple les écoutoit avec indifférence, lorsque, pour défendre la cause du despotisme, ils démontroient la nécessité d'une obéissance passive, ou qu'ils déploroient les malheurs inévitables qu'entraîne la liberté. Les Jurisconsultes & les historiens enseignoient également que la puissance impériale n'étoit point une simple délégation; mais que le Sénat avoit irrévocablement cédé tous ses droits au Souverain. Ils répétoient que l'Empereur ne devoit point être subordonné aux loix; que sa volonté arbitraire s'étendoit sur la vie & sur la fortune des citoyens, & qu'il pouvoit disposer de l'État comme de son patrimoine (71). Les plus habiles de ces Jurisconsultes, & principalement Papinien, Paulus & Ulpien, fleurirent sous les Princes de la maison

de Sévere. Ce fut à cette époque que la jurisprudence Romaine, liée intimement au systême de la monarchie, parut avoir atteint le dernier degré de perfection & de maturité.

Les contemporains de Sévere, éblouis par l'état heureux & florissant de son regne, lui pardonnerent les cruautés qui lui avoient frayé le chemin au trône. Leur postérité, qui éprouva les suites funestes de ses maximes & de son exemple, le regarda, à juste titre, comme le principal auteur de la décadence des Romains.



Notes du cinquieme Chapitre.

(1) Leur nombre étoit originairement de neuf ou dix mille hommes (car Dion & Tacite ne ſont pas d'accord à cet égard), diviſés en autant de cohortes. Vitellius le porta à ſeize mille ; & autant que les inſcriptions peuvent nous en inſtruire, ce nombre par la ſuite ne fut jamais beaucoup moins conſidérable. Voyez Juſte Lipſe, *de magnitudine Romana*, I, 4.

(2) Suetone, *Vie d'Auguſte*, *c.* 49.

(3) Tacite, *Annal.* IV, 2 ; Suétone, *Vie de Tibere*, *c.* 37 ; Dion Caſſius, *l.* LVII, *p.* 867.

(4) Dans la guerre civile entre Veſpaſien & Vitellius, le camp des Prétoriens fut attaqué & défendu avec toutes les machines que l'on employoit au ſiege des villes les mieux fortifiées. Tacite, *Hiſt.* III, 84.

(5) Près des murs de la ville, ſur le ſommet des monts Quirinal & Viminal. Voyez Nardini, *Roma antica*, *p.* 174 ; Donato, *de Roma antiqua*, *p.* 46.

(6) Claude, que les ſoldats avoient élevé à l'Empire, fut le premier qui leur fit des largeſſes. Il leur donna à chacun *quina dena*, H. S. deux mille ſept cents livres, (Suétone, *Vie de Claude*, *c.* 10). Lorſque Marc-Aurele monta paiſiblement ſur le trône avec ſon collegue Lucius-Verus, il donna à cha-

que prétorien *vicena*, H. S. trois mille six cents livres, (*Hist. Aug. p.* 25; Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1231). Adrien se plaignoit que, lorsqu'il fit un César, la promotion lui avoit coûté *ter milies*, H. S. cinquante-six millions de notre monnoie.

(7) Cicéron, *de Legibus*, III, 3. Le premier livre de *Tite-Live*, & le second de *Denis d'Halicarnasse*, montrent l'autorité du peuple, même dans l'élection du Roi.

(8) Les levées se faisoient originairement dans le Latium, l'Etrurie & les anciennes colonies. (Tacite, *Ann.* IV, 5). L'Empereur Othon flatte la vanité des gardes, en leur donnant les titres de *Italiæ alumni*, *Romana vere juventus. Tac. h.* I, 84.

(9) Dans le siege de Rome par les Gaulois. Voyez Tite-Live, V, 48. Plutarque; *Vie de Camille*, *p.* 143.

(10) Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1234. Hérodien, *l.* II, *p.* 63; *Hist. Aug. p.* 60. Quoique tous ces Historiens s'accordent à dire que ce fut réellement une vente publique, Hérodien seul assure qu'elle fut proclamée comme telle par les soldats.

(11) Spartien adoucit ce qu'il y avoit de plus odieux dans le caractere & l'élévation de Julien.

(12) Dion Cassius, alors Préteur, étoit ennemi personnel de Julien, *l.* LXXIII, *p.* 1235.

(13) *Hist. Auguste*, *p.* 61. Nous apprenons par-là une circonstance assez curieuse: un Empereur, quelle que fût sa naissance, étoit reçu immédiatement après son élection au nombre des patriciens.

(14) Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1235; *Hist. August.* p. 61. J'ai cherché à concilier les contradictions apparentes de ces Historiens.

(15) Dion, *l.* LXXIII. *p.* 1235.

(16) Les Posthumien & les Céjonien. Un citoyen de la famille Posthumienne fut élevé au consulat dans la cinquieme année après son institution.

(17) Spartien, dans sa compilation, fait un mélange de toutes les vertus & de tous les vices qui compose la nature humaine, & il en charge un seul individu. C'est dans cet esprit qu'ont été dessinés la plupart des portraits de *l'Histoire Auguste.*

(18) *Hist. Aug. p.* 80-84.

(19) Pertinax, qui gouvernoit la Bretagne quelques années auparavant, avoit été laissé pour mort dans un soulevement des soldats, *Hist. Aug. p.* 54. Cependant les troupes le chérissoient, & elles le regretterent. » *Admirantibus eam virtutem, cui irascebantur* ».

(20) Suétone, *Vie de Galba*, *c.* 10.

(21) *Hist. Aug. p.* 76.

(22) Hérodien, *l.* II, *p.* 68. On voit dans la *Chronique* de Jean Malala d'Antioche, combien ses compatriotes étoient attachés à leurs fêtes, qui satisfaisoient à la fois leur superstition & leur amour pour le plaisir.

(23) *L'Histoire Auguste* parle d'un Roi de Thebes en Egypte, allié & ami personnel de Niger. Si Spartien ne s'est pas trompé, ce que jai de la peine à croire, il a fait paroître une dinastie de Princes tri-

butaires, entiérement inconnus aux Historiens,

(24) Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1238. Hérodien, *l.* II, *p.* 67. Un vers, qui étoit alors dans la bouche de tout le monde, semble exprimer l'opinion générale que l'on avoit des trois rivaux:

Optimus est *Niger*, bonus *Afer*, pessimus *Albus*.

Hist. Aug. p. 75.

(25) Hérodien, *l.* II, *p.* 71.

(26) Voyez la relation de cette guerre mémorable dans Velleius Paterculus (II, 110, &c.) qui servoit dans l'armée de Tibere.

(27) Telle est la réflexion d'Hérodien, *l.* II, *p.* 74. Les Autrichiens modernes admettront-ils l'influence?

(28) Commode, dans une lettre à Albin, dont nous avons déja parlé, représente Sévere, comme un des Généraux ambitieux, qui censuroient la conduite de leur Prince, & qui desiroient d'en occuper la place. *Hist. Aug. p.* 80.

(29) La Pannonie étoit trop pauvre pour fournir tant d'argent. Cette somme fut probablement promise dans le camp, & ensuite payée dans la capitale. J'ai adopté pour la fixer, la conjecture de Casaubon. Voyez *Hist. Aug. p.* 66; *Comment. p.* 115.

(30) Hérodien. *l.* II, *p.* 78. Sévere fut déclaré Empereur sur les bords du Danube, soit à Carnuntum, selon Spartien (*Hist. Aug. p.* 65), soit à Sabaria, selon Victor. M. Hume, en supposant que la naissance

& la dignité de Sévere parurent trop au-dessous de la pourpre impériale, & qu'il marcha en Italie seulement comme Général, n'a pas examiné ce fait avec son exactitude ordinaire. (*Essais*).

(31) Velleius Paterculus, *l.* II, *c.* 3. En partant des frontieres de la Pannonie, il falloit faire une marche de soixante-six lieues pour paroître à la vue de Rome.

(32) Ceci n'est point une vaine figure de rhétorique, c'est une allusion à un fait rapporté par Dion (*l.* LXXI, *p.* 1181), & qui propablement arriva plus d'une fois.

(33) Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1233. Hérodien, *l.* II, *p.* 81. Les Romains n'ont jamais paru si supérieurs dans la guerre que lorsqu'ils ont d'abord surmonté la vaine terreur qu'inspirent les éléphants, & quand ils ont ensuite dédaigné l'usage de ces animaux redoutables.

(34) *Hist. Auguste*, *p.* 62, 63.

(35) Victor & Eutrope, VIII, 17, parle d'un combat qui fut livré près du pont Milvius, *ponte Mole*, & dont les meilleurs Ecrivains du temps ne font pas mention.

(36) Dion, *l.* LXXIII, *p.* 1240. Hérodien, *l.* II, *p.* 83. *Hist. Aug. p.* 63.

(37) De ces soixante-six jours il faut d'abord en ôter seize. Pertinax fut massacré le 28 Mars, & Sévere ne fut probablement élu que le 13 d'Avril. (voyez *Hist. Aug. p.* 65, & Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tom.* III, *p.* 393, *note* 7). Il fallut bien ensuite dix jours à ce Prince pour mettre son armée en mouvement. Cette marche rapide fut donc

faite en quarante jours; & comme la distance de Rome, aux environs de Vienne, est de deux cents soixante-six lieues, les troupes de Séverе dûrent faire chaque jour plus de six lieues sans s'arrêter.

(38) Dion, *l.* LXXIV, *p.* 1241. Hérodien, *l.* II, *p.* 84.

(39) Dion, qui assista à cette cérémonie comme Sénateur, en donne une description très-pompeuse, *l.* LXXIV, *p.* 1244.

(40) Hérodien, *l.* III, *p.* 112.

(41) Quoique Lucain n'ait certainement pas intention d'exalter le caractere de César, cependant il n'est point de plus magnifique panégyrique que l'idée qu'il nous donne de ce héros dans le dixieme Livre de *la Pharsale*, où il le dépeint faisant sa cour à Cléopâtre, soutenant un siege contre toutes les forces de l'Egypte, & conversant en même-temps avec les Sages de cette contrée.

(42) En comptant depuis son élection, 13 Avril 193, jusqu'à la mort d'Albin, 19 Février 197. Voyez la *Chronologie de Tillemont.*

(43) Hérodien, *l.* II, *p.* 85.

(44) Sévere, étant dangereusement malade, fit courir le bruit qu'il se proposoit de laisser la couronne à Niger & à Albin. Comme il ne pouvoit être sincere à l'égard de l'un & de l'autre, peut-être ne vouloit-il que les tromper tous deux. Sévere porta cependant l'hypocrisie si loin, que dans les *Mémoires de sa Vie*, il assure avoir eu réellement l'intention de les désigner pour ses successeurs.

(45) *Hist. August. p.* 65.

(46) Cette pratique, imaginée par Commode, fut très-utile à Sévere, qui trouva dans la capitale les enfants des principaux partisans de ses rivaux, & qui s'en servit plus d'une fois pour intimider ses ennemis ou pour les séduire.

(47) Hérodien, *l.* III. *p.* 96; *Hist. Aug. p.* 67, 68.

(48) *Hist. Aug. p.* 84. Spartien, dans sa *Narration*, a inséré en entier cette lettre curieuse.

(49) Voyez le troisieme *Livre* d'Hérodien, & le soixante-quatorzieme de Dion Cassius.

(50) Dion, *l.* LXXV, *p.* 1260.

(51) Dion, *l.* LXXV, *p.* 1261. Hérodien, *l.* III, *p.* 110. *Hist. August. p.* 68. La bataille se donna dans la plaine de Trévoux, à trois ou quatre lieues de Lyon. Voyez Tillemont, *tom.* III, *pag.* 406, *note* 18.

(52) Montesquieu, *Considérations sur la Grandeur & la Décadence des Romains*, *c.* 12.

(53) La plupart de ces vaisseaux étoient, comme on peut bien le penser, de très-petits bâtiments; on voyoit cependant dans leur nombre quelques galeres de deux & de trois rangs de rames.

(54) Cet ingénieur se nommoit Priscus. Le vainqueur lui sauva la vie en considération de ses talents, & il le prit à son service. Pour les détails particuliers de ce siege, voyez Dion (*l.* LXXV, *p.* 1251),

& Hérodien (*l.* III, *p.* 95). Le Chevalier Folard en a donné la description d'après son imagination. Voyez Polybe, *t.* I, *p.* 76.

(55) Malgré l'autorité de Spartien & de quelques Grecs modernes, Hérodien & Dion ne nous permettent pas de douter que Bizance, plusieurs années après la mort de Sévere, ne fût en ruine.

(56) Dion, *l.* LXXIV, *p.* 1250.

(57) Dion (*l.* LXXV, *p.* 1264) ne fait mention que de vingt-neuf Sénateurs ; mais l'*Histoire Auguste*, *p.* 69, en nomme quarante & un, parmi lesquels il y en avoit six appellés Pescenius. Hérodien (*l.* III, *p.* 115) parle en général des cruautés de Sévere.

(58) Aurélius Victor.

(59) Dion, *l.* LXXVI, *p.* 1272; *Hist. Aug. p.* 67. Sévere célébra les jeux séculaires avec la plus grande magnificence, & il laissa dans les greniers publics une provision de bled pour sept ans, à raison de soixante-quinze mille *modii*, ou vingt mille boisseaux par jour. Je ne doute pas que les greniers de Sévere n'eussent été remplis pour un temps assez considérable ; mais je suis persuadé que, d'un côté, la politique, & de l'autre l'admiration, ont beaucoup ajouté à la vérité.

(60) Voyez le *Traité de Spanheim sur les anciennes Médailles & Inscriptions.* Consultez aussi nos savants voyageurs Spon & Wheeler, Shaw, Pocock, &c., qui, en Afrique, en Grece & en Asie, ont trouvé plus de monuments de Sévere que d'aucun autre Empereur Romain.

(61) Il porta ses armes victorieuses jusqu'à Séleucie & Ctesiphon, les capitales de la monarchie des Parthes. J'aurai bientôt occasion de parler de cette guerre mémorable.

(62) *Etiam in Britannis*. Telle étoit l'expression juste & emphatique dont il se servoit. *Hist. Aug. p.* 73.

(63) Hérodien, *l.* III, *p.* 115; *Hist. Aug. p.* 68.

(64) Sur l'insolence & sur les privileges des soldats, on peut consulter la seizieme *Satyre*, que l'on a faussement attribuée à Juvenal. Le style & la nature de cet ouvrage me font croire qu'il a été composé sous le regne de Sévere ou de Caracalla.

(65) *Histoire Auguste*, *p.* 73.

(66) Hérodien, *l.* III, *p.* 131.

(67) Dion, *l.* LXXIV, *p.* 1243.

(68) Un des actes les plus cruels & les plus hardis de despotisme, fut la castration de cent Romains libres, dont quelques-uns étoient mariés, & même peres de famille. Le Ministre donna cet ordre affreux afin que sa fille, le jour de son mariage avec le jeune Empereur, pût avoir à sa suite des Eunuques dignes d'une Reine d'Orient. Dion, *l.* LXXVI, *p.* 1271.

(69) Dion, *l.* LXXVI, *p.* 1274. Hérodien, *l.* III, *p.* 122-129. Le Grammairien d'Alexandrie paroît, comme c'est assez l'ordinaire, connoître beaucoup mieux que le Sénateur Romain, cette intrigue secrete, & être plus assuré du crime de Plautien.

(70) Appien, *in Præm.*

(71) Dion Caſſius ſemble n'avoir eu d'autre but, en écrivant, que de raſſembler ces opinions dans un *Syſtême hiſtorique.* D'un autre côté, les Pandectes montrent avec quelle aſſiduité les Juriſconſultes travailloient pour la cauſe de la prérogative impériale.

Fin du Tome premier.